

Les
Mémoires
De M. GOROT
Ancien Chef de la Sûreté

III

HAUTE

ET

BASSE PÈGRE

PARIS

ERNEST FLAMMARION. ÉDITEUR

26, RUE RACINE, PRÈS L'ODÉON

LES MÉMOIRES
DE M. GORON

A LA MÊME LIBRAIRIE

LES MÉMOIRES DE M. GORON

Forment 4 volumes

SE VENDANT CHACUN SÉPARÉMENT

PREMIÈRE PARTIE
DE L'INVASION A L'ANARCHIE

DEUXIÈME PARTIE
A TRAVERS LE CRIME

TROISIÈME PARTIE
HAUTE ET BASSE PÈGRE

QUATRIÈME PARTIE
LA POLICE DE L'AVENIR

Prix de chaque volume : 3 fr. 50

(Il a été tiré vingt exemplaires sur papier de Hollande)

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

T 7 F 20

Les Mémoires de M. Goron

Ancien Chef de la Sûreté



HAUTE ET BASSE PÈGRE

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, PRÈS L'ODÉON

Tous droits réservés.

LES
MÉMOIRES DE M. GORON

TROISIÈME PARTIE
HAUTE ET BASSE PÈGRE

CHAPITRE PREMIER

ESCROQUERIE — LE ROI DES ESGROCS

Il y a une sorte de grammaire de l'escroquerie et du vol.

On peut dire que pour les bandits qui vivent en marge de la société, il est de grandes règles immuables auxquelles ils obéissent presque tous : cela pourrait s'appeler le code du parfait voleur : ce sont les moyens classiques et sûrs

de mettre le bien d'autrui dans sa poche. Néanmoins, comme pour le dictionnaire de l'Académie, auquel on est obligé à tout instant d'ajouter des mots nouveaux, le dictionnaire de l'escroquerie a besoin, presque chaque année, de modifications et d'adjonctions.

Les escrocs ne sont point restés en dehors du grand mouvement scientifique du dix-neuvième siècle ; la pègre moderne a su profiter de toutes les découvertes de la science et se les assimiler parfois d'une façon fort ingénieuse. Le télégraphe, le téléphone et bientôt sans doute les rayons X..., tout sert et servira aux escrocs à perfectionner leurs moyens d'action.

Ce qu'il faut dire avant tout, c'est que l'escroc est un privilégié, car la loi pour lui est pleine d'indulgence.

Tandis que le dernier des cambrioleurs, qui a fracturé une porte pour voler dix francs, risque vingt ans de travaux forcés, l'escroc, qui a volé des millions, ne peut avoir que cinq ans de prison.

L'article 405 du Code pénal est ainsi conçu :
« Quiconque, soit en faisant usage de faux

noms ou de fausses qualités, soit en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire, ou pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès, d'un accident ou de tout autre événement chimérique, se sera fait remettre ou délivrer des fonds, des meubles ou des obligations, dispositions, promesses, quittances ou décharges, et aura, par un de ces moyens, escroqué ou tenté d'escroquer la totalité ou partie de la fortune d'autrui, sera puni d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus, et d'une amende de 50 francs au moins et de 3,000 francs au plus. Le coupable pourra être, en outre, à compter du jour où il aura subi sa peine, interdit, pendant cinq ans au moins et dix ans au plus, des droits mentionnés en l'article 42 du précédent Code ; le tout sauf les peines plus graves s'il y a eu crime de faux. »

Grâce à cette excessive douceur de la loi on a vu des hommes qui avaient volé des milliers et des milliers de pauvres diables, causé des suicides innombrables et tué ainsi plus d'êtres

humains que Troppmann lui-même, s'en aller passer deux années seulement en prison où grâce à leur argent ils ont bien des douceurs que le cambrioleur ou le voleur ne peuvent acheter, obtenir bien entendu le bénéfice de la libération conditionnelle, puis reparaitre sur le boulevard et même sur les marches de la Bourse, presque en triomphateurs...

Quelques-uns, qui avaient su mettre des millions à l'abri, le lendemain de leur sortie de Mazas, ont retrouvé toute leur puissance.

Néanmoins il ne me sera pas possible de parler beaucoup de ces voleurs privilégiés,

Dans le récit très simple de ce que j'ai vu lorsque je dirigeais la police de Sûreté, je ne pourrai dire que ce que je sais. Or, la plupart du temps, les affaires, dites financières, se faisaient en dehors de mon service.

Ce qu'il y a de plus piquant, c'est qu'au fond, dans la plupart des escroqueries financières, l'escroqué ne mérite pas beaucoup plus de sympathie que l'escroc, comme le joueur de bonneteau volé par le bonneteur n'a pas, au sens absolu du mot, un degré de moralité bien supérieur à celui de son voleur.

Au fond, tous deux jouent avec l'espérance de tricher impunément. Le joueur de bonneteau croit avoir vu passer la carte sur laquelle il ponte, le spéculateur qui donnait son argent à Macé-Berneau voulait qu'il lui rapportât 120 pour cent.

Et cela est si vrai que la justice est en quelque sorte paralysée devant les escrocs, qui ont de vastes bureaux luxueusement meublés et qui pompeusement s'intitulent banquiers...

Quand la police, qui sait bien ce qui se passe dans ces officines, veut intervenir, ce sont les volés qui poussent des cris d'orfraie. Non seulement les escrocs de haut vol, qui ont la main toujours ouverte et savent distribuer habilement l'argent qui leur coûte si peu à gagner, trouvent dans tous les mondes des protecteurs puissants, mais leurs défenseurs les plus énergiques sont les pauvres diables qui ont été assez naïfs pour leur confier leur argent.

Ce sont ceux-là qui protestent avec le plus d'indignation quand on suspecte l'homme généreux qui leur donne tous les mois dix pour

cent de leur argent... Jusqu'au jour pourtant où ce bienfaiteur de l'humanité prend le bateau pour Douvres ou le train pour Bruxelles.

Alors, ce sont ceux qui ont touché le plus longtemps les plus beaux dividendes qui sont les plus indignés et qui flétrissent avec la colère la plus violente l'inaction de la police !

J'avoue qu'entre les voleurs de profession, entre la pègre née dans les bouges de la cité et la pègre du boulevard, entre les misérables qui n'ont eu depuis leur enfance que les exemples les plus mauvais sous les yeux, et les beaux fils qui deviennent des escrocs uniquement parce que la fortune de leurs parents ne leur permet pas d'avoir les plus jolies femmes et les plus beaux chevaux, je préfère de beaucoup, si répugnantes qu'elles soient, la casquette à trois ponts et la blouse, au claque élégant et au frac sorti de chez le dernier faiseur.

Il est même impossible de dire que le second soit moins dangereux que le premier, sous prétexte qu'il ne tue jamais.

L'escroc, il est vrai, par précaution, évite le plus qu'il peut le crime qui doit le mener en cour d'assises ; mais comme chez lui tout

bon sentiment est mort, qu'il n'a que l'instinct de se défendre contre le châtement, il lui arrive de glisser au crime, tout comme le cambrioleur qui trouve habitée la chambre dont il vient de fracturer la porte.

Aussi estimé-je que l'article 405 montre vis-à-vis des escrocs (les plus dangereux et les plus nombreux des malfaiteurs) une mansuétude que je crois préjudiciable à la sécurité publique.

Je vais essayer d'exposer aux lecteurs, par des souvenirs, par des exemples, ce qu'est exactement la haute et la basse pègre, depuis le petit filou qui entre dans un restaurant et dine à l'œil, jusqu'au grand voleur qui emporte des millions ; depuis le cambrioleur qui a la spécialité des chambres de bonnes, jusqu'au voleur de génie qui se grime en commissaire de police, se fait la tête de M. Clément et vient dévaliser des maisons sous prétexte d'y faire des perquisitions.

Je veux commencer par l'histoire romanesque d'Allmayer, celui qu'on appela « le Rocambole moderne », filou bizarre qui, en effet, semble avoir appris la vie dans les

œuvres de Ponson du Terrail et que Balzac avait deviné, mais qu'il avait rêvé plus grand quand il a tracé la double silhouette de Vautrin.

Je ne connais dans les fastes judiciaires qu'un héros de cour d'assises dont il procède : ce Coignard, plus connu sous le nom de Pontis de Sainte-Hélène qui, échappé du bagne de Toulon, était parvenu à se fabriquer un faux état civil et à se faire nommer lieutenant-colonel des gardes nationales de la Seine.

On sait que le faux comte de Sainte-Hélène fut arrêté un jour qu'en grand uniforme il passait la revue des troupes; un de ses anciens compagnons de chaîne l'avait reconnu et dénoncé. On le renvoya au bagne où il mourut.

C'est aussi au bagne que se trouve en ce moment Allmayer, son digne successeur, le roi des escrocs de ce temps, et il n'en reviendra pas, du moins légalement, attendu qu'il fut condamné à vingt ans. Or on sait que quiconque est condamné à plus de cinq ans ne doit jamais quitter après sa libération ou la Nouvelle-Calédonie ou la Guyane.

Allmayer, d'ailleurs, ne fut condamné aux travaux forcés que parce qu'il avait commis

l'imprudence d'agrémenter ses escroqueries de quelques faux.

Sans cela, il y a longtemps qu'on l'aurait revu aux premières représentations et sur le boulevard, le gardénia à la boutonnière.

Dans cette partie de mes Mémoires qui, je l'espère, pourra servir de guide utile aux honnêtes gens, en leur dénonçant tous les trucs qu'emploient les filous pour les dévaliser, celui-là mérite la première place.

Joli garçon aux joues pleines et roses, la lèvre ombragée d'une grande moustache blonde, les yeux très doux, les cheveux rares du viveur savamment ramenés sur les tempes, toujours d'une élégance irréprochable, même en prison, où il demandait comme une faveur spéciale de posséder une glace, Allmayer était le type du parfait escroc fin de siècle. D'une intelligence extraordinaire, d'une puissance d'assimilation que je n'ai vue chez aucun autre, appartenant à une excellente famille, ayant auprès des femmes un pouvoir de séduction plus grand encore que celui de Pranzini, il aurait pu se faire dans la société une place très large s'il n'avait été entraîné

au mal par un instinct plus fort peut-être que son intelligence et sa volonté...

Je me suis occupé tout particulièrement de cet homme. J'avais engagé avec lui une partie intéressante, dans laquelle j'ai fini par triompher non sans peine. Je crois que le récit de cette lutte si longue contre l'intelligence d'un escroc est une des pages les plus curieuses de ma vie de fonctionnaire, et en même temps un *document social* du plus grand intérêt.

CHAPITRE II

LA JEUNESSE DE ROGAMBOLE

Le père d'Eugène Allmayer était un négociant occupant à Paris une situation importante ; lui-même avait reçu une excellente éducation, et était le préféré de la famille. On lui passa ses premières escapades, quand, à seize ans, il eut sa première maîtresse. Employé dans les bureaux de son père, il débuta par les carottes classiques pour lesquelles on ferma les yeux jusqu'au moment où disparut un carnet de chèques.

Deux jours après, le carnet fut retrouvé, mais un des chèques, revêtu de la signature fausse de M. Allmayer père, avait été payé à la maîtresse de son fils.

La bonne qui l'avait présenté à l'encaissement fut soupçonnée, presque arrêtée ; et puis le père, comprenant que son héritier était le seul coupable, retira sa plainte et se contenta d'administrer une verte correction au faussaire.

Mais le gaillard n'était point corrigé suffisamment. Peu de temps après, entrant dans le bureau de son père, il trouva un pli chargé qui venait d'arriver de Lyon.

Il s'en empara et prit le soir même le train pour Dijon d'où il écrivit à son père la missive suivante :

« Monsieur,

» Je suis un ancien militaire retraité et médaillé. Mon fils, commis des postes, a, pour payer une dette de jeu, soustrait dans le bureau ambulante une lettre à votre adresse venant de la maison X..., de Lyon. Saisi de remords, il m'a tout avoué. Je ne puis malheureusement pas vous rembourser tout de suite. Mais j'ai réuni la famille, et si vous vouliez bien ne pas porter plainte, d'ici quelques jours, nous pourrons parfaire la somme né-

cessaire au remboursement ; vous êtes père de famille, ayez pitié d'un père comme vous. Ne brisez pas tout un passé d'honneur, etc... »

Tout d'abord, M. Allmayer père crut naïvement qu'il allait être remboursé et attendit avec patience ; mais bientôt le hasard lui fit apprendre que son fils avait fait de grosses dépenses et que c'était lui qui avait dérobé la lettre chargée !

Cette fois, il força le bel Eugène à s'engager. Notre héros choisit les dragons, où son intelligence, sa bonne humeur et sa générosité — car il jetait l'argent par les fenêtres — lui concilièrent les sympathies de tous. Cela marcha bien tant qu'il put faire des dupes parmi les fournisseurs de la garnison ; mais un beau matin, se voyant tout crédit coupé, le jeune dragon entra chez son capitaine et rafla quelques objets d'art, qu'il alla vendre à vil prix.

Le colonel, après une enquête, sut que le voleur était Allmayer et le fit arrêter. Avant que le coupable fût écroué à la prison militaire, on le confia à un adjudant, avec les recommandations les plus sévères.

C'est alors qu'Allmayer préluda à la série fantastique de ses évasions.

Il avait été mis à la *boîte*; le soir, comme on lui apportait sa nourriture, il appela l'adjudant.

— Mon lieutenant, dit-il, j'ai absolument besoin de sortir.

— Impossible.

— Vous ne voulez pas, cependant, que je salisse mon cachot ?

— Soit, mais deux hommes vont vous accompagner; et surtout, ne restez pas longtemps.

Voilà donc le détenu, escorté de deux plantons et de l'adjudant, entrant dans l'endroit que vous savez, et naturellement l'adjudant resta à la porte... D'autres cavaliers en sortaient ou y entraient. Dans sa cabine, Allmayer, en un tour de main, avec un rasoir qu'il avait dissimulé dans sa veste, enleva ses moustaches; puis, mettant deux louis dans la main d'un gros soldat du Poitou, il lui enleva son képi, sa blouse et ses sabots. A la sortie, il était méconnaissable à ce point que ni les plantons, ni l'adjudant ne le recon-

nurent. Il s'en alla tranquillement vers la porte du quartier; une fois dans la rue il avisa un fiacre et fouetta cocher!

Dix minutes, un quart d'heure se passèrent; l'adjudant commençait à jurer. De guerre lasse, il entra à son tour dans le local d'où était sorti Allmayer et il ne trouva plus que la veste et les souliers de celui-ci. Le malheureux adjudant fut cassé pour manque de surveillance et Allmayer fut arrêté à la gare.

Il fut condamné à cinq ans de prison pour vol.

Comme il était écroué à la prison du Cherche-Midi, il chercha encore à s'évader; il parvint je ne sais comment à se cacher dans un sac de vieux papiers et à se faire porter dans une salle de débarras.

Malheureusement, on fit un contre-appel des détenus, il fut découvert dans sa cachette et dut faire sa peine jusqu'au boui; il alla finir son temps de service au bataillon d'Afrique, à Tlemcen.

En 1886, il revint à Paris.

Avec cette habileté vraiment extraordinaire

qu'il possédait de jouer la comédie et de faire étalage de bons sentiments qu'il n'avait pas, il se jeta aux genoux de son père, déclarant qu'il se repentait de ses fautes et qu'il voulait devenir honnête homme. Il parvint à obtenir son pardon, et commença par mener une vie très régulière, dinant tous les soirs dans sa famille, ne sortant que rarement, et toujours en habit noir. Je crois même qu'on cherchait pour lui, étant donné qu'il était très intelligent, une bonne situation dans les affaires, où il pût refaire sa vie et gagner de l'argent.

Peu à peu, il était rentré en relations avec tous les amis de sa famille et sur la ligne de Chatou où il habitait chez son père, il s'était retrouvé avec un commissionnaire en marchandises, M. Edmond K..., qui l'avait connu au collège et, le voyant élégant, spirituel, homme du monde, gai compagnon, se prit pour lui d'une grande affection et lui ouvrit sa maison.

M. K..., qui était associé avec son frère, s'était aperçu plusieurs fois, après le départ d'Allmayer, que des lettres placées sur le bureau avaient disparu. Il se garda bien d'accu-

ser son ami dans lequel il avait la plus entière confiance. Mais, un beau jour, se produisit un incident inattendu.

Le 6 septembre 1886, un mois juste avant mon entrée à la Sûreté, M. C..., banquier, boulevard Bonne-Nouvelle, recevait par téléphone une communication de M. K..., le négociant commissionnaire, ami d'Allmayer. On lui demandait à quel cours il prendrait une traite de 1,659 livres sterling tirée du Canada sur une maison de Londres et endossée par M. K... Le banquier ne pouvait être étonné de cette proposition, car peu de temps auparavant il avait demandé à M. K... de vouloir bien faire des affaires avec lui et il croyait avoir reconnu sa voix dans le téléphone. Il répondit en donnant ses conditions qui furent acceptées et la personne qui téléphonait dit simplement :

« C'est entendu, je vous envoie la traite et vous prie de remettre les fonds au porteur. »

Vingt minutes après, un individu se disant employé de M. K... se présentait chez le banquier, porteur de la traite, et le caissier lui en

soldait le montant, escompte déduit, soit exactement 41,702 fr. 90 cent.

Le soir même, la valeur était expédiée au correspondant de la maison C..., à Londres, et celui-ci la retournait le lendemain à son patron pour faire approuver une surcharge figurant dans l'endos.

Un employé de la banque porta la traite chez M. K..., qui répondit que l'endos n'était pas de sa main et que les fonds ne lui avaient pas été versés.

M. K... ajouta que l'effet en question avait été envoyé par sa maison à Montréal pour l'acceptation deux mois auparavant. Le pli le contenant avait donc été détourné; un faux endos y avait été apposé et la négociation en avait été frauduleusement faite.

Qui était le coupable ?

On soupçonna d'abord deux employés de M. K... Leur cas était grave; ils avaient l'habitude, aux heures où il n'y avait pas grand'chose à faire dans la maison, de s'amuser à imiter la signature de leur patron. On retrouva de faux paraphes jusque sur leurs buvards.

Ils furent arrêtés, bien entendu, et pas-

sèrent même quelques nuits sur la paille humide des cachots.

Ce fut d'ailleurs Allmayer qui les fit remettre en liberté.

Comme il était l'intime des deux frères K..., il s'était mis à la disposition de M. Edmond K... qui suivait cette affaire; il l'avait accompagné au Palais de Justice et à la Sûreté.

Allmayer fut donc cité devant M. Villers, le juge d'instruction, comme témoin.

— Monsieur le juge, dit notre escroc avec cette apparence de sincérité qu'il savait prendre d'une façon si convaincante, je vais vous dire toute la vérité; c'est Edmond K..., mon ami, qui a pris lui-même la traite adressée à sa maison: il avait des besoins d'argent personnels et s'en est ainsi procuré.

Le juge, naturellement, fit venir M. Edmond K... le lendemain, et lui dit :

— Monsieur, vous pouvez avouer; c'est votre ami, M. Allmayer, lui-même, qui vous accuse, et il donne les preuves les plus certaines de votre culpabilité.

En effet, comme il arrive toujours quand on est dans les mains de la Justice, les circons-

tances les plus anodines se retournent contre vous et deviennent tout-à-coup des charges terribles.

Il se passa alors dans le cabinet du juge une scène telle que jamais dramaturge n'en imagina de plus émouvante. Allmayer se jeta aux genoux de son ami ; il pleurait, il sanglotait avec une sincérité qui émut M. Villers.

— Je t'en supplie, dit-il, avoue ; à quoi sert de nier contre l'évidence ? et si tu n'avoues pas, qui sait si ce n'est pas moi, qui t'ai entendu donner le coup de téléphone, qu'on va soupçonner ? Hélas ! moi, j'ai des antécédents, j'ai été aux compagnies de discipline. J'ai beau être innocent, on me croira coupable. Tandis que toi, tu ne peux même pas être poursuivi ; tu n'as qu'à rembourser et tout est fini. Si tu n'as pas d'argent momentanément, mon père t'en prêtera.

Allmayer était si pathétique qu'il émut jusqu'à son ami lui-même, son ami qu'il accusait et qui était absolument innocent !

Le malheureux M. K... balbutia, pleura à son tour et, ma foi, il s'en fallut de si peu

qu'il n'avouât sa fausse culpabilité que le juge l'envoya coucher à Mazas. Seulement, il prit la précaution de l'y faire accompagner par Allmayer dont l'attitude lui semblait étrange et qui avait « des antécédents ».

Néanmoins, ce merveilleux metteur en scène ne devait pas rester longtemps sous les verrous ; la famille de M. K... fit des démarches et tous deux furent mis en liberté sous caution. Cela se passait le jour même où je débutais comme chef-adjoint de la Sûreté en assistant à l'exécution de Frey et de Rivière, et je n'ai connu tous ces détails que bien plus tard.

A peine remis en liberté, Allmayer partit en voyage, soi-disant pour terminer des affaires importantes dont l'avait chargé son père, et il mit prudemment la frontière entre lui et la justice.

Il avait raison, d'ailleurs, car, sur les révélations d'une femme, on découvrit bientôt que l'homme qui avait porté la traite chez M. C..., et qui avait touché l'argent, était un ancien disciplinaire nommé P..., qui avait fait, en Afrique, la connaissance d'Allmayer.

P... fut arrêté en Algérie, où il se cachait. On le trouva porteur d'une somme d'argent assez importante et d'une dépêche d'Allmayer qui était si compromettante que, quelques jours après, quand l'audacieux escroc rentra à Paris, croyant n'avoir rien à craindre, il fut arrêté et conduit à Mazas — sans avoir, cette fois, aucune chance d'être remis en liberté provisoire.

L'affaire s'annonçait pour lui comme bien mauvaise ; P... avait tout avoué et donné des détails. Il avait raconté que son camarade Allmayer, que jadis il avait connu à Mascara, au 1^{er} bataillon d'Afrique, était venu un matin le réveiller dans le méchant hôtel meublé où il habitait, et lui avait dit :

« Mon vieux, nous avons un beau coup à faire ; il ne s'agit que d'un peu d'audace ; voici une traite dont je me suis emparé chez les frères K..., mes amis. Rien n'est plus simple que de la négocier, si tu veux faire tout ce que je te dirai. Il n'y a d'ailleurs aucun danger, car je vais faire un beau mariage, et si, plus tard, on s'apercevait de quelque chose, je rembourserais. »

Allmayer l'avait alors emmené au bureau téléphonique de la rue des Vieilles-Haudriettes. Là, on avait demandé la communication avec M. C... et Allmayer, imitant la voix de M. K..., avait proposé la négociation de la traite, dans les conditions que l'on sait.

Rencontrant MM. K... tous les soirs, allant à chaque instant passer des heures entières dans leur maison, Allmayer était au courant des démarches qu'avait faites M. C..., le banquier, pour entrer en relations d'affaires avec ces messieurs.

Enfin pour plus de sûreté, en sortant du bureau de la rue des Vieilles-Haudriettes, il était allé chez MM. K..., et là, passant par un escalier intérieur, lui qui connaissait admirablement les êtres de la maison, il avait coupé vivement les fils du téléphone.

Ensuite, il était revenu trouver son complice P..., lui avait donné la traite et l'avait attendu à la porte de la maison de banque afin de toucher sa part, la part qu'il s'adjudageait, la part du lion.

P... n'avait eu, en effet, que 10,000 fr. et Allmayer avait gardé le reste.

Puis, comme pour consoler son complice de cette inégalité de partage, il l'avait fait monter dans un fiacre, l'avait emmené à la Belle Jardinière pour l'habiller de neuf des pieds à la tête. Enfin, on était allé dîner chez Foyot et, pour terminer la journée, Allmayer avait donné un caniche à son camarade des bataillons d'Af. Malgré ces charmantes attentions, il trouvait ce complice trop près de lui. Le surlendemain, il lui disait :

— Tout est découvert, il faut filer ; moi je vais à Strasbourg, tâche d'aller en Algérie.

P... partit. Allmayer le renseignait sur ce qui se passait en lui télégraphiant en style conventionnel.

« Joseph », par exemple, voulait dire la justice, et c'est ainsi qu'on trouva dans la poche de P... une dépêche ainsi conçue :

« Joseph connaît votre nom, est à Oran, sera Tlemcen demain. Partez pour New-York.

» *Signé* : EDMOND. »

Quand Allmayer apprit du juge d'instruc-

tion, M. Villers, que la justice avait saisi cette dépêche, que P... l'avait vendu, il se dit que l'orage était sur sa tête et qu'il fallait trouver le moyen de s'y soustraire.

CHAPITRE III

L'ÉVASION DE ROCAMBOLE

Mais comment sortir de Mazas ? La vieille prison a des murs bien solides et les sentinelles qui veillent dans le chemin de ronde ont la consigne la plus sévère. Les évasions y sont extrêmement rares. Pourtant, Allmayer parvint à sortir de Mazas et son évasion est peut-être la plus fantastique qui soit.

Allmayer en prison écrivait beaucoup, et il arrivait chez le juge d'instruction M. Villers avec une serviette sous le bras remplie de paperasses.

Un jour, il étala sur la table tous les feuillets de sa soi-disant défense avec tant

d'adresse, qu'il put dérober une feuille portant l'en-tête du parquet sans que le juge ou le greffier s'en aperçussent.

Il avait observé qu'il ne devait pas être très difficile de faire parvenir au directeur de Mazas une fausse lettre ordonnant la mise en liberté d'un prévenu. En effet, pendant qu'il était dans le cabinet du juge, un inspecteur étant venu demander à M. Villers l'ordre d'élargissement d'un détenu, le juge chercha pendant quelques instants l'imprimé et, ne le trouvant pas, prit simplement une feuille à en-tête du parquet, signa, apposa son cachet et remit la lettre à l'agent.

Ce jour-là, Allmayer avait eu une grande émotion ; c'était pour lui l'œuf de Christophe Colomb ; il se dit qu'il pouvait sortir désormais de Mazas.

La feuille de papier à lettres était encore insuffisante ; il trouva le moyen de chipper une enveloppe portant dans un angle : « Ordre de M. le procureur général. »

Quand il eut tout cela, Allmayer, rentré à Mazas, prit sa bonne plume de Tolède et écrivit la lettre qu'on va lire :

« Paris, le 30 novembre 1886.

» Monsieur le directeur,

» Je vous prie de vouloir bien mettre immédiatement en liberté le nommé Allmayer (Eugène), prévenu écroué à Mazas le 23 octobre.

» Cet homme bénéficie d'une ordonnance de non-lieu. M. le procureur général m'avise à l'instant seulement, et au moment de mon départ, de la promesse formelle qu'il a faite à un de ses amis de faire élargir ce soir le dénommé ci-dessus.

» Comme je suis pressé, je vous prie de faire mettre le dit Allmayer en liberté au reçu du présent, qui vous tient lieu de décharge.

» Ledit sera régularisé demain.

» Je compte sur votre obligeance, m'étant moi-même engagé vis-à-vis de M. le Procureur de la République.

» Mes remerciements et cordiales salutations.

» *Le juge d'instruction,*

» Signé : VILLERS. »

A Monsieur le Directeur de la Maison d'arrêt de Mazas.

En marge : « Comme c'est à mon domicile même que m'avise M. le Procureur, et ceci par un planton, je renvoie le même planton avec la présente à mon huissier pour qu'il vous la fasse parvenir.

» Ceci m'évite de retourner au Palais y remplir les formalités, car je n'ai aucune des pièces chez moi.

» Je compte sur vous pour m'obliger en cette circonstance. »

On pourra peut-être trouver étrange ce langage de bon bourgeois sous la plume d'un magistrat, mais M. Villers était un magistrat bonhomme, plein de rondeur et Allmayer avait eu l'adresse d'écrire cette lettre dans le style qui lui était familier.

Le plus difficile, c'était de se procurer le timbre du juge.

Voici ce qu'imagina pour cela notre escroc. Il revint chez M. Villers avec des pape-rasses encore plus nombreuses que d'ordinaire.

On sait comment sont installés les cabinets des juges d'instruction : un bureau à deux

faces, très large, devant la fenêtre ; à droite, le juge ; en face de lui, son greffier ; le prévenu au coin du bureau, avec un garde de Paris à côté de lui.

Toutes ses notes de défense bien étalées sur la table, ainsi qu'il avait l'habitude de le faire, Allmayer, comme machinalement, prit le timbre au moment où il discutait le plus violemment avec le juge, et dans son animation, envoya un coup de poing à l'encrier, qui alla rouler sur le pantalon du garde de Paris. Fureur bien naturelle du brave municipal, qui ne savait comment étancher l'encre, lorsque le prévenu, avec beaucoup de politesse, lui fit observer qu'il y avait sur la cheminée une carafe d'eau et une serviette. Le garde ne fit qu'un bond, et instinctivement, le juge et le greffier le suivirent des yeux. C'était pour l'escroc le moment psychologique ; sans que personne s'en aperçût, le timbre s'abattit sur la lettre dissimulée dans ses papiers, et quand l'« inculpé » ramassa tout son dossier, il put, avant de sortir, glisser la lettre dans l'enveloppe préparée.

Ce n'était pas tout : il s'agissait, après cela,

et c'était peut-être le plus difficile, de faire parvenir la lettre au directeur de Mazas.

A peine sorti dans le couloir avec le municipal, il s'écria :

— Tiens, j'ai encore oublié quelque chose !

Il rentra pour dire quelques mots au juge, puis il ressortit, au bout de quelques secondes, tenant à la main sa lettre cachetée. Comme on arrivait à la Souricière, le petit local où les détenus attendent le moment d'être ramenés à Mazas, il laissa tomber dédaigneusement cette enveloppe en s'écriant :

— C'est dégoûtant ! M. Villers me prend pour son domestique !

Les gardes, bien entendu, s'emparèrent du papier, avec tout le respect dû à la missive d'un juge d'instruction. La lettre fut soigneusement remise à un planton pour la porter à Mazas.

Celui-ci arriva quelques minutes après le panier à salade au moment où Allmayer, qui avait demandé à parler au greffier — le directeur étant absent, — faisait à ce fonctionnaire quelques réclamations, le suppliant de le changer de cellule et le priant de faire

parvenir une lettre à sa famille pour demander du linge.

Tout en causant, le parfait comédien qu'était Allmayer trouva le moyen de se plaindre amèrement de M. Villers, « un juge grincheux », qui ne comprenait rien à son affaire et qui voulait le rendre responsable du faux commis par M. K... lui-même.

Le greffier, qu'intimidaient un peu les manières de grand seigneur d'Allmayer, promit de transmettre à son chef les demandes qu'il avait faites et le reconduisit jusqu'à sa cellule.

Le gardien avait à peine refermé sur Allmayer la porte de ladite cellule depuis quelques instants, qu'il vint la rouvrir brusquement en disant :

— Allons, monsieur Allmayer, une bonne nouvelle, faites vos paquets.

— Que se passe-t-il donc ? dit l'escroc du ton le plus naturel du monde ; on me fait déjà changer de cellule ?

— Non, fit le gardien, en souriant.

— Est-ce qu'on me ferait changer de prison ? dit Allmayer, qui sut mettre sur son visage un étonnement tout à fait naturel.

— Non, non, venez chez M. le greffier ; il va vous donner lui-même la bonne nouvelle.

Son petit balluchon à la main, Allmayer, affectant toujours une vague inquiétude, revint dans le cabinet du greffier.

— Eh bien ! monsieur Allmayer, s'écria celui-ci, vous voyez bien que vous avez tort de mal parler de M. Villers. Il vous fait remettre en liberté !

— Pas possible ! dit le prisonnier jouant à merveille l'étonnement. Quel singulier homme ! Jamais il n'avait été aussi dur pour moi qu'aujourd'hui !

— C'était sans doute pour que votre surprise fût plus grande, fit en riant le greffier ; toujours est-il que vous voilà libre. Signez le reçu de l'argent qui vous appartient déposé au greffe et vous pouvez vous en aller.

Sans se presser, Allmayer demanda qu'on voulût bien aller lui chercher une voiture et y placer son balluchon ; puis il sortit après avoir serré la main du gardien-chef et l'avoir remercié de tous les bons soins qu'il avait eus pour lui.

Les journaux ont raconté que, le soir, on le vit assister à une première représentation à la

Comédie-Française, en habit et le gardénia à la boutonnière. Le fait était vrai, sauf pour l'habit et le gardénia. Allmayer, qui ne possédait que quelques francs en quittant Mazas, s'était fait conduire directement chez mademoiselle B..., une de ses maîtresses, qui lui avait toujours témoigné une certaine affection ; il savait bien que chez elle il trouverait l'argent nécessaire pour mettre la frontière entre lui et les gendarmes.

— Madame est au Théâtre-Français, lui répondit la camériste un peu étonnée de le voir apparaître, car elle le savait en prison.

— C'est bien, répondit Allmayer, je vais la rejoindre.

Et il s'en fut au Théâtre-Français où plusieurs de ses amis le rencontrèrent dans les couloirs. Il leur annonça que son innocence étant reconnue il venait d'être remis en liberté.

Madame B... était généreuse ; elle donna à Allmayer tout l'argent qu'elle avait sur elle, quelques centaines de francs.

L'évadé, le lendemain matin, prenait le train pour Bruxelles.

Dès que je fus informé de cette évasion fantastique, je télégraphiai à Bruxelles et à Londres, pour qu'on arrêtât Allmayer, mais cet étonnant Rocambole avait, à ce moment-là, une chance de... voleur.

Arrêté à Bruxelles et à peine conduit à la prison de Saint-Gilles, il demanda un avocat, s'enquit de toutes les formalités d'extradition, et sut bien vite qu'à ce point de vue, il avait été illégalement arrêté, la police de Bruxelles ayant reçu directement ma dépêche avant qu'aucune demande d'extradition ne fût légalement transmise par le gouvernement français au gouvernement belge.

Il gagna contre moi cette première manche ; pendant plusieurs jours, on négocia entre Paris et Bruxelles au sujet de cet escroc ; et comme, en réalité, une irrégularité grave avait été commise et donnait lieu forcément à des conflits, M. Flourens, alors ministre des affaires étrangères, ne put que renoncer à demander l'extradition.

Allmayer se fit alors conduire aux frais du gouvernement belge à la frontière hollandaise ou allemande, je ne sais plus au juste, gagna

le port le plus proche et s'embarqua pour le Maroc.

Telle est la première partie de l'histoire fantastique de cet homme qui avait su réaliser les conceptions les plus extravagantes des romanciers.

Sans avoir l'expérience du bague comme *Vautrain*, il fut plus habile que Rocambole.

CHAPITRE IV

UNE ÉPOPÉE

A partir de ce moment, l'histoire d'Allmayer devient une épopée. Véritable Protée, il passe d'Afrique en France, de Bruxelles à Paris, ramassant toujours, partout, dans des escroqueries innombrables, des billets de mille francs; ici s'appelant le vicomte de Bonneville, Meyer avec un *e*, Mayer avec un *a*, le vicomte de Maistre, le comte de Maupas, le comte de Motteville, etc., etc.; — je crois que tout l'armorial de France y passa.

Il ne se contentait même pas de faire des escroqueries, il faisait aussi des affaires, achetait des moutons, vendait des chameaux, et cet être étrange était si bien doué que, plus

tard, quand il fut arrêté, j'entendis un des plus gros négociants de Paris déclarer qu'Allmayer était l'homme qui connaissait le mieux les laines du monde entier; et notez qu'il avait été dupé par notre escroc!

— Quand il vint pour la première fois à mon bureau, disait ce négociant, qui passe, avec juste raison, pour l'un des hommes les plus éminents de la Bourse du Commerce, je fus stupéfait de voir un jeune homme connaître les laines du monde entier, et exposer avec une lucidité parfaite les modifications probables des cours.

Il est permis de se demander comment des êtres aussi bien organisés n'ont de goût que pour le mal et se donnent, en réalité, beaucoup plus de fatigue pour voler qu'il ne leur en faudrait pour gagner honnêtement une fortune, avec l'intelligence que la nature leur a donnée.

On aurait dit qu'Allmayer possédait l'anneau de Gygès. De temps en temps, sa présence était signalée à Paris. On avait beau se mettre à sa recherche, on ne trouvait rien; puis, tout-à-coup on apprenait qu'il était venu sous le

nom de Meyer monter une affaire colossale d'escroquerie.

C'était toujours le bel Eugène aimé des femmes. Sans se confier à aucune, sans faire d'aucune sa complice, il savait se servir de toutes.

Un jour, chez une très jolie femme qui ne se doutait pas du rôle qu'il lui faisait jouer, le prétendu Eugène Meyer se fit présenter comme un gros brasseur d'affaires, faisant au Maroc des fournitures d'armes considérables. Négligemment, il raconta qu'à la suite de ses fournitures, il se trouvait créancier de M. A..., gendre de M. C..., un des plus gros banquiers de Paris, pour une somme de 760,000 francs. Il ajouta que, comme garantie de cette créance, il possédait une traite signée de M. A...

Il y avait là deux caissiers qui auraient voulu gagner une somme assez rondelette avec l'argent de leur patron et un négociant un peu gêné qui avait besoin d'une commandite.

Tout ce monde se mit au service du séduisant escroc et chercha à négocier cette traite de 760,000 francs. Mais ce n'était pas facile, la somme était trop grosse.

— Ce n'est que ça? répondit Eugène Meyer. Eh bien! je vais aller trouver mon ami A... et je vais lui faire faire plusieurs traites de 50,000 francs; c'est l'homme le plus aimable du monde, et ce n'est vraiment pas sa faute si en ce moment son beau-père le tient d'une façon trop serrée parce qu'il a fait quelques grosses pertes à la Bourse. Du reste, je vais lui faire donner l'aval de garantie de sa femme.

Ainsi fut dit, ainsi fut fait : de fausses traites de 50,000 francs furent apportées par Allmayer et escomptées par ses complices inconscients.

Les malheureux, pourtant, furent arrêtés pendant que le prétendu Eugène Meyer prenait, encore une fois, la poudre d'escampette.

Mais, je dois dire que cet étonnant Rocambole ne les laissa pas en prison sans prendre leur défense, du moins en apparence.

La veille du procès, un journal publiait la lettre suivante :

« Le 26 septembre 1887.

» Monsieur le rédacteur,

» J'ai l'honneur de porter, par la voie de

votre estimable journal, à la connaissance de M. le procureur de la République à Paris, les faits suivants :

» Tous les journaux mènent grand bruit au sujet de prétendues tentatives d'escroqueries qui auraient été dirigées contre la famille A...

» Principal accusé dans cette affaire, je serais resté bien tranquillement à Paris pour prendre toute la responsabilité et donner toutes les explications. Je n'ai pu agir ainsi, étant poursuivi pour une affaire antérieure.

» Cette fuite, je le comprends, a été interprétée comme une preuve de culpabilité. On a mis en état d'arrestation six individus et on a incriminé deux personnes absentes de Paris en ce moment.

» Ces huit personnes sont absolument hors de cause, absolument innocentes, et n'ont jamais agi que de parfaite bonne foi, ignorant même mes affaires dans les détails. C'est en présence de ces arrestations que j'ai cru de mon devoir de vous envoyer la présente.

» Mon nom Meyer n'est qu'un pseudonyme sous lequel me connaissent les personnes précitées.

» Si je ne puis aller par moi-même au parquet porter la présente déclaration, il se présente cependant un moyen, le plus sincère et le plus simple.

» Je vous l'expose. Pouvant faire la lumière, si le gouvernement français veut bien, par une note insérée dans les principaux journaux, me donner un sauf-conduit absolu, je m'engage, dès la publication de ce sauf-conduit, à me rendre directement à Paris, chez le procureur de la République.

» Il est bien entendu que je serai absolument libre et que, ni pour le passé, ni pour un fait quelconque, je ne pourrai être arrêté et que je pourrai librement regagner une frontière dès que j'aurai donné les explications et avant l'expiration du temps que me donnera le sauf-conduit.

» Ce sauf-conduit au nom de Meyer incriminé dans l'affaire A..., c'est-à-dire à mon nom d'emprunt, couvrira, bien entendu, ma personne, quel que soit mon nom véritable.

» Je crois vous avoir exposé la seule façon de faire cesser une détention qui atteint six

personnes innocentes et laisse soupçonner deux personnes absentes.

» Si le gouvernement a le souci de faire bonne justice, et j'en suis convaincu, il ne refusera certes pas ma proposition. Je serai à Paris dès la publication de ce sauf-conduit dans les conditions précitées.

» Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

» E. MEYER. »

N. B. — Étant réfugié chez un ami à proximité de Paris, vous comprenez aisément que pour éviter que le timbre de la poste ne divulgue mon adresse, j'envoie la présente à l'étranger, chez un correspondant qui l'expédiera.

La justice ne donne pas facilement des sauf-conduits, et la bravade d'Allmayer n'était pas dangereuse pour lui, pas plus du reste qu'elle n'était profitable aux pauvres diables qu'il avait compromis et qui furent condamnés.

Peut-être, après tout, comme dans beaucoup d'affaires d'escroqueries, étaient-ils plus

dupes que complices ; néanmoins, je dois dire qu'il fut établi d'une façon si certaine qu'Allmayer les avait éblouis, fascinés en faisant miroiter devant eux les affaires colossales qu'il voulait faire, — qu'ils obtinrent le minimum de la peine.

Le lecteur va certainement penser : il faut vraiment que la police et surtout M. Goron qui la dirigeait, aient montré une maladresse excessive pour qu'un filou comme Allmayer se soit permis pendant de si longs mois de faire un pied de nez aux gendarmes, voyageant impunément à travers l'Europe et la France et venant à Paris faire de bons diners jusque dans les restaurants voisins du quai des Orfèvres !

Cette appréciation serait inexacte comme presque toutes celles que fait le public. Le chef de la police de Sûreté n'est point doué d'une seconde vue et n'a pas à son service une somnambule extra-lucide ; il faut donc qu'il se serve de son intelligence et aussi que le hasard le serve, lui donne au moment opportun le tuyau qui met sur la bonne route.

Or, pour retrouver Allmayer, je n'avais de lui qu'une mauvaise photographie, faite par le

service anthropométrique quand il avait été arrêté, et ce merveilleux comédien, au moment où il s'était trouvé devant l'objectif, avait eu une telle crise de larmes qu'il était absolument méconnaissable.

Plus tard, quand il fut de nouveau pris, je comparai le portrait à l'original ; je ne pus m'empêcher de reconnaître qu'il aurait passé vingt fois à côté de moi sans que je le reconnaisse. Il était impossible de se douter que l'élégant viveur au chapeau bien ciré, à la moustache en croc, qui courait les endroits où l'on s'amuse, était le même personnage larmoyant dont l'appareil photographique de M. Bertillon avait gardé l'image.

Il m'est arrivé du reste à ce sujet une aventure assez plaisante.

Un soir, j'étais entré aux Montagnes Russes, boulevard des Capucines ; mes fonctions m'obligeaient alors à faire de fréquentes visites aux lieux de plaisir ; j'étais assis au café en train de prendre un bock, quand à deux pas de moi j'aperçus le secrétaire d'un commissaire de police que je connaissais beaucoup attablé avec un individu dont la physionomie me frappa.

— Sapristi ! pensai-je, mais c'est Allmayer !

Je tirai de ma poche la photographie du contumace, qui ne me quittait pas, et je fis signe à mon ami le secrétaire de venir me parler.

— Savez-vous, lui dis-je, avec qui vous vous trouvez ?

— Parfaitement, me répondit-il, c'est mon meilleur ami.

— Regardez, dis-je, en lui montrant la photographie.

— Tiens, s'écria le brave secrétaire, comment avez-vous son portrait ?

— Son portrait ? mais c'est Allmayer !

Mon ami eut un accès de douce hilarité et alla chercher son camarade.

C'était un bijoutier du boulevard, très honorablement connu. Il fut stupéfait en s'apercevant qu'il ressemblait à ce point à l'escroc recherché depuis tant de mois.

Étonnez-vous, après cela, que même avec une photographie du service anthropométrique, il ne soit pas facile aux agents de retrouver un voleur ou un assassin !

Enfin, dans tout le personnel de la Sûreté,

un seul agent connaissait l'escroc, l'agent Soudais qui avait arrêté P... à Tlemcen, et ensuite Allmayer, quand celui-ci était revenu de Strasbourg à Paris.

Soudais s'était attaché à cette piste avec une grande patience.

Sur une dénonciation, il partit pour Belgrade où bien entendu il ne trouva plus son homme. Il fit encore le voyage de Gênes sans résultat.

Pendant ce temps, tous les trimestres, on signalait à Paris la présence de l'escroc, qui était allé dîner ou souper dans un grand restaurant, et qui disparaissait ensuite comme un météore.

— Pourquoi, dira-t-on, Soudais ne se trouvait-il pas là pour arrêter l'escroc quand il se montrait à la Maison Dorée ou au Café Anglais ?

D'abord, il aurait fallu que le hasard servit Soudais et qu'il ne fût point à la Maison Dorée quand Allmayer allait au Café Anglais, et vice-versa ; ensuite, il ne faut pas s'imaginer que les agents de police ont des crédits suffisants pour aller prendre leurs repas dans les grands

restaurants, où ils seraient du reste de suite brûlés.

Quand ils suivent un monsieur de la haute qui entre dans un établissement très cher, ils sont obligés d'attendre sa sortie chez le maitre d'hôtel d'en face.

C'est un grand luxe pour eux, une dépense extraordinaire, quand ils dînent à la brasserie ; les grands restaurants leur sont absolument interdits.

Au moment de l'affaire Prado, ce fut sur un ordre spécial du juge d'instruction que les agents allèrent passer des nuits au Café Américain, et encore se contentèrent-ils de n'y prendre que quelques carafes de bière.

Ordinairement, pour les filous de l'espèce d'Allmayer, il se trouve une femme, une maîtresse de passage qui les vend et les fait arrêter ; mais l'extrême habileté de ce Rocambole était de conquérir les femmes sans se livrer à elles ; il apparaissait toujours dans le monde de la galanterie sous un aspect nouveau, et celles qu'il honorait de son amour croyaient la plupart du temps que l'amant qu'elles avaient à leurs pieds était un vicomte très au-

thentique et non le contumax dont le signallement avait été affiché sur tous les murs de Paris. Car en même temps que P... avait été condamné à cinq ans de réclusion, Allmayer, par contumace, avait été frappé de vingt ans de travaux forcés.

Or ce contumax insaisissable continuait à se signaler à nous par de nouveaux exploits.

Un des plus beaux coups qu'il ait faits est celui-ci :

Il était arrivé à persuader à un négociant de Marseille, M. R..., que lui seul pouvait faire aboutir une grosse spéculation sur les moutons, dont la base était une importante commande du gouvernement qu'il s'agissait d'obtenir.

Avec sa désinvolture convaincante, Allmayer avait expliqué qu'il possédait les plus hautes relations, mais il avait déclaré sans ambages à son nouvel associé que dans ce siècle tout s'achète, et qu'il faut payer tous les concours.

Il avait donc désigné un très haut fonctionnaire qui, en effet, était assez puissant pour faire réussir la combinaison.

— Je veux, dit-il, que vous lui envoyiez vous-même vingt mille francs sous pli chargé ; il sait ce qu'il doit faire et il le fera.

Le moyen de se défier d'un diable d'homme qui ne demandait même pas que l'argent lui passât par les mains !

M. R... consentit à envoyer les vingt mille francs.

Dans son cabinet, l'envoi fut préparé avec un soin extrême. Pendant que le négociant comptait les billets de banque, Allmayer écrivait l'adresse sur une grande enveloppe. La lettre d'envoi et les billets de mille francs, introduits dans cette enveloppe, Allmayer, très naturellement, la cacheta, puis la mit dans le buvard qui était devant lui, et sur lequel il pressa, afin de sécher l'écriture de l'adresse et aussi diminuer un peu le volume apparent du pli, qui semblait trop gros.

Puis, il remit la précieuse lettre à M. R..., qui la fit porter à la poste par son caissier avec mission de la charger.

On devine qu'Allmayer avait mis à l'avance dans le buvard une enveloppe identiquement semblable, pleine de vieux mor-

ceaux de journaux. C'était celle-là que le caissier était allé charger à la poste...

Quant au pli qui contenait les 20,000 francs, l'escroc l'avait escamoté dans son pantalon !

Le haut fonctionnaire dont nous parlons fut un peu stupéfait en recevant un pli chargé contenant un feuilleton du *Petit Journal*, mais le pot aux roses ne se découvrit que quelques mois plus tard, lorsque M. R... écrivit une lettre de sottises pour reprocher au pauvre homme de ne point avoir fait ce qu'il avait promis en échange des vingt mille francs touchés par lui.

A ce moment, Allmayer était bien loin de Marseille, de l'Algérie et du Maroc, — où devaient être achetés les moutons.

Il jouissait doucement de la vie sur une jolie plage normande, en compagnie d'une femme charmante et fort riche, qui s'imaginait très naïvement que l'homme qu'elle aimait appartenait à la plus vieille noblesse de France.

Le séjour d'Allmayer sur cette plage fut un pur vaudeville. Il avait loué un ravissant chalet et il menait avec son amie une vie de grand seigneur.

Tout le monde d'ailleurs s'y était laissé prendre ; même le brigadier de gendarmerie, qui était tout fier de serrer la main de M. le vicomte, un véritable noble, celui-là, qui aimait à causer avec les vieux soldats et leur raconter ses campagnes d'Afrique. Car Allmayer avait laissé échapper négligemment qu'il avait été officier aux spahis.

Comment, d'ailleurs, douter qu'un homme qui connaissait si bien les petites habitudes des garnisons d'Algérie n'eût pas fait campagne au désert ?

Comme par hasard, il avait raconté aux gendarmes comment il s'était signalé, n'étant encore que sous-officier, en faisant prisonnier tout un goum insurgé et comment on lui avait donné la médaille militaire.

— Mais, monsieur le vicomte, pourquoi ne portez-vous pas le ruban ? avait demandé Pandore.

— Oh ! s'était écrié négligemment Allmayer, c'est un peu de coquetterie : je suis encore trop jeune pour cela ; le ruban jaune, voyez-vous, cela vieillit !

Aussi n'y avait-il pas d'homme plus consi-

déré dans le pays par les autorités, et on était heureux de lui accorder toutes les petites faveurs refusées au vulgaire.

Ainsi, un jour qu'il était monté dans le train avec un superbe caniche noir appartenant à son amie, le chef de gare voulut lui faire remarquer qu'il était interdit aux voyageurs d'emmener avec eux des chiens.

— Quoi ! s'écria avec indignation le brigadier de gendarmerie qui se promenait sur le quai, y pensez-vous ! le chien de M. le vicomte !

Le chef de gare interdit, craignant de s'être mis une mauvaise affaire sur les bras, se recula, en soulevant respectueusement sa casquette.

Et Allmayer partit triomphalement avec son caniche.

On ne pouvait demander à la jolie femme qu'il entourait de soins et de prévenances d'être plus soupçonneuse que les gendarmes.

Un soir, qu'il s'était montré plus charmant que jamais, Allmayer lui dit :

« Ma chère amie, je crois que vous avez en ce moment de l'argent disponible ; or, j'ai un petit retard dans le paiement de cette propriété dont je vous ai souvent parlé et que j'ai ven-

due ; vous seriez fort aimable de me prêter trente mille francs que je vous rendrai dans huit jours. »

Il est toujours profitable d'obliger les gens riches ; la dame fut très heureuse de remettre trente billets de mille à son amant.

Quinze jours après, Allmayer prenait le train pour Paris afin d'aller toucher chez son notaire le prix de sa propriété, et la dame ne revit plus son vicomte qu'en cour d'assises.

On pourrait remplir un volume de toutes les histoires d'Allmayer. En Italie, au Maroc, en Algérie, il commit des escroqueries innombrables, dont le détail n'est pas resté dans ma mémoire.

A Paris, il trouva le moyen de s'installer, à deux reprises différentes, rue Monge et boulevard des Batignolles.

Rue Monge, il avait réalisé la fantaisie d'Eugène Chavette, *Ami de son concierge*. Son pipelet avait pour son locataire une véritable admiration et ne donnait sur lui que des renseignements dignes d'un richissime étranger ; le pauvre homme aimait tant Allmayer qu'il se compromit presque pour lui.

« Monsieur Eugène, disait-il, quel homme ! En voilà un qui est bon et pas fier. » Les mauvaises langues dans le quartier prétendaient que le pauvre concierge aurait été trop heureux de donner sa fille à Allmayer si elle avait eu l'âge de se marier.

Boulevard des Batignolles, ce fut une autre histoire. Là, il apparut comme un grand seigneur, attendant l'héritage d'un parent dix fois millionnaire qui lui avait fait fait don de sa fortune par un acte authentique, acte qu'Allmayer savait montrer à tous les gogos qu'il voulait fasciner et qui apparaissait sur grand papier avec cachets authentiques.

Une de ses dernières escroqueries à Paris fut l'achat d'un coffre-fort de plusieurs milliers de francs, qu'il se fit livrer par la maison Fichet, pour mettre en sûreté ce fameux héritage.

Inutile de dire que ni les mobiliers qu'il acheta pour s'installer dans ses différents logis, ni le coffre-fort ne furent jamais payés.

Ni les concierges, ni les coffres-forts ne virent jamais la couleur de l'argent d'Allmayer.

Cet homme avait le génie du vol, et, pour ne point être obligé de changer à chaque instant son linge, il choisissait des pseudonymes dont les initiales correspondaient à celles marquées sur ses chemises. Et puis, pas de faiblesses amoureuses. Quand il rencontrait une jolie femme et qu'il la désirait, il se jetait sur elle un peu comme le faucon sur sa proie ; mais, le caprice passé, il secouait derrière lui la poussière de ses souliers et s'en allait vers de nouvelles amours.

Ce n'est pas lui qui, comme Prado, aurait donné un peu de son cœur à une jolie Bordelaise !

Toutes les forces de son être semblaient converger vers un but unique : tromper, voler ses semblables ; il n'avait pas les petites faiblesses ordinaires de ses confrères, qui sont comme les défauts de cuirasse des criminels et qui permettent la plupart du temps à la police de les prendre.

Donc nous ne parvenions pas à mettre la main sur Allmayer et il y avait, je le reconnais, un côté prêtant à rire, dans ce rôle de carabinier

arrivant toujours trop tard, quand l'escroc s'était envolé.

Nous finîmes pourtant par prendre le roi des escrocs.

CHAPITRE V

L'HALLALI

J'étais agacé d'avoir ainsi, de temps à autre, des nouvelles de mon insaisissable Rocambole, nouvelles que la presse agrémentait toujours d'une note aimable pour les « maladresses de la Sûreté. »

Je voulais, à tout prix, arrêter Allmayer, et me heurtais à des mauvaises volontés ou à des malchances qui paralysaient l'action de mes agents.

Bien des gens qui avaient connu l'escroc, qui avaient été ses compagnons de fête, le rencontraient sur le boulevard. Mais même ceux-là qui avaient été ses victimes se gar-

daient bien de le faire arrêter ou de dénoncer sa présence à la Sûreté : les uns afin d'éviter l'ennui de comparaître comme témoins en justice, les autres répugnant à une dénonciation.

C'est ainsi du reste que beaucoup d'escrocs peuvent rester longtemps sur le boulevard et jouir d'une impunité prolongée, grâce à cette complicité involontaire, inconsciente, de la foule qui confond souvent la dénonciation malhonnête et brutale avec l'aide nécessaire que tous les citoyens doivent donner à la justice pour défendre la société contre les bandits.

J'avais bien fait tirer à des centaines et des centaines d'exemplaires la photographie d'Allmayer que possédait le service anthropométrique. Malheureusement, je l'ai déjà dit, elle était peu ressemblante, et il eût été impossible de reconnaître le brillant gentilhomme de grand chemin qu'était devenu Allmayer dans le Jean qui pleure prisonnier qui avait posé devant l'objectif de M. Bertillon.

Cependant j'avais fini par intéresser à cette chasse jusqu'alors infructueuse tout le per-

sonnel de la Préfecture de police, et l'on me communiquait les renseignements de province qui d'ordinaire ne passent pas par le service de la Sûreté.

C'est ainsi que j'appris, trop tard malheureusement pour l'y faire arrêter, qu'Allmayer était passé par Lyon où tout le monde l'avait pris pour un officier de cavalerie. Il avait même si bien joué son rôle qu'il avait, donné dans un des plus beaux hôtels de la ville un grand dîner à ses soi-disant collègues et qu'un certain nombre d'officiers, trompés par ses allures de grand seigneur, n'avaient pas manqué d'assister à cette petite fête — laquelle du reste avait été charmante et ne s'était terminée qu'au petit jour !

Enfin, on me signala, au Casino d'Aix, le passage d'un pseudo-gentilhomme, le vicomte de Malville, qui avait commis en quelques jours d'innombrables escroqueries : il avait même triché au jeu.

Le gaillard avait opéré avec une telle maestria que le lendemain de sa fuite on s'était demandé s'il n'était pas Allmayer ; un peu tardivement, comme cela arrive souvent,

le commissaire avait eu alors l'idée de regarder la photographie que je lui avais envoyée.

Si mauvaise qu'elle fût, en la comparant au sujet, il eût pu avoir une heureuse intuition; mais le sujet était bien loin!

Cinq ou six jours après, mon ami Guérin, qui était secrétaire du préfet de police, un camarade excellent, dont j'ai bien regretté la mort, eut la bonne idée de me faire parvenir la copie d'une dépêche transmise par le commissaire de police de Biarritz à la Sûreté générale.

Cette dépêche était ainsi conçue :

*« Commissaire spécial Biarritz,
Intérieur, Paris.*

» Un individu vient de passer quelques jours à Biarritz, où il a commis diverses escroqueries et emprunté 20,000 francs au directeur du Casino.

» Cet individu, qui a pris le nom de M. de Bonneville, a dû se diriger sur Bordeaux. Au moment de partir, il a changé de nom et a pris celui de Mario-Magnan.

Cet escroc se dit protégé par M. X..., député d'Algérie. »

J'avais la tête tellement pleine d'Allmayer à ce moment-là que l'idée me vint que c'était lui.

Bonneville, Malville, ces deux pseudonymes cachaiient évidemment le même personnage; l'escroc d'Aix était le même que celui de Biarritz, et cet escroc, je n'en pouvais douter, était Allmayer.

Il se disait protégé par un député d'Algérie, de ce pays qu'il connaissait pour y avoir été disciplinaire et surtout pour y avoir tenté des escroqueries.

L'Algérie, c'était le champ de bataille d'Allmayer.

Aussitôt, sans hésiter, je télégraphiai, au nom du préfet, au commissaire central de Bordeaux :

« L'homme qui vous est signalé par une dépêche de votre collègue de Biarritz est certainement Allmayer, dont vous avez du reste la photographie; prenez toutes vos précautions. Je vous envoie l'agent Soudais qui connaît le personnage. »

Je fis venir Soudais et lui montrai la dépêche du commissaire de police de Biarritz.

— Vous avez raison, me dit-il; ça, c'est la marque de fabrique d'Allmayer.

Le temps de mettre quelques chemises dans une valise et Soudais prenait le premier train pour Bordeaux.

En arrivant, il eut la bonne fortune de savoir tout de suite à quel hôtel était descendu Mario-Magnan; mais là, une déception l'attendait; le commissaire central de Bordeaux, sans doute, avait cru que le chef de la Sûreté de Paris avait beaucoup trop d'imagination et n'avait point jugé nécessaire de prendre les précautions recommandées. Quand Soudais eut décliné ses qualités au directeur de l'hôtel, celui-ci lui dit :

« En effet, nous avons encore ici, hier soir, M. et madame Mario-Magnan, un ménage charmant! Le mari, un parfait homme du monde, et la femme jolie, élégante, distinguée! Ils sont partis brusquement, dans la soirée; voici comment :

» Un agent s'est présenté à l'hôtel, en l'absence de M. Magnan, et m'a prié de lui dire

que le commissaire central désirait lui parler. Quand mon locataire rentra, je lui fis la commission.

» — Sacré nom d'un chien! s'écria-t-il, le commissaire de Bordeaux est un ami de mon père, et je le connais bien, c'est un vieux rasoir...! S'il croit que je fais mon voyage de noces pour m'ennuyer en sa compagnie, il se trompe! Je vais partir tout de suite.

» Ils ont fait aussitôt leurs malles et se sont fait conduire au chemin de fer. »

Inutile de dire que, dans l'hôtel, tous les employés ne donnaient que les meilleurs renseignements sur ce couple généreux qui avait le pourboire extrêmement facile.

Sans perdre de temps, Soudais revint immédiatement à la gare et très difficilement parvint à connaître la route suivie par les fugitifs.

Allmayer d'abord avait fait enregistrer ses bagages pour Paris; puis, brusquement, au dernier moment, il les avait fait inscrire pour Coutras.

Naturellement, Soudais partit pour Coutras.

Là, un quart d'heure d'arrêt, une foule de voyageurs, la gare encombrée de bagages. Il fallait bien, cependant, savoir quel chemin avait pris le couple Mario-Magnan. Enfin, priant, menaçant, Soudais obtint la communication des livres et vit que les deux voyageurs partis de Bordeaux, avec des bagages enregistrés pour Coutras, avaient continué sur le Havre. Le train dans la direction de Rouen et du Havre était en gare. Soudais n'eut que le temps de me télégraphier :

« L'homme parti pour le Havre avec avance de plusieurs heures. Je file derrière lui »

En recevant cette dépêche, je fis cette réflexion : qu'il fallait beaucoup plus de temps pour aller de Coutras au Havre que de Paris au Havre ; immédiatement, j'envoyai dans cette ville l'agent Bleuze.

Dès que celui-ci fut arrivé, il chercha à savoir quelles étaient les personnes venues de Coutras ; cela ne pouvait être très difficile,

les voyageurs pour ce long trajet n'étant pas très nombreux. Néanmoins, le chef de gare déclara qu'il n'avait aucun billet de Coutras au Havre ; heureusement, quelques heures après, arrivait Soudais qui, plus persuasif ou plus autoritaire, se fit donner le paquet des billets rendus à la gare depuis plusieurs jours et trouva deux billets de premières de Coutras au Havre.

— Cette fois, pensa l'agent, je crois que je le tiens.

Cependant il était impossible d'obtenir à la gare des renseignements complémentaires ; nul employé ne savait sur l'omnibus de quel hôtel avaient été transportés les bagages des deux voyageurs venus de Coutras.

Voilà donc mes inspecteurs se promenant dans le Havre, le nez au vent, l'œil au guet, espérant dans le hasard.

Ils s'en vont à Sainte-Adresse, se disant qu'Allmayer peut-être irait y respirer l'air pur de la mer ; ils y passent toute la journée, regardant vainement toutes les voitures qui arrivent. Rien !

A la nuit tombante, ils rentraient au Havre

un peu penauds, se demandant si leur gibier était encore au gîte, quand, en traversant le boulevard de Strasbourg, leurs regards furent attirés par la toilette élégante et la beauté d'une jeune femme passant en voiture découverte.

Mais en regardant cette jolie personne, leurs yeux tombèrent aussi sur son compagnon, un brillant jeune homme à la moustache relevée, mis à la dernière mode.

— C'est lui, s'écria Soudais.

Et d'un bond il s'élança à la tête des chevaux qu'il arrêta net. Bleuze, de son côté, avait sauté sur le marche-pied de la voiture et saisi le jeune homme au collet.

— Monsieur, vous vous trompez, s'écria le compagnon de la dame.

— Possible, répondit Soudais ; mais allons nous expliquer à la permanence, à l'Hôtel de Ville.

Pas une seconde, Allmayer ne perdit son sang-froid, et pendant toute cette scène il souriait gentiment comme un homme du monde qu'amuse une absurde méprise.

Cependant, quand il fut en présence du com-

missaire central du Havre, il comprit que cette fois il était pris.

Il lui fut impossible d'éblouir le magistrat en parlant de ses belles relations et de ses nobles ancêtres. Et, comme naturellement, il ne pouvait produire des papiers en règle... M. Balmar, qui était alors commissaire central au Havre, vint immédiatement faire une perquisition à l'hôtel Frascati, où était descendu le couple élégant.

On ne trouva que des chemises de soie et des flacons de parfum, ce qui s'expliquait, Allmayer étant un élégant *di primo cartello*. Bien entendu, aucune trace de papiers compromettants.

Néanmoins le gaillard, quand il se vit entre les mains de Soudais, qui n'avait point envie de le lâcher, comprit que, désormais, toute comédie était inutile.

— C'est bien, dit-il, je suis pris. Oui, c'est moi qui suis Allmayer.

Alors Rocambole reparut. Cet homme étrange, qui devait s'amuser beaucoup de ce que disaient de lui les journaux, voulut encore éblouir la foule par un acte de générosité inat-

tendu qui devait entretenir la légende fantastique faite autour de son nom.

La perquisition finie, il s'approcha de M. Balmar et, avec le plus grand calme, il lui dit qu'il avait une déclaration de la plus haute importance à faire à M. le procureur de la République.

On ramena Allmayer au poste de l'Hôtel de Ville où le magistrat vint l'interroger.

— Voici, monsieur le procureur de la République, ce que j'ai à dire, fit notre homme avec des allures de prince donnant audience à un de ses sujets : « Je ne veux pas qu'un innocent paye pour un coupable. Vous avez fait arrêter, hier, quelqu'un pour un vol commis à l'administration des postes. C'est moi qui ai pris le pli chargé dont il s'agit. »

Comme on le voit, Allmayer, depuis deux jours au Havre, n'avait pas perdu son temps, ni ses bonnes habitudes.

Puis, se tournant vers Soudais qui ne le quittait pas des yeux :

— Allons, monsieur Soudais, dit-il en souriant, ne m'en veuillez pas trop des pas et démarches que je vous ai fait faire. Vous me

connaissiez, mais je vous connaissais aussi. A cent mètres je vous dépistais et je prenais l'autre trottoir. Vous ne vous doutez pas combien de fois nous nous sommes rencontrés à Paris !

Il y avait dans tout cela beaucoup de fanfaronnade et la fanfaronnade était un des procédés ordinaires d'Allmayer.

Néanmoins, cet homme singulier dormit d'un excellent sommeil la nuit qu'il passa au Havre, dans une cellule de la maison d'arrêt, en compagnie des deux agents qui, trop heureux d'avoir mis la main sur un aussi gros gibier, ne voulaient pas le perdre de vue une seconde. Quant à la jolie femme qui accompagnait l'escroc, elle était simplement une de ses victimes, et non une de ses complices ; — c'était une pauvre créature naïve qui avait abandonné une superbe situation pour suivre le prétendu grand seigneur. Elle fut remise en liberté après une enquête rapide.

Le lendemain, en s'éveillant, Allmayer sourit en voyant la mine un peu jaune de Soudais et de Bleuze qui, eux, n'avaient dormi que d'un œil, en gendarmes.

— Ah ! messieurs, s'écria-t-il, je vois bien que je vous ai fait passer une nuit détestable. Vraiment, ce n'est pas de ma faute, et je vous en fais toutes mes excuses.

Puis, il se mit à sa toilette avec un soin minutieux, suppliant qu'on voulût bien lui donner une glace pour qu'il pût faire sa raie et arranger son nœud de cravate.

J'allai attendre le prisonnier à la gare Saint-Lazare, et, le bruit de l'arrestation du fantastique Rocambole s'étant répandu dans Paris, il y avait autant de monde pour l'attendre, que jadis lorsque le père Claude vint prendre livraison de Troppmann arrivant, lui aussi, du Havre.

Je me souviens qu'au moment où je partais pour la gare Saint-Lazare, un agent me fit remarquer que la dernière condamnation par contumace d'Allmayer était encore affichée au Palais de Justice :

« Allmayer Eugène, 29 ans, sans profession, né à Paris et ayant demeuré boulevard Haussmann, contumax.

» Taille 1^m60, cheveux et sourcils bruns,

front large, yeux gris, nez moyen, menton couvert, visage allongé, teint pâle.

» Vol et faux en écritures de commerce et usage, commis en 1886.

» A été condamné par les assises du 25 février à vingt ans de travaux forcés et 100 francs d'amende. »

En prenant livraison de mon prisonnier, je ne pus m'empêcher de faire la réflexion que l'agent qui l'eût reconnu à ce signalement eût été vraiment bien malin. D'ailleurs la photographie tirée à des centaines d'exemplaires que j'avais dans ma poche ne m'aurait pas permis davantage de dire : le voilà !

Pour le soustraire à la foule, nous fûmes obligés de le faire entrer dans le bureau du chef de gare.

Il avait un peu pâli quand il avait vu tant de monde sur le quai.

— Comme c'est agréable, dit-il en montrant ses menottes, de passer ainsi devant des gens qui vous ont connu ! Ne me faites pas voir ainsi qu'une bête curieuse !

Nous le fîmes monter dans un petit om-

nibus de la Compagnie, où je pris place avec Soudais et Bleuze, et l'on fila rapidement vers le quai des Orfèvres.

Après un rapide interrogatoire que lui fit subir M. Bernard, procureur de la République, on le ramena dans mon bureau où un copieux dîner lui fut servi. Il semblait avoir grand'-faim, et il y fit honneur.

Quand il eut fini, pendant qu'il fumait une cigarette, je lui dis :

— Eh bien ! maintenant, causons.

— Volontiers, répondit-il.

Et avec un sang-froid qui ressemblait beaucoup à du cynisme, il se mit à me conter, avec complaisance, ses dernières aventures.

Mais autant il mettait de bonne humeur à parler de toutes ses escroqueries, autant il protestait avec indignation contre les faux qui lui étaient reprochés.

Le voleur avait fait déjà son plan de défense. Il savait que ses faux étaient passibles du bagne, et il ne voulait courir le risque que des cinq années de prison réservées à l'escroquerie.

Tout à coup, il me lança cette boutade :

— Vous me reprochez de m'être créé des ressources par le vol et l'escroquerie ? Quel si grand mal ai-je donc fait ? L'argent que j'ai pris n'a-t-il point profité à d'autres ? Ne l'ai-je pas jeté dans le commerce ? Je dépensais sans compter. J'ai toujours aimé vivre en grand seigneur.

Rien ne peint mieux l'inconscience de cet homme.

Jamais une seconde il ne lui vint l'ombre d'une pensée de repentir. Jamais il ne regretta un instant d'avoir perdu sa vie, lui qui aurait pu si facilement conquérir, en travaillant, une situation honorable. Il était né pour le mal et il n'y avait que le mal qui le tentait.

CHAPITRE VI

TENTATIVE DE REVANCHE

Ce qui perdait souvent Allmayer, c'était sa forfanterie ; je n'avais pas besoin d'être mis en garde contre lui, et cependant, il trouva le moyen de me décider à veiller encore avec plus de vigilance s'il était possible.

On l'avait mis à la Conciergerie où il occupait une cellule double en compagnie de deux agents de la Sûreté chargés de le garder.

Un soir, il leur dit :

« M. Goron a gagné la première manche, mais j'espère gagner la seconde. »

Bientôt, cependant, comme les agents de la Sûreté n'ont pas pour mission de passer leur

vie en prison avec les inculpés, on retira de la Conciergerie ceux qui gardaient Allmayer et on lui donna pour compagnons deux bandits de grands chemins avec lesquels, du reste, il fut bientôt dans les meilleurs termes.

La caractéristique de cet homme singulier était un talent d'assimilation tout à fait extraordinaire. Il n'était déplacé nulle part; ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune.

A Lyon, les officiers de la garnison l'avaient pris pour un des leurs; dans toutes les villes d'eau, il s'était fait passer pour un grand seigneur sans que rien dans ses manières dénotât le vulgaire escroc. En prison, il n'était pas déplacé avec les pègres, ses compagnons, jouant avec eux, parlant argot et leur distribuant une partie des petites douceurs qu'il pouvait avoir.

Sa famille, cette fois, l'avait définitivement abandonné et ne voulait plus rien faire pour lui; mais son avocat, M^e Eugène Crémieux, et moi, qui, de par mes fonctions, avais une pitié naturelle pour les gens dont la vie changeait ainsi du tout au tout en très peu de temps, nous lui donnions quelques adoucissements au régime de la prison.

Je dois dire qu'il m'en témoignait une extrême reconnaissance et que, sauf pour les faux contre lesquels il protestait avec une indignation extrême, il n'hésitait pas à me raconter dans les plus petits détails toutes ses escroqueries et tous ses vols.

Quelques semaines se passèrent ainsi; il allait à l'instruction sous bonne garde; nous n'avions eu jusque-là à lui reprocher aucune tentative d'évasion, quand un beau jour il désira me parler.

Je le fis venir, et, après m'avoir demandé la permission de rester avec moi seul en tête-à-tête dans mon cabinet, il commença :

« Monsieur Goron, je vous suis très reconnaissant de toutes les bontés que vous avez eues pour moi, et je vais vous en donner une preuve éclatante. Je puis vous rendre un très grand service. Voici ce dont il s'agit :

» J'ai dans ma cellule un nommé Bouteille et un autre gaillard qui ont commis un nombre de vols vraiment extraordinaire; chose curieuse, vous n'avez pu mettre, jusqu'à présent, la main sur leur cachette : or, cette cachette, ils me l'ont indiquée, à moi, en même

temps, d'ailleurs, qu'un mauvais coup que veulent tenter, dans quelques jours, leurs camarades restés en liberté. J'ai le plan de l'endroit où se trouve le magot, mais ce plan vous est absolument insuffisant pour que vous réussissiez non seulement à trouver les objets volés, mais encore à arrêter tous les voleurs ; il faut que mardi prochain, à neuf heures du soir, vous me meniez avec vous rue Saint-Maur, dans la maison que l'on veut dévaliser. Ne vous imaginez pas qu'il s'agisse pour moi d'une tentative d'évasion : ligottez-moi si vous voulez, et je crois que j'aurai rendu un gros service à la société ; car les types dont il s'agit sont capables de tuer peut-être le propriétaire de la maison, s'ils le rencontraient. Or, moi, je suis un escroc, c'est possible, mais j'ai horreur du sang et je ferais tout au monde pour empêcher un assassinat. »

J'avais écouté mon Allmayer tout en souriant.

— Mon garçon, lui dis-je, tout ce que vous voudrez, excepté *une ballade*.

— Comment ! fit-il avec indignation, au moment où je viens vous rendre service, vous

vous imaginez que je vais vous tendre un piège ?

— Je vous connais trop, lui répondis-je, pour me figurer un instant que je puis avoir une garantie contre vous.

— Mais, monsieur Goron, je vous donne ma parole d'honneur !

— Non, mon ami, interrompis-je, toujours gouaillieur, c'est encore une garantie insuffisante ; voyez-vous, j'ai trop peur que vous filiez.

— C'est bien, dit Allmayer en pinçant les lèvres, je n'insiste même pas.

— Vous avez raison, répondis-je, car plutôt que de courir le risque de perdre un prisonnier aussi précieux que vous, j'aime mieux me passer d'une découverte, si importante fût-elle.

Allmayer avait dit qu'il n'insisterait pas ; bien entendu, il insista cinq minutes après, me disant : « Voyons, monsieur Goron, vous ne comprenez pas que dans une affaire de ce genre, votre responsabilité est engagée ?

» Si un homme est assassiné mardi prochain, vous aurez des remords de ne pas

m'avoir écouté. Vous n'avez rien à craindre; vous n'avez qu'à prendre vos précautions pour que je ne puisse me sauver.

— Turlututu, mon ami, répondis-je; j'ai le droit d'être méfiant vis-à-vis de vous.

— Enfin, s'écria Allmayer, mettez quatre agents pour me garder.

— Qu'est-ce que c'est que quatre agents, pour garder un homme qui a monté le coup à la justice française et à la justice belge? Vous m'avez donné trop de mal, je vous le répète; je vous garde et vous garderai bien.

Mon prisonnier, d'un geste de mauvaise humeur, brisa en deux un porte-plume qu'il avait prise sur mon bureau, du même geste, sans doute, qu'il avait saisi, jadis, le timbre de M. le juge d'instruction Villers.

Je l'avais bien suivi des yeux et j'avais observé le bouleversement de sa physiologie.

— Mon garçon, pensai-je à part moi, je ne sais pas encore le coup que tu as voulu me monter; mais, certainement, tu m'as tendu un piège.

J'avais été, d'une perspicacité extraordinaire, comme on va pouvoir en juger.

Le lendemain, on vint m'avertir qu'un détenu, avant de partir pour la prison de la Santé, avait des révélations très importantes à me faire.

On introduisit l'individu dans mon cabinet.

Et il me dit à son tour :

— Monsieur le chef de la Sûreté, vous avez été bon pour moi quand vous m'avez arrêté; je veux vous rendre un service.

J'avais encore l'esprit plein de la scène dramatique que m'avait faite la veille Allmayer et je ne pus m'empêcher de penser, avec un certain scepticisme, qu'il était bien extraordinaire que tous les prisonniers, en quittant la la Conciergerie, eussent ainsi une tendresse particulière pour l'homme qui les avait fait arrêter.

— Ecoutez, monsieur Goron, continua l'individu en question, dont je ne donne pas le nom, par un sentiment qu'on comprendra, le service que je désire vous rendre n'est pas ordinaire: je veux vous empêcher de vous faire casser la gueule!

Je continuais à sourire, intéressé sans doute, parce que, en matière de police, il faut tout entendre, mais très sceptique, et croyant encore que celui-là voulait me monter un autre bateau.

— Y a pas d'erreur, fit-il dans son jargon faubourien ; y a un type, un millionnaire, qu'est prisonnier, le millionnaire à Bouteille, qu'a monté un coup superbe dont vous devez être le dindon si vous n'y laissez pas votre peau.

J'avoue que, malgré tout mon sang-froid, l'affaire commençait à m'intéresser ; je comprenais qu'il devait y avoir de l'Allmayer là-dessous, puisque lui aussi m'avait parlé de Bouteille.

— Ecoutez, continua l'homme ; voici ce dont il s'agit : le millionnaire dont je parle, un zigue épatant, a promis 50,000 balles, aux aminches si on faisait tout ce qu'il demandait. Y s'agit tout simplement de réunir une quarantaine de compagnons qu'ont pas froid aux yeux et qui feront le coup. Y paraît que vous devez emmener notre homme du côté de Ménilmontant un soir de la semaine pro-

chaine ; il a promis de vous montrer l'endroit où il y a de la camelote. Quand le bonhomme prendra son mouchoir à la main, tous les hommes vous tomberont dessus. Eh bien, moi, comme vous avez été bon pour moi, j'veux pas qu'vous ayez la gueule cassée.

A ce moment, mon interlocuteur, d'un geste qui n'était peut-être pas d'une élégance extrême, retira son soulier et y prit une lettre cachée délicatement entre le cuir et sa chair, car je dois dire qu'il ne portait pas de chaussettes.

— T'nez, fit-il en me tendant le billet, v'là la lettre que j'étais chargé de r'mettre à un copain, à la Santé ; comme dans deux jours y doit sortir, son temps étant fini, c'était lui qui d'vait s'charger de la faire parvenir à destination.

Sans mettre absolument le nez sur le papier, qui exhalait une odeur *sui generis*, je le dépliai soigneusement et je lus la missive suivante :

« Aux aminches. — Un type épatant nous a promis cinquante mille balles et la fille de

l'air; y s'agit seulement de faire tout c' qui r'commande. »

Ici était minutieusement indiqué le recrutement des hommes qui devaient faire la diversion attendue par Allmayer, le signal du mouchoir sur lequel seul on devait marcher, et, si je m'en souviens bien, l'étonnante lettre se terminait ainsi :

« Hein, quelle veine ! du pognon à la clef et des gonzesses. Tu penses, mon vieux, que si ça marche bien, on se paiera la bobine de ces vaches de la Sûreté : Seulement, faites attention, l'important n'est pas de leur détériorer la poire : c'est surtout de faire filer not' bienfaiteur, qu'a promis de nous faire filer ensuite, et c'est un homme de parole ; il est si intelligent qui fait tout ce qui veut. »

J'avoue que je pris ma revanche sur Allmayer deux jours après, quand il revint, sous prétexte de me parler et essayer de me persuader encore que mon devoir était de le faire conduire à Ménilmontant, afin d'éviter un assassinat.

— Mon garçon, lui répondis-je, assez de battage.

Et je lui mis sous les yeux la lettre « aux aminches ».

Je crois bien qu'à ce moment-là, Allmayer eut vraiment la tentation de m'étrangler ; ses yeux lançaient des éclairs et ses mains se crispèrent de colère.

Mais c'était un homme qui savait raisonner le danger ; il parvint à dominer sa fureur et me dit seulement au moment de sortir :

— Ça n'est pas fini ; j'ai encore plus d'un tour dans mon sac.

Ce fut fini, pourtant ; il ne s'évada point et je ne le revis plus qu'en cour d'assises.

Le procès avait attiré une foule presque aussi grande que celle qui avait voulu voir Pranzini, mais ce fut un véritable désappointement pour le public.

Le héros qu'on s'imaginait superbe, audacieux, plein d'esprit et bravant la justice, apparut au contraire comme un escroc timide, très banal, n'ayant point du tout la tentation de se montrer le plus habile des voleurs du siècle. J'entendis autour de moi des gens

dire : « Vraiment, cet Allmayer n'est pas aussi fort qu'on nous l'avait dit. »

Il l'était au contraire bien plus que ne se l'étaient imaginé ceux qui avaient créé une légende sur son compte, puisqu'il parvenait ainsi en cour d'assises à tromper encore le public et les jurés et à leur faire croire qu'il était un imbécile ; cette attitude devant la justice fut peut-être la plus grande fourberie d'Allmayer.

Il imagina je ne sais quelle version ridicule, prétendant qu'il n'avait commis aucun faux et que c'était un nommé Dormoy, un camarade disparu, envolé, le personnage mystérieux de tous les procès, qui était entré dans le cabinet de M. Villers, avait soustrait le papier et l'enveloppe, et fabriqué la fausse lettre. Ce roman n'eut aucun succès, mais amena un peu d'indulgence sur ce pauvre escroc, vraiment bien inférieur au rôle qu'on lui avait prêté. Le maximum était vingt ans de travaux forcés, on ne lui en donna que douze.

Il est, d'ailleurs, toujours aux îles du Salut, d'où il n'est pas parvenu à s'évader ; il

est infirmier à l'hôpital et l'on m'a raconté que, continuant à employer tous les moyens de gagner la confiance des autorités, il fut un des dénonciateurs et peut-être aussi des organisateurs de la révolte des anarchistes qui aboutit à une si terrible fusillade. M. Mimande raconte, dans son livre *Forçats et Proscrits*, qu'il l'a rencontré à l'hôpital de l'île Royale, que c'est encore un assez beau garçon, à l'œil intelligent, mais à la physionomie remarquablement fausse. Il se plaint d'avoir été lâché par les hautes personnalités parlementaires qui étaient ses amis, et s'amuse, paraît-il, à montrer des lettres soi-disant signées de noms de députés très connus. Il paraît que les anarchistes ont fini par se méfier de lui. Il n'en continue pas moins à affirmer qu'il est une victime de la réaction. « Il affecte, dit M. Mimande, une grande courtoisie et une fière résignation qui conviennent à un homme politique dans le malheur ; il soigne ses frères avec la charité d'un apôtre et prépare, d'une main experte autant que dévouée, des cataplasmes émollients et des bandages antiseptiques.

» J'ai appris, à regret, que le lendemain de notre passage il avait volé à un médecin colonial, dont il possédait la confiance, toutes ses économies, à titre sans doute de reprise légitime. »

Ponson du Terrail a écrit jadis le retour de Rocambole ; aurons-nous le retour d'Allmayer ?

Tout est possible d'un aventurier de cette espèce, dont la peine expirera dans deux ans, et qui alors restera quand même à la Guyane sous la surveillance de la police, mais aura, à partir de ce moment, des facilités plus grandes pour regagner l'Europe.

J'ai déjà dit que les condamnés à plus de cinq ans de bagne, quoique libérés, restent toute leur vie dans la colonie où ils ont fait leur temps, sous la surveillance de la police pénitentiaire.

Allmayer qui, si nous en croyons M. Mimande, ne s'est pas tout à fait perdu la main au bagne, le jour de sa libération se signalera, sans doute, par un haut fait nouveau. Qui sait si, un beau matin, on n'aprendra pas qu'il a rafflé une mine d'or !

Allmayer était incontestablement le plus intelligent et le plus habile des escrocs que j'aie connus ; mais il ne faudrait pas croire qu'il n'a pas eu de rivaux.

Dans la galerie des filous célèbres que je veux faire passer sous les yeux du lecteur, Allmayer incontestablement brille au premier rang, — mais d'autres derrière lui ont su réaliser, d'une façon suffisamment intéressante, les types les plus connus du roman ou du théâtre.

C'est ainsi que la bande Catusse, dont je vais raconter les hauts faits, fut une association internationale particulièrement curieuse.

CHAPITRE VII

GATUSSE, MÉNÉGAND ET C^{ie}

On venait de commettre une série de vols extraordinaires chez M. Benoit-Barnet, rue Notre-Dame-de-Nazareth, et chez le comte de Cito, rue Montaigne.

Chez M. Benoit-Barnet, une bande de cambrioleurs avait éventré un coffre-fort et pris pour 300,000 francs de valeurs.

Rue Montaigne, l'appartement du comte de Cito avait été également dévalisé dans des conditions étranges.

Un beau matin, on me dit qu'un monsieur très élégamment mis demandait à me parler ; et je vis entrer un assez bel homme d'environ

trente-cinq ans. Il m'avait fait passer sa carte, sur laquelle j'avais lu : « Catusse, ancien employé des postes. »

— Monsieur, me dit-il, j'ai, vis-à-vis de vous, une dette de reconnaissance à acquitter.

En le regardant, avec attention, peu à peu, je le reconnaissais.

— Mais j'y suis, interrompis-je ; c'est chez vous que j'ai été perquisitionner pour cette affaire de contrefaçon de parfumerie ?

— Parfaitement, me répondit-il, et je n'ai pas oublié l'extrême bienveillance que vous m'avez témoignée, la courtoisie parfaite avec laquelle vous vous êtes acquitté chez moi de vos fonctions.

Je me souvenais, en effet, que j'étais allé perquisitionner à Alfortville dans une jolie villa appartenant à un M. Catusse, placier en parfumerie et en cafés. Après tout, une contrefaçon n'est pas un grand crime et j'écoutais avec intérêt mon interlocuteur. Cependant il avait dans le regard quelque chose de faux et de louche qui me frappa ; il m'était impossible de rencontrer ses yeux.

— Monsieur Goron, continua l'homme, je

sais qu'en ce moment l'une de vos préoccupations est de retrouver les auteurs du vol commis chez M. Benoit-Barnet, rue Notre-Dame-de-Nazareth, vol dont tous les journaux ont parlé ; or, je les connais.

Voyant sur ma physionomie des marques non équivoques de surprise, il continua :

— Vous vous étonnez, je le comprends, que je puisse savoir ce qui se passe dans ce monde de la pègre, moi qui suis un bon bourgeois bien à mon aise ; mais le métier même que j'exerce, ce métier de placier en cafés dont vous devez vous rappeler sans doute, m'a mis en relation avec un tas de gens qui peu à peu m'ont emmené dans les bas-fonds de Paris et dans tous les établissements interlopes ; j'y ai vu des choses si étranges que je me suis passionné pour l'étude des dessous de la grande ville.

Alors, M. Catusse m'expliqua qu'il était une sorte de prince Rodolphe des *Mystères de Paris*, cherchant des âmes égarées dans les bouges et étudiant avec une passion de romancier les mœurs et les habitudes des voleurs.

— Écoutez, me dit-il, vous n'avez qu'à arrêter un nommé Rateau, dit le « Frisé de Montmartre ». Par lui, vous tiendrez toute la bande.

On va dire sans doute que je manquais de reconnaissance pour les gens qui venaient me donner de si précieux renseignements, mais je n'ai jamais vu un honnête homme apporter une dénonciation, et Catusse, le nouveau prince Rodolphe, avait une physionomie qui, je ne sais pourquoi, ne m'inspirait pas confiance.

— C'est fort bien, répondis-je, et j'apprécie fort le concours désintéressé que vous apportez à la justice ; mais comme vous seul connaissez le « Frisé de Montmartre », il est nécessaire que vous assistiez à son arrestation ; en outre, je dois vous garder contre toute représaille de cet individu. Ne vous étonnez donc pas si je vous remets entre les mains de quatre agents qui auront la mission de ne pas vous quitter un instant.

M. Catusse pâlit et ne dit rien ; mais il était facile de voir qu'il n'était pas content et que, s'il avait prévu cette conclusion, il se serait

certainement abstenu de me rendre visite.

A peine ce dénonciateur si mal reçu par moi sortait-il de mon cabinet, accompagné des quatre agents qui avaient la mission d'arrêter le Frisé de Montmartre, sur ses indications, tout en le gardant lui-même prisonnier, qu'on introduisit un autre personnage dont je ne donnerai que l'initiale, le nommé S..., qui me dit à son tour :

— Monsieur le chef de la Sûreté, avec tout le respect que je vous dois, il me semble que vous venez de faire une gaffe. L'individu qui est entré avant moi est un nommé Catusse, lequel, sans doute, est venu vous monter le coup, car c'est lui qui a dévalisé M. de Cito, et il a voulu détourner les soupçons.

Je pris aussitôt mon plus gracieux sourire, et répondis au nouvel arrivant :

— Cher monsieur, donnez-vous donc la peine de vous asseoir et, pour vous prouver que je ne fais pas autant de gaffes que vous voulez bien le croire, je vous tiens à ma disposition comme je viens de le faire pour M. Catusse. Deux hommes aussi bien renseignés que lui et vous sont des gens qu'on a tout intérêt à garder.

Naturellement mon visiteur protesta, mais inutilement. Pour exhaler sa mauvaise humeur je le laissai même ajouter que ce n'était pas la peine de vouloir rendre service à la police.

Le soir, Rateau, dit le Frisé, était arrêté, et la confrontation entre lui, Catusse et S... fut particulièrement intéressante. J'appris d'abord comment le vol de la rue Notre-Dame-de-Nazareth, chez M. Benoît-Barnet, avait été combiné et pourquoi Catusse était venu dénoncer un de ses complices.

Comme toujours en pareille aventure, les voleurs se vendirent les uns les autres, et le premier résultat fut l'adjonction de nouveaux inculpés.

C'est ainsi qu'on me signala un nommé Marie, dit la « Souris », qui avait joué un rôle très important dans le vol de la rue Notre-Dame-de-Nazareth. La « Souris » avait des dispositions particulières pour fabriquer des fausses clefs. Il en avait fait une ouvrant merveilleusement l'appartement de M. Benoît et y avait introduit plusieurs fois ses complices, à l'heure où le locataire était à la Bourse.

Alors, Catusse, qui avait la prétention d'être

chef de bande, avait tracé un programme :

« Le coffre-fort n'étant pas à secret, avait-il dit, la clef suffit pour l'ouvrir.

» Deux des plus agiles d'entre nous s'introduiront le soir dans un cabinet ; puis, pendant que M. Benoît dormira, ils lui voleront sa clef. »

On avait trouvé le plan admirable, et on avait juré de le suivre point par point.

Seulement, quelques jours avant la date fixée pour l'exécution, deux lascars, la « Souris » justement et un nommé « Touche-à-Tout », avaient pénétré chez M. Benoît-Barnet. Puis faisant sauter la porte du coffre-fort avec une pince-monseigneur, ils avaient emporté tous les titres et sans doute avaient filé sur la Belgique ou l'Angleterre, afin de liquider plus facilement le magot.

Chez M. de Cito, Catusse avait été également la dupe de ses complices. Sous le faux nom d'El Señor Henrique Pinto, riche Espagnol, il avait loué une chambre juste au-dessus de l'appartement du voisin qu'il voulait dévaliser. Mais un beau jour, il avait commis l'imprudence de vouloir prendre des vacances,

et s'en était allé à Trouville. Ses associés avaient profité de ce petit déplacement pour déménager ce qu'il y avait d'objets de valeur chez M. de Ctto.

Catusse, ainsi trompé par ses complices, n'avait rien trouvé de mieux que de venir les dénoncer.

Cela ne lui avait pas mieux réussi qu'à S..., qui l'avait suivi jusqu'à la porte de la Sûreté, se doutant bien qu'il allait « casser du sucre », et voulant ainsi parer aux dangers de cette dénonciation, en en faisant une autre lui-même.

Je m'occupai immédiatement de « Touche-à-Tout » et de la « Souris ».

La « Souris » fut le premier qui nous tomba sous la main.

Je savais qu'il avait un frère pour le moment à Mazas. Or il est bien rare qu'entre escarpes le sentiment familial ne se réveille pas quand un membre de la famille est en prison. J'étais bien certain qu'on verrait poindre la « Souris » dans les environs de la grande maison du boulevard Diderot, et j'établis une surveillance. Ce que j'avais prévu ne tarda pas à arriver.

Un soir, l'agent de service, c'était, je crois, Barbaste, aperçut la « Souris » portant un panier de provisions pour son « frangin. »

La « Souris », quand il se vit arrêté, voulut tirer de sa poche un revolver ; mais Barbaste et deux gardiens de la paix, qu'il avait requis, ne lui en laissèrent pas le temps. On le ficela et on le porta au poste où j'allai l'interroger. Marie dit la « Souris » ne voulut rien savoir.

— Vous pouvez vous fouiller, me dit-il, je ne casserai pas de sucre ; je ne mange pas de ce pain-là ! Je ne suis pas une vache comme Catusse que je me charge de crever.

J'envoyai le bonhomme au Dépôt, et nous continuâmes à rechercher « Touche-à-Tout », qui était le véritable chef de la bande et par-dessus le marché le directeur d'une franc-maçonnerie innombrable de voleurs, d'escrocs, de pickpockets et de faussaires.

Je sus que « Touché-à-Tout » qui se faisait appeler Ménégant, était allé porter à Londres les titres volés chez M. Benoît ; j'envoyai immédiatement Houillier dans la capitale des Iles Britanniques et il fut assez heureux pour mettre la main sur cet étonnant malfaiteur.

A Londres, Houillier, qui parlait l'anglais, se mit en rapport avec les individus qui exercent de l'autre côté de la Manche la lucrative industrie de « banquiers des voleurs ».

En Angleterre, en effet, la loi ne punit pas le receleur comme en France, et de là est née une industrie particulière qui s'exerce avec impunité, presque sous la surveillance de la police. Cette industrie consiste à offrir aux gens volés les titres qu'on leur a pris, moyennant une commission qui varie entre 25 et 40 pour 100. Au cours de cette histoire, j'aurai l'occasion d'en parler plus longuement.

Houillier apprit bientôt, par la dénonciation d'un des banquiers dont il s'agit, que Ménégant, dit « Touche-à-Tout », habitait Half Noon Hotel, où il vivait en grand seigneur.

Mon agent se fit accompagner d'un détective, M. Gresham, et pénétra dans le salon de l'hôtel au moment même où Ménégant, voluptueusement étendu sur un canapé, lisait les journaux français... dans lesquels on parlait de lui.

Ils se dirigèrent immédiatement vers le voleur et se firent connaître. Ménégant, les

toisant du haut de sa grandeur, leur répondit avec aplomb :

— Messieurs, vous vous trompez, je ne comprends pas ce que vous voulez dire. Je suis Hollandais et n'ai jamais habité la France : je ne vois pas bien comment j'aurais pu commettre les vols que vous me reprochez.

On ne s'inquiéta point de ses protestations ; l'inspecteur Houillier et son collègue anglais ficelèrent Ménégant, qui fut conduit au poste de King street, où il fut fouillé. On retrouva, dans ses souliers et dans son chapeau, 10,000 francs en billets de banque. Une perquisition opérée dans le Half Noon Hotel fit découvrir pour 10,000 francs de titres en rentes françaises et italiennes, provenant du vol commis chez M. Benoît.

Ce ne fut pas une mince besogne que d'obtenir l'extradition de Ménégant.

Il était parvenu à persuader aux magistrats qu'il était réellement d'origine hollandaise, et il fallut retrouver sa véritable identité ; c'est ainsi qu'on arriva à savoir que le vrai nom du soi-disant Ménégant était Quériaux ; on eut alors l'extrait de son casier judiciaire, et nous

sûmes qu'il avait déjà subi cinq ou six condamnations, par conséquent qu'il était passible de la relégation. Enfin nous eûmes la chance d'obtenir son extradition ; mais il nous arriva encore une aventure : Ménégant faillit ne pas arriver à Paris.

Débarqué à Calais, on l'avait écroué à la prison de cette ville où son premier souci fut de tenter de s'évader ; il était parvenu à percer le plafond de sa cellule et à se glisser jusqu'à mi-corps par cette ouverture improvisée, lorsque les gendarmes accoururent au bruit et mirent fin à son rêve d'évasion en le tirant par les pieds, pour le ramener sans doute à la réalité des choses d'ici-bas.

J'étais allé à Londres prendre livraison de Quériaux, que j'aurais bien voulu interroger aussitôt, afin de retrouver quelques-uns de ses complices, que je savais en Angleterre ; mais la chinoiserie de la loi anglaise ne me permit pas d'interroger mon prisonnier avant qu'il eût touché le territoire français.

Néanmoins, j'obtins de Ménégant des renseignements suffisamment importants, car je puis dire que pendant plus d'une semaine la

police de Sûreté presque tout entière fut occupée à l'arrestation des affiliés de la bande Catusse.

On en arrêta à Londres, à Marseille, à Bruxelles, à Paris surtout.

Il faudrait un gros volume pour raconter les romans personnels de tous ces malfaiteurs cosmopolites, dont faisait partie C..., l'homme d'affaires de la bande, que j'allai interroger à Marseille, où il avait été arrêté.

Ce jeune homme de vingt-deux ans, d'une intelligence remarquable, avait volé les papiers d'un grand seigneur russe et fut pris au moment où il s'embarquait pour la Russie.

Puis, on mit la main sur Goetz, célèbre à Montmartre sous le sobriquet significatif de « la Gousse ».

Nous arrêtâmes aussi un grand nombre de femmes, qui, presque toutes, d'ailleurs, dans cette affaire, se montrèrent au-dessus de leurs amants et ne trahirent personne.

L'arrestation de l'une d'entre elles, Louise R..., fut assez dramatique. Un de mes agents, nommé Garnier, était allé, avec un de ses collègues, prendre cette femme chez elle, rue

Vicq-d'Azir; elle avait obéi avec une soumission apparente à l'ordre des agents, et ceux-ci l'emmenaient au poste le plus voisin, en la faisant marcher entre eux, quand, tout à coup, un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans, qui les suivait, s'approcha, à l'angle de la rue Grange-aux-Belles et du quai Jemmapes, et dit brusquement :

— De quel droit emmenez-vous cette femme?

Pour toute réponse, l'agent Garnier remit sa prisonnière entre les mains de son collègue et saisit l'individu par le bras.

— C'est bien; fit celui-ci, on vous suivra, mais il est inutile de me faire remarquer en me tenant ainsi; allons au poste.

Pendant quelques pas, le jeune homme sembla suivre docilement les deux agents, mais tout à coup, faisant un bond de côté, il sortit un couteau et fondit sur Garnier qu'il frappa en pleine poitrine.

Heureusement pour lui, l'agent avait dans sa poche un grand nombre de papiers; la lame ne fit que traverser et effleura à peine la peau.

Voyant que, malgré la violence du coup

qu'il avait porté, l'agent était resté debout, le jeune homme tira vivement un revolver et fit feu sur lui; mais sans doute, ce jour-là, la mort ne voulait pas de Garnier: la balle ne fit que traverser le portefeuille placé dans la poche droite de son pardessus; l'homme n'eut pas le temps de tirer un second coup: Garnier se jeta résolument sur lui et, avec l'aide de quelques passants, parvint à lui arracher son arme.

C'était encore un des affiliés de la bande Catusse; naturellement, il refusa de donner son état civil, mais nous retrouvâmes la fiche anthropométrique et son casier judiciaire; ce voleur de profession alla à Mazas rejoindre ses complices.

Quant à la femme, on l'écroua à Saint-Lazare.

CHAPITRE VIII

LE PERROQUET DE TOTOR ET L'OIE DE GATINE

Les arrestations continuèrent pendant des mois ; tous les jours on trouvait une ramification nouvelle. On avait réellement mis la main sur une franc-maçonnerie de filous.

Il y avait surtout parmi eux un individu qui me donna un certain mal ; son vrai nom était Chambon, je l'appris plus tard, mais il était connu dans le monde de la pègre sous le pseudonyme de Victor Chevalier. On me l'avait signalé comme le véritable receleur de la bande Catusse, et je ne pouvais parvenir à retrouver ses traces.

Enfin, un jour, j'appris qu'il demeurait rue

du Poteau avec une fille Marie B... Je parvins à avoir des détails très complets sur la façon dont vivait le couple, dans un petit pavillon isolé loin des regards indiscrets de la police.

Victor Chevalier était un ancien marchand de chevaux qui, pour avoir un métier apparent, possédait quelques vieilles carrioles et quelques haridelles qu'il louait à ses voisins, surtout aux bonneteurs fréquentant les courses.

Le ménage était très heureux dans cette retraite, possédant un petit jardin, des poules, des oiseaux et un perroquet, m'avait-on dit, « qui parlait comme un homme ».

Victor Chevalier avait la réputation d'être un receleur aimable qui, d'ordinaire, retenait à dîner ses camarades, les voleurs, et l'on faisait alors ripaille chez lui jusqu'au lendemain.

Le matin où j'arrivai rue du Poteau, je ne trouvai que la fille B..., qui me reçut avec un air narquois et refusa absolument de me donner le moindre renseignement sur son amant. Je crois même qu'une de ses réponses à mes questions fut le mot que Cambronne a rendu célèbre.

Je ne trouvai pas grand'chose dans la maison ; toutes les malles de Victor Chevalier qui m'avaient été signalées avaient disparu ; le perroquet lui-même, le fameux perroquet qui parlait si bien, n'était plus là.

Néanmoins, cette visite matinale et domiciliaire ne fut pas inutile.

J'étais en train d'interroger la fille B..., laquelle pour me répondre effeuillait devant moi toutes les roses de son répertoire des Faubourgs, quand tout à coup on frappa à la porte.

— Ah ! dit la femme, c'est mon blanchisseur ! Permettez-moi de lui parler.

Malgré toute ma galanterie, je ne crus pas devoir lui donner cette autorisation et je criai d'une voix forte :

— Entrez.

La porte s'ouvrit et je vis apparaître deux types étranges courbés sous le poids de sacs énormes : naturellement, en me voyant, ils firent un mouvement de recul.

— Entrez donc, messieurs, repris-je, je vous en prie ; c'est moi qui suis le nouveau locataire : « Ancienne maison Chevalier, Goron successeur. »

Les deux gaillards, dont l'un portait le surnom de Marque-Mal, et l'autre celui de l'Acrobate, auraient bien voulu reprendre le chemin par lequel ils étaient venus ; mais mes agents ne leur en avaient pas laissé le temps.

Il fallut vider les sacs qui contenaient toute la boutique d'un coiffeur que ces honorables clients de Victor Chevalier avaient dévalisée pendant la nuit.

La prise était bonne ; je les envoyai tous les deux au Dépôt, ainsi que la fille P...

Mais je n'avais toujours aucune trace de Victor Chevalier, dont l'instruction, faite par M. Poncet, révélait chaque jour le rôle important dans les affaires de la bande Catusse.

Encore une fois, le hasard vint à mon aide.

Un matin, au petit jour, j'étais allé perquisitionner dans une rue de la butte Montmartre dont le nom m'échappe, chez un individu pris en flagrant délit de vol à la tire. Comme nous entrions chez lui, j'aperçus, sur un perchoir, un magnifique perroquet vert-jaune et rouge, qui nous salua de ce cri :

« Totor ! Totor ! il est beau, Totor ! Riri ! Riri ! »

Je n'avais pas besoin d'un grand effort cérébral pour me rappeler que Victor Chevalier possédait un perroquet. Totor ! Totor ! mais ce devait être le petit nom familier du propriétaire de l'oiseau !

Et comme la fille B..., que j'avais arrêtée, s'appelait Marie, *Riri* devait être de même le nom de sa maîtresse que l'oiseau avait retenu.

— Mon garçon, dis-je à l'individu que je venais d'arrêter, c'est le perroquet de Victor Chevalier, et sans doute ses malles et son mobilier que vous avez ici.

D'abord, l'homme protesta avec indignation ; puis, comme cela arrive la plupart du temps, il entra dans la voie des aveux et convint que c'était lui qui avait déménagé Victor Chevalier pour que la police ne trouvât rien de compromettant quand elle viendrait, rue du Poteau, faire la descente attendue.

Ce complice ne voulut pas en dire davantage : prières, menaces, rien n'y fit. Il me fut impossible d'obtenir de lui l'endroit où se cachait Victor Chevalier.

Seulement, dans son portefeuille, dont je

m'étais immédiatement emparé, je trouvai une petite note laconique ainsi conçue :

A. B. C., *bureau restant, Asnières.*

Evidemment, cet homme recevait une correspondance clandestine que la justice avait intérêt à connaître ; je fis donc prendre à Asnières toutes les lettres qui arrivaient bureau restant aux initiales A. B. C.

La première lettre saisie fut une véritable révélation. C'était Victor Chevalier lui-même, qui écrivait à son compère X..., en bon camarade ; il lui livrait le fond de son cœur, sans se douter que la police mettrait la main sur une missive aussi édifiante.

Chevalier *travaillait* en province et racontait avec une ingénuité parfaite une dizaine de vols importants qu'il avait commis dans différentes villes. La lettre était datée de Bordeaux, où opérait en ce moment le collègue de Catusse et de Ménégant. Il donnait rendez-vous à son ami à Angers, lui disant :

« J'arriverai le premier jour de la grande foire, car c'est certainement un des endroits où l'on peut le mieux travailler ; ne manque pas d'y venir, il y a de la besogne pour deux. »

En *post-scriptum*, il ajoutait qu'il avait pris le pseudonyme de Félix Crouzet, et qu'il avait des papiers en règle, ce qui voulait dire que le véritable Félix Crouzet, avait été dévalisé.

Dans cette lettre, Chevalier avait pris soin de donner tous les renseignements que la police pouvait utiliser ; il indiquait jusqu'à l'heure du train qui devait l'amener à Angers.

Rien n'était plus simple, allez-vous penser, que d'aller à Angers cueillir notre voleur au jour et à l'heure indiqués !

Eh non ! cela n'était pas aussi commode qu'on pourrait le croire. Je n'avais même pas une photographie de Chevalier et, sous la main, aucun agent qui le connût.

Alors je cherchai et j'appris, dans le cours de mon enquête, qu'un charbonnier, quelques années auparavant, avait eu sa sœur enlevée par un des principaux membres de la bande Catusse.

Ce brave homme, dont je ne donne pas le nom, on comprend facilement pourquoi, avait juré une haine à mort à tous ces misérables et surtout à celui qui avait déshonoré sa famille,

— lequel se trouvait être, par surcroît de chance — Victor Chevalier, celui que je cherchais.

J'allai donc trouver mon charbonnier, qui s'écria :

— Fouchtra, si je reconnaîtrais le misérable ! Mais je le reconnaîtrais entre dix mille.

Seulement, quand je lui parlai de faire le voyage avec moi, il m'objecta les nécessités de son commerce et il me dit tout de suite que sa fortune ne lui permettait pas de faire à ses frais une excursion aussi coûteuse.

Je fis comprendre à l'Auvergnat que, dans ces conditions, nous pouvions nous entendre ; je lui offris un petit dédommagement pécuniaire qu'il accepta et nous primes rendez-vous pour le soir à la gare d'Orléans.

Un chef de la Sûreté, s'il doit réprimer les écarts des passions humaines, comme dirait M. Prud'homme, doit aussi savoir se servir desdites passions quand... elles sont utiles à la société. La jalousie et la vengeance sont les meilleurs auxiliaires de la police.

L'expédition était des plus délicates. Je

voulus m'en charger moi-même et partis avec un agent en compagnie de mon vindicatif charbonnier.

Le voyage ne fut pas des plus gais. Le charbonnier portait d'énormes souliers ferrés dont il s'empessa de se débarrasser aussitôt installé dans le wagon de 1^{re} classe que l'on m'avait réservé. Or, le cuir de ces diables de chaussures auvergnates avait une odeur si particulière qu'il me fut impossible de dormir de la nuit.

Quand nous arrivâmes à Angers, la police de la ville se mit à mon entière disposition avec le plus grand empressement, et le chef de gare voulut bien, par exception, ne laisser ouverte qu'une seule porte pour la sortie des voyageurs. Je plaçai mon charbonnier bien commodément dans un coin où, assis sur un chariot à bagages, il pouvait devisager un à un tous les voyageurs descendant du train sans être vu d'aucun d'eux.

Enfin, le colonel du régiment de cuirassiers en garnison à Angers, qui avait, ce matin-là, un piquet à la gare, pour l'arrivée des recrues, voulut, lui aussi, me faciliter ma tâche et

disposa ses hommes des deux côtés de la voie, de telle façon que s'il eût pris fantaisie à mon voleur de descendre à contre-voie, il eût été pincé.

Toutes mes précautions étant ainsi bien prises, le train fut signalé.

Je me tenais, avec l'agent qui m'avait accompagné, près du commissaire central d'Angers et de quelques-uns de ses hommes, dans le grand vestibule par lequel tous les voyageurs étaient forcés de passer. Juste derrière moi, était assis le charbonnier, mon Auvergnat, qui pouvait tout voir, et devait simplement me prévenir lorsqu'il reconnaîtrait le fameux Chevalier.

Le train venant de Bordeaux est comble toujours pour la foire d'Angers qui a une grande réputation dans l'Ouest. Des centaines et des centaines de voyageurs avaient défilé devant nous sans que mon Auvergnat fit le moindre geste. A plusieurs reprises, je m'étais retourné vers lui.

— Rien, avait-il simplement répondu.

Enfin, assez éloigné des autres voyageurs, apparut un groupe de trois individus ayant

l'allure de marchands de chevaux et portant des couvertures sur le bras. Ils regardaient de tous les côtés comme des gens qui cherchent quelqu'un.

— Eh bien ? demandai-je au Fouchtra.

Alors je vis ses yeux lancer des éclairs et, la voix lui manquant, tant était grande son émotion, il ne put que me faire de la tête un signe affirmatif.

J'étais venu pour arrêter un homme, j'en avais trois devant moi ! Mais tant pis, au petit bonheur, le bon Dieu reconnaîtrait les siens ! Je n'avais pas le temps de demander des explications plus précises.

Sur un signe de moi, les agents de police d'Angers se jetèrent sur les trois arrivants qui en un instant furent ficelés. Il y eut cependant une résistance désespérée de la part de deux d'entre eux, résistance qui me fit comprendre tout de suite que, pour ceux-là, du moins, la prise était bonne.

Je fus obligé de faire déshabiller ces deux récalcitrants afin d'essayer de trouver leurs bulletins de bagages ; mais tous deux l'avaient avalé.

Quant au troisième, qui s'était laissé arrêter avec placidité, c'était un homme de quarante-cinq ans environ, la figure rougeaude, l'aspect débonnaire ; il se gardait bien de protester, et il me dit tranquillement :

— Monsieur Goron, je vous connais de réputation ; je sais que vous tenez à protéger les honnêtes gens contre les malfaiteurs ; mais aujourd'hui, vous vous trompez et vous avez trop bon cœur pour ne pas regretter bientôt votre erreur. Je vous jure que je ne connais pas ces messieurs et que je les ai rencontrés dans le train pour la première fois de ma vie.

Mais je n'avais guère le temps de l'écouter.

Victor Chevalier, lui, lorsqu'il s'était vu pris, avait retrouvé soudain son sang-froid. Il s'était excusé d'avoir distribué des horions, sur sa surprise ; puis, sortant un portefeuille de sa poche, il m'avait dit :

— Tenez, monsieur, vous faites erreur ! En voici la preuve !

Et il m'avait tendu des papiers très en règle au nom de Félix Crouzet.

Cette fois, aucun doute n'était possible, l'identité était suffisamment reconnue.

— Mon pauvre garçon, lui dis-je, vous venez de vous faire prendre vous-même ; ces papiers ont été volés par vous à Félix Crouzet, et j'en ai une preuve certaine, écrite de votre main... Tenez... lisez plutôt.

Victor Chevalier baissa la tête, stupéfait, se demandant si son complice l'avait trahi.

Son compagnon qui avait tenté de s'enfuir en même temps que lui refusait de donner son identité, et niait connaître ses compagnons de voyage, mais il était certain que j'avais affaire à deux compères.

Malgré ses protestations, quelque chose me disait que le troisième voyageur si placide devait être de la même société. Il avait beau protester avec indignation qu'il n'avait aucune relation avec ces messieurs, qu'il les avait rencontrés dans le train, qu'il ne savait d'eux rien autre chose, il ne parvenait pas à me convaincre.

En même temps, plus je regardais attentivement cette bonne tête rougeaude, plus je me disais : « Voilà un gaillard que j'ai vu, jadis, ailleurs qu'à la messe. »

Cependant, malgré la faculté de mémoire

toute particulière que je possédais alors, je ne parvenais pas à fixer mes souvenirs.

Quand les bagages de tous les autres voyageurs furent retirés, grâce à la complaisance du chef de gare, nous ouvrîmes trois valises que personne n'était venu chercher, ainsi qu'un carton à chapeau où il y avait un tube tout neuf, marqué aux initiales F. C. — Félix Crouzet, — le nouveau pseudonyme de Victor Chevalier. Dans chacune de ces valises on trouva un indicateur des chemins de fer, des papiers à différents noms, enfin un indicateur de toutes les foires de France.

Dans la valise du prétendu Crouzet, il y avait, en outre, un portefeuille et des papiers volés, la veille, à un marchand de grains d'une ville de Bretagne.

Celui-là était un collectionneur, et il s'arrangeait toujours pour avoir de nouveaux états civils sur la planche.

Pendant que j'en finissais avec Victor Chevalier, je regardais du coin de l'œil mon troisième prisonnier, tranquillement assis dans le bureau du commissaire de la gare, où se passait la scène.

Celui-là jetait sur Chevalier des regards d'un tel mépris, qu'un homme moins habitué que moi aux petites comédies humaines y eût été pris.

— Notez bien, m'avait-il dit quand je l'avais interrogé, je ne vous en veux pas le moins du monde de me conserver à votre disposition, je sais trop, hélas ! combien sont faciles les erreurs judiciaires. Du reste, il ne s'agit pour moi que d'un peu de patience ; vous verrez, monsieur Goron, que vous me ferez des excuses. Je m'appelle Gâtine, répétait-il avec un accent de sincérité tout à fait touchant. Je suis venu à Angers uniquement pour acheter une maison dont j'ai vu annoncer la vente dans les journaux.

Moi, pendant qu'il parlait, je continuais à le regarder avec une attention extrême, me disant toujours :

— Où diantre ai-je vu cette tête-là ?

J'étais certain de ne pas l'avoir arrêté et pourtant j'aurais juré l'avoir trouvé un jour quelconque dans une société peu catholique. Quand j'en eus fini avec Totor, l'homme au perroquet, mon homme revint encore me parler.

— Monsieur Goron, me dit-il avec une tristesse dans la voix, comme les circonstances sont graves, que vous me soupçonnez d'être le complice de gens que j'ai vus pour la première fois de ma vie dans le train de Bordeaux à Angers, que je sais que la police va rechercher mon passé, j'ai à vous faire un aveu qui me coûte.

— Ah! ah! fis-je, vous avez été condamné?

— Oui, monsieur, hélas! il y a bien longtemps, mais ce souvenir que j'avais oublié vient de me revenir et je me demande si ce péché de jeunesse ne va pas m'être reproché.

— Qu'avez-vous donc fait?

— Je vais vous le dire. J'étais encore presque un enfant; j'avais seize ans, j'habitais une villa que mon père possédait en Normandie, et je jouais dans les champs avec des camarades. Un jour, un troupeau d'oies vint à passer. Nous étions des gamins; nous courûmes après ces volatiles et l'une d'entre elles me resta dans les mains. Je l'étranglai et nous trouvâmes très drôle de la manger le soir. Nous étions des enfants, quoi! Je fus pour-

suivi pour ce fait et condamné à une forte amende que mon père paya.

— Enfin, dis-je, quelle ville habitez-vous et quelles références pouvez-vous donner?

— J'habite Rennes, dit-il, et vous pouvez avoir des références très complètes auprès de madame Blanche D..., ma propriétaire.

Rennes... Blanche D...! Ce fut pour moi un trait de lumière et je revis le bonhomme qui était là devant moi, dix-huit ans en arrière, un cor de chasse en bandoulière, une casquette de velours sur la tête, parcourant les rues de Rennes, ma bonne ville natale, dans un élégant tilbury, où se serrait près de lui une grosse femme blonde!

Et cette grosse femme blonde, toute la jeunesse de Rennes, dont j'étais alors, la connaissait, c'était Blanche D..., la directrice d'une maison hospitalière célèbre dans la capitale de la Bretagne!

Je partis d'un éclat de rire et remerciai l'homme à la figure rougeaude d'avoir ainsi tout à coup fixé mes souvenirs.

— Vous étiez, lui dis-je, et vous êtes sans doute encore, un souteneur; de toute façon,

vous êtes un homme peu recommandable, et je ne vous remettrai pas en liberté avant d'être fixé sur votre compte.

Gâtine baissa la tête et ne protesta plus contre son arrestation; il partit pour Paris avec Victor Chevalier et le nommé D..., celui qui avait refusé de donner son identité.

Nous apprîmes que D... était réclamé par un parquet de province pour une série de méfaits; quant à Gâtine, il avait plusieurs condamnations, dont une à dix années de réclusion, qu'il se trouvait dans l'obligation de purger. Ce fut à Cherbourg, je crois, qu'on dut le renvoyer. Je le revis avant sa sortie du Dépôt.

— Eh bien, lui dis-je, depuis votre départ de Normandie, l'oie a fait des petits! vous avez quelques condamnations supplémentaires. Allons! voyons! comment avez-vous eu le toupet de vous payer ainsi ma tête à Angers?

— Que voulez-vous, monsieur Goron, me répondit-il, on fait ce qu'on peut; on espère toujours que ça pourra prendre. D'ailleurs, vous n'aviez rien contre moi à Angers et c'est bien par hasard que vous m'avez arrêté! Ah! vous êtes un veinard!

L'amant de Blanche D... avait raison; la veine, le hasard, je suis encore cette fois obligé de l'avouer sont pour un policier les deux plus précieux auxiliaires.

Gâtine, D... et beaucoup d'autres n'étaient point les complices habituels de Victor Chevalier et de la bande Catusse; tous trois s'étaient connus à Bordeaux et, se devinant voleurs, s'étaient associés pour venir opérer à Angers.

La bande Catusse, c'était pour cela qu'elle était si curieuse à étudier, n'était pas, à proprement parler, la classique bande de brigands avec un chef et des lieutenants qui se partagent la direction des soldats; c'était la franc-maçonnerie même qui unit la pègre haute et basse.

Il y a là un des phénomènes les plus curieux, et un phénomène bien ancien, car il est signalé dans les plus vieilles histoires de police connues.

Tous les filous, tous les voleurs, dans toutes les agglomérations, trouvent des camarades qui les aident et des receleurs qui les débarrassent du produit de leurs vols.

Le procès de la bande Catusse, à ce point

de vue, est un de ceux où l'organisation de la pègre moderne apparut de la façon la plus saisissante.

Les magistrats français y dénoncèrent notamment de la façon la plus nette et la plus précise les agences internationales pour la vente des titres volés dont le siège est à Londres.

C'est, en effet, une des questions de police les plus intéressantes et une de celles dont je me suis le plus occupé, cette impunité assurée à Londres aux receleurs des objets volés ailleurs qu'en Angleterre.

CHAPITRE IX

LES BANQUIERS DES VOLEURS

Je me souviens que, dans un des nombreux rapports que j'ai été appelé à faire sur le recel à Londres des titres volés, je disais :

« Depuis quelques années, le nombre de vols de titres de rentes au porteur — actions et obligations de toute nature — a subi une progression inquiétante.

» Cette augmentation de vols de valeurs est due en grande partie à la facilité avec laquelle les malfaiteurs peuvent écouler en Angleterre le produit de leurs méfaits. En France, toute personne qui achète des actions ou obligations est tenue d'en justifier la provenance ; mais il

n'en est point ainsi en Angleterre, où l'axiome « possession vaut titre » est de règle en matière de valeurs de cette nature.

» Cet état de choses permet à des agences véreuses londonniennes et même à des sollicitors de tenir boutique ouverte de recels publics et d'acheter impunément toutes les valeurs volées en France pour les revendre ensuite à leurs légitimes propriétaires. »

Hélas ! comme beaucoup d'autres, ce rapport-là est resté lettre morte et je ne sache pas que des négociations aient été entamées avec le gouvernement anglais, pour réformer, sur ce point si intéressant, les lois d'extradition.

D'après la loi anglaise, 1^o un sujet anglais peut commettre impunément tous les vols qu'il veut en France s'il est assez adroit pour se réfugier à temps dans son pays ; là, il est inviolable, et c'est lui qui ferait arrêter le policier qui aurait le toupet de franchir le seuil de sa porte ; 2^o il est impossible d'arrêter un individu parce qu'il recèle des objets ou des valeurs volés en France ; à cet égard, la loi est formelle et c'est elle seule du reste qu'il faut rendre responsable.

J'ai toujours, je tiens à le proclamer, trouvé le concours le plus loyal chez les fonctionnaires de la police et chez les magistrats anglais.

Tous m'aidaient le plus qu'ils pouvaient dans les recherches que je faisais à Londres ; mais ils n'allaient que jusqu'où la loi le leur permettait, et la loi favorise singulièrement le développement des agences louches dont je parlais tout à l'heure.

Par les bulletins des oppositions, ces intermédiaires étranges apprennent les noms et les adresses des personnes volées. Quelques jours à peine après avoir été dévalisé, on reçoit de Londres une lettre à peu près ainsi conçue :

« Monsieur, j'ai appris que vous aviez constaté la disparition d'un certain nombre de valeurs ; je me tiens à votre disposition pour vous mettre en possession de ces titres, moyennant une commission de trente pour cent.

» *Post-Scriptum.* — Inutile de mettre la police dans vos affaires, sans quoi je serai obligé, à mon grand regret, de renoncer à l'opération. »

Parfois même la lettre est signée d'un soi-disant solicitor.

La personne volée va trouver la police française, montre la lettre, et le chef de la Sûreté n'a d'autre conseil à lui donner que de l'engager, si elle veut rentrer en possession de ses titres, à répondre au solicitor et à prendre avec lui rendez-vous à Londres.

Là, au bout de quelques jours de démarches, contre le paiement de commissions de 30 à 35 pour 100, on rentre parfois en possession des valeurs volées.

Seulement, si le volé, ignorant des lois anglaises, dès qu'il arrive à Londres s'en va à New Scotland Yard trouver le chef des investigations criminelles, le soir même il reçoit à son hôtel la lettre suivante :

« Monsieur, nous savons maintenant que vous n'avez pas confiance en nous : vous avez été filé ; nous vous prévenons en conséquence que nous portons notre commission de 30 à 50 pour 100. »

Et malgré toute sa bonne volonté, la police anglaise ne peut empêcher ce trafic ; elle est même obligée en quelque sorte d'y aider,

puisque c'est le seul moyen pour les gens volés de retrouver en partie ce qu'on leur a pris. J'ai fait sur ce point particulier une étude complète de cette industrie anglaise toute spéciale et je puis dire que je connais toutes les boutiques de la Cité où l'on fait le trafic des titres volés.

Je me trouvai un jour en présence de quelques gentlemen fondateurs d'une grande Compagnie d'assurance qui allait commencer à fonctionner et aurait surtout servi de couverture au trafic des titres volés ; le président avait été condamné au bagne et la plupart des membres du conseil d'administration avaient eu des démêlés avec la justice des divers pays d'Europe.

L'affaire sans mon intervention allait se lancer, le président était parvenu à intéresser des membres du clergé influents, un évêque et jusqu'à un cardinal. Je ne sais même pas si je suis arrivé à temps pour empêcher ces drôles d'escroquer au pape sa bénédiction !

Les organisateurs de cette Société étaient deux Français, fieffés coquins, qui avaient la spécialité de servir d'intermédiaires aux ban-

quiers des voleurs. La divulgation de leurs antécédents suffit à faire tomber la nouvelle escroquerie qu'ils voulaient monter.

Les difficultés d'extradition avec l'Angleterre sont très grandes ; ainsi il y a quelques années on arrêta à Londres, sur la demande du gouvernement français, un certain Eddy Guérin qui avait volé 200,000 francs à un garçon de recettes de la succursale lyonnaise de la Banque de France.

Le lendemain de son arrestation, Eddy protesta, disant qu'il était Anglais et produisant de prétendus papiers qui paraissaient établir qu'il était né à Londres ; on allait le remettre en liberté quand le solicitor du gouvernement français reçut une lettre anonyme lui donnant des preuves de la nationalité américaine du voleur.

Eddy Guérin resta alors en prison ; mais je ne sais s'il n'en coûta pas à la Banque aussi cher pour obtenir l'extradition de son voleur que le vol lui-même.

Il fallut qu'elle fit venir d'Amérique une vingtaine de témoins qui déclarèrent qu'Eddy Guérin était né à Chicago ; ce fut seulement

devant un témoignage aussi clair et aussi précis que le tribunal se décida à accorder l'extradition.

Quant à moi, il m'est arrivé une aventure vraiment curieuse avec un des banquiers des voleurs.

J'étais allé à Londres à la fin de 1888 pour rechercher des individus qui avaient volé 400,000 francs de valeurs dans un fourgon de la Compagnie P.-L.-M.

J'appris qu'un des titres de rente volés avait été vendu dans un des établissements de crédit de la Cité. Le vendeur avait donné carrément son nom et son adresse ; si ce nom était réel, ce devait être un brave homme ignorant la provenance du titre, mais pouvant certainement indiquer de qui il le tenait ; on m'avait remis copie du bordereau de vente et j'y lus : M. Beauchamp, à Richmond.

Me voilà donc parti pour Richmond en compagnie du sergent Love de New Scotland Yard, qui m'avait déjà aidé dans maintes expéditions.

Nous arrivons devant la porte d'un ravissant cottage perdu dans la verdure.

Je sonne; une gentille petite femme de chambre, un semblant de bonnet blanc coquettement posé sur des cheveux blonds frisés, la robe de percale claire et le petit tablier à bavette classique, — vient m'ouvrir.

— C'est bien ici que demeure M. Beauchamp?

— Oui, messieurs, répond-elle en très bon français; mais il n'est pas à la maison en ce moment : il promène ses chiens, et si ces messieurs veulent bien attendre, je vais les conduire au salon.

Et la pimpante camériste, après nous avoir fait traverser des allées finement sablées, nous introduit dans une pièce assez spacieuse, très luxueusement meublée, où j'aperçois, accrochés au mur, des tableaux de Diaz, de Lewis Brown, et même un Corot. J'avais l'impression d'être chez une personne possédant incontestablement une très belle aisance.

Tout à coup, la porte du salon s'ouvre et nous voyons paraître un homme d'une soixantaine d'années, portant une belle barbe grise, très élégant et d'une allure absolument res-

pectable; c'était tout à fait un gentleman.

D'un geste gracieux, il nous invite à nous asseoir; alors je me nommai.

Je ne perdais pas des yeux le visage de mon hôte et je vis aussitôt se crispier la physionomie placide de M. Beauchamp en même temps que ses mains serraient nerveusement le bras du fauteuil où il était assis.

Évidemment, ma visite ne lui était pas agréable; mais un sourire reparut presque aussitôt sur ses lèvres et il me dit, en excellent français :

— Monsieur, que désirez-vous de moi ?

— Est-ce bien vous, monsieur Beauchamp, demandai-je, qui avez négocié dans une banque de la Cité un titre de rente française ?

— Parfaitement, c'est bien moi, répondit-il; je n'ai aucune raison de le cacher.

— Fort bien; mais moi, j'en aurais une très sérieuse pour désirer savoir de qui vous teniez cette valeur.

— Ah! voilà, je ne me souviens plus!

Et un sourire énigmatique se dessinait sur le visage rose de M. Beauchamp.

Cet homme savait fort bien que le titre avait été volé et il était clair comme le jour qu'il ne voulait pas nommer le voleur.

J'essayai pourtant encore une fois de la conciliation.

— Allons, monsieur, lui dis-je, il n'est pas possible que vous ayez la mémoire aussi courte. Faites un petit effort.

M. Beauchamp eut alors un mouvement d'épaules indéfinissable, comme s'il avait pitié de moi.

— Allons, dit-il, puisque cela vous fait tant plaisir, eh bien ! la personne qui m'a vendu ce titre est un nommé White.

En anglais, *white* veut dire blanc, et je compris très bien que mon interlocuteur se moquait de moi.

— Voyons, lui dis-je, c'est une mauvaise plaisanterie.

— *White* vous déplaît ? continua-t-il ; eh bien, mettons *Black* (noir), si vous voulez ; des goûts et des couleurs, je ne veux point discuter.

Dame, cette fois, la moutarde me monta au nez et, me levant brusquement, je dis à ce gentleman si distingué :

— Beauchamp, vous êtes un voleur ; c'est vous qui avez les 400,000 francs de titres dérobés dans le fourgon de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

Mais lui, très calme, me fit signe de me rasseoir et répondit sans ambages :

— Certainement, oui, monsieur Goron, je suis un voleur ; c'est mon métier et c'est en effet moi qui possède les 400,000 francs de titres dont vous parlez ; seulement, retenez bien ceci, ce n'est pas moi qui les ai volés ; j'ai un alibi indiscutable : le jour du vol, je me promenais ici très paisiblement et tous les habitants de Richmond ont pu me voir.

— Mais vous avez les titres, fis-je emporté par une colère assez naturelle ; il ne me reste donc plus qu'à vous faire arrêter par le sergent Love que voici.

Je restai un peu interloqué en voyant Beauchamp partir d'un grand éclat de rire.

— Ah ! ah ! monsieur Goron, comme on voit bien que vous êtes Français ! Moi, je suis Anglais. Nous sommes à Londres ; je connais la loi ; mon métier est aussi légalement reconnu que le vôtre. Vous êtes chef de la Sû-

reté et je suis voleur; à deux de jeu; je vous défie de me faire arrêter; demandez plutôt à M. Love.

Le pauvre sergent me fit alors un signe non équivoque pour me dire à quel point il était impuissant contre cet éhonté filou.

Beauchamp reprit, conciliant :

— Je ne vous en veux pas, monsieur Goron; je vous savais d'un tempérament très audacieux et j'ai été désagréablement surpris par votre visite; seulement, en réfléchissant, j'ai compris que je n'avais rien à craindre de vous, puisqu'ici la loi ne punit pas le recel des objets volés sur le continent... Vous feriez bien mieux, dans l'intérêt des personnes dont vous vous occupez, de me faire des propositions acceptables; je ferais des concessions pour vous être agréable.

Je me levai avec un geste d'indignation sans doute très éloquent, car Beauchamp reprit, goguenard :

— Voyons, monsieur Goron; prenez-en votre parti; je suis dans mon droit; avec vous, je ne ferai pas l'hypocrite. Du reste, je vois bien que M. Love commence à me recon-

naitre. Mon Dieu, oui. J'étais un voleur de profession; j'ai fait sept années de hard-labour dans ce pays. M. le juge Lévassé, à Paris, m'a fait donner sept ans de réclusion. J'ai vilégiaturé dans beaucoup de pays, notamment en Suisse; maintenant, j'ai l'expérience et je ne veux rien risquer; je compte finir mes jours en bon rentier que tout le monde respecte. Je ne vole plus; je me contente de profiter des vols des autres, à la condition, bien entendu, qu'ils ne soient pas commis en Angleterre. Personne n'est plus respectueux de la loi anglaise que moi; aussi je ne crains rien et mes affaires sont prospères. Regardez autour de vous; je jouis d'un luxe gagné par mon travail, et personne ne peut m'inquiéter, pas même vous qui êtes un si bon policier!

N'étant pas d'un naturel très patient, je manifestai assez violemment ma mauvaise humeur.

— Prenez garde, dit Beauchamp, avec beaucoup de sang-froid; nous sommes en Angleterre et c'est moi qui pourrais... comment dirais-je?... Oh! yes! vous faire « emballer ».

Furieux, je sortis, suivi du sergent Love

qui n'y pouvait rien, et courtoisement Beauchamp nous reconduisit jusqu'à la grille en disant :

— Vous ne désirez pas voir mes collections ? je vous assure qu'elles sont très belles !

Je me contentai d'enfoncer mon chapeau sur la tête, faisant la triste réflexion qu'une fois de plus polichinelle rossait le commissaire, et, au moment où je franchissais la grille de son jardin, le banquier des voleurs eut le toupet de me tendre la main, que je ne pris pas, bien entendu.

Cette histoire invraisemblable et pourtant vraie prouve mieux que tout ce que je pourrais dire la situation privilégiée faite en Angleterre aux receleurs. Aussi, le Beauchamp dont il s'agit, quelques jours après, entraît-il en pourparlers avec les volés et, moyennant une grosse commission, leur rendait les titres dérobés.

Cependant, comme il faut toujours que les policiers aient leur revanche, j'appris un jour que Beauchamp, dont le vrai nom était Baker, avait été assez imprudent pour quitter la terre hospitalière d'Angleterre, et son joli cottage

de Richmond. Il s'était fait pincer à Madrid en flagrant délit d'achat de titres volés.

Je le recommandai à mon ami Pitta, chef de la police de Madrid. Backer, dit Beauchamp, fut condamné aux travaux forcés et mourut au bagne.

Encore un que l'ambition perdit ! S'il n'était point sorti d'Angleterre, il cultiverait encore les roses de son jardin de Richmond.

Je retrouve dans mes papiers une liste dressée par moi des principales négociations de ce genre que j'ai connues :

1° En mars 1877 — je remonte à cette date parce que l'affaire est une des plus importantes — M. Burat, agent de change à Paris, a été victime d'un vol de titres d'une valeur de 750,000 francs. Quelque temps après, il était avisé que la plus grande partie de ses valeurs étaient entre les mains d'une agence à Londres qui les tenait à sa disposition s'il voulait les racheter. L'administration intervint, mais ne put rien obtenir des autorités anglaises ; et M. Burat fut contraint de racheter ses titres.

2° Le 29 avril 1882, Mallard, banquier,

place de la Bourse, à Paris, fut victime d'un vol de 100,000 francs ; avisé par la suite de la présence de ses titres dans une agence de Londres, il dut également les racheter.

3° En mars 1883, vol de 300,000 francs de titres chez MM. Mayer et Asser, banquiers, 235, rue Saint-Honoré, et offerts en vente à leurs légitimes propriétaires.

4° En novembre 1884, vol de 350,000 francs chez Rodrigue, changeur, rue de la Paix. Titres retrouvés et rachetés à Londres.

5° En septembre 1886, vol de 150,000 francs au préjudice de M. Henoble, changeur, rue du 4-Septembre, pendant le trajet de Paris à Londres. Même résultat que pour les précédents.

6° Novembre 1886, vol de 67,000 francs de titres sur un fourgon du chemin de fer du Nord. Titres retrouvés à Londres.

7° Juillet 1888, autre vol de 200,000 francs de titres, également sur un fourgon du chemin de fer du Nord et même destination donnée aux titres.

8° 22 août 1888, vol de 200,000 francs de titres et de nombreux bijoux chez Benoit,

négociant, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 22 ; titres retrouvés à Londres ; une partie a pu être récupérée sans achat par le service de la Sûreté. Affaire de la bande Catusse et autres.

9° Octobre 1888, vol de 62,000 francs de valeurs sur un fourgon de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest ; titres également retrouvés à Londres.

10° Novembre 1888, vol de 150,000 francs chez MM. Reverchon et Bathelier, changeurs, 26, rue Coquillière ; titres rachetés à Londres.

Jadis les malfaiteurs de profession laissaient toutes les valeurs au porteur qu'ils trouvaient dans les maisons qu'ils dévalisaient ; aujourd'hui, au contraire, ils les emportent soigneusement, sachant bien qu'ils en trouveront sur le marché de Londres le facile écoulement.

Aujourd'hui, les titres volés partent tous pour Londres ; ils sont remis aux receleurs habituels souvent même quelques heures avant que le vol ne soit découvert.

Ces receleurs, la police anglaise les connaît et déplore, comme on l'a vu plus haut, que l'état de la législation ne lui permette de rien faire contre eux.

Ne se trouvera-t-il pas un gouvernement sur le continent pour faire comprendre aux Anglais à quel point une semblable situation est immorale à la fin du dix-neuvième siècle ?

Il ne faudrait pas croire cependant que c'est à Londres seulement qu'on écoule les titres volés, et que les « banquiers des voleurs » ont une spécialité exclusive. Tout le monde d'ailleurs n'a pas le moyen de racheter les actions et les obligations volées, et l'ingéniosité des voleurs a trouvé autre chose.

Il y a des faussaires qui font concurrence aux banques à l'usage des voleurs installées à Londres, et qui, eux aussi, savent payer un bon prix les titres dérobés.

Ces titres étant presque toujours frappés d'opposition, car il est rare que la personne volée ne possède pas les numéros de ses valeurs, il s'agit malgré cela de trouver le moyen de les rendre négociables.

Ce moyen est simple : il suffit de changer un chiffre ou deux sur chaque titre, qui se trouve ainsi complètement dénaturé. Il y a des faussaires qui ont acquis dans ce genre

de travail une extraordinaire habileté. Ils ont trouvé des procédés chimiques merveilleux pour faire disparaître les chiffres anciens, et ils possèdent des composteurs exactement semblables à ceux dont se servent les Sociétés financières.

La plupart du temps, cependant, les faussaires se contentent de changer un chiffre ou deux. Ils s'attaquent de préférence aux 6, aux 9 et aux 0. Le travail est dans ce cas beaucoup plus facile, attendu qu'avec un 6 ou un 9 on peut, sans beaucoup de peine, faire un zéro, et réciproquement.

Néanmoins, il faut un véritable talent pour exécuter les faux de ce genre, et les faussaires ayant cette spécialité sont dans leur genre de véritables artistes.

J'en ai connu un surtout qui m'a donné assez de mal à arrêter, un sieur B..., qui était d'une adresse surprenante et qui avait gagné une jolie petite fortune à cet exercice. A plusieurs reprises, on l'avait coffré sans pouvoir parvenir à prouver d'une façon certaine qu'il était l'auteur des falsifications de titres relevées.

On était toujours obligé de finir par le remettre en liberté.

Enfin, après des enquêtes interminables, je parvins à le prendre en flagrant délit.

Un soir, nous arrivâmes dans une petite villa qu'il avait louée sous un faux nom près de Colombes. Nous envahîmes la maison sans que le faussaire eût le temps de s'apercevoir de notre présence, et nous le trouvâmes dans la cave, en train de *travailler*. Il avait autour de lui tout son matériel, ses petites fioles, ses composteurs. Quand je pénétraï dans cette cave qu'éclairait seule une mauvaise lampe, j'eus comme la vision d'un atelier d'alchimiste au moyen âge...

Un autre faussaire, dont la spécialité était également de dénaturer les titres volés, me donna encore plus de mal que B... Celui-là, opérant sous différents noms, à Lisbonne, à Berlin, à Bruxelles, à Bordeaux, était d'une habileté telle, qu'on l'avait surnommé « l'insaisissable. »

Il procédait avec une adresse extrême ; il commençait par entrer en relations avec une grosse maison de banque, et, à diverses re-

prises, lui remettait à négocier des titres excellents, représentant des valeurs importantes. C'était la mise de fonds de la spéculation particulière qu'il voulait faire.

Tout naturellement, il parvenait ainsi à gagner la confiance du banquier, qui ne pouvait se méfier en aucune façon le jour où le faussaire lui apportait un gros paquet de titres dénaturés, un paquet de 80 ou 100,000 francs. Mon filou passait à la caisse, le tour était joué, et plus jamais on ne le revoyait. En examinant de près les titres, on s'apercevait qu'ils étaient falsifiés ; il venait se plaindre à moi, et... je ne trouvais rien.

Il y avait du reste pour cela une excellente raison : à chaque plainte nouvelle on m'apportait un nouveau signalement tout à fait différent du premier. Le coupable ne pouvait être évidemment que le même individu, car les procédés étaient identiques, et cependant les faussaires ne se ressemblaient pas ; les uns avaient les cheveux noirs, les autres les cheveux blonds, les uns de fines moustaches, les autres une barbe vénérable. On me signalait des vieillards courbés sur leur bâton et portant

des lunettes bleues. D'autres fois, il s'agissait d'élégants jeunes gens ayant le monocle vissé dans l'œil.

Cependant, un jour, j'appris par mes agents qu'un individu tout à fait étrange habitait rue Secrétan, derrière les Buttes-Chaumont, une petite maison mystérieuse.

Des renseignements recueillis, il résulta pour moi que l'hôte de la maison mystérieuse devait être le faussaire vainement recherché depuis longtemps.

Cependant, je n'avais aucune preuve certaine, je n'avais que des inductions ; et je ne voulais pas arrêter un innocent. Je fis donc rechercher un certain nombre de personnes ayant été victimes de mon faussaire et m'arrangeai de façon à les placer sur le chemin de l'hôte de la maison mystérieuse quand il sortait de chez lui, ce qui n'arrivait pas tous les jours.

Tous protestèrent.

— Mais ce n'est pas lui, dirent-ils ; notre voleur n'était point voûté comme cet homme, il avait une autre coupe de barbe, une autre coupe de cheveux ; vraiment, monsieur Goron,

ce n'était pas la peine de nous déranger pour cela.

Il en fut même qui maugrèrent, se plaignant que la police, non seulement ne sût pas arrêter les voleurs mais fit encore perdre leur temps aux volés.

Je n'avais donc qu'à laisser bien tranquille l'homme de la rue Secrétan ; mais quelque chose me disait que c'était moi qui avais raison, car une longue habitude m'avait appris déjà à me défier autant des dépositions des témoins que des réponses des inculpés.

Il n'y a guère que cette différence : les inculpés mentent sciemment, les témoins se trompent involontairement.

Je laissai donc quand même mon individu en observation.

Un mois après, j'appris que, plus mystérieusement que jamais, l'homme avait déménagé ; il était allé habiter boulevard de Port-Royal un petit pavillon caché au fond d'un jardin et possédant plusieurs entrées, qui semblait fait tout exprès pour les aventuriers, ayant tout à cacher de leur existence. Je fis une enquête personnelle, et le hasard, me

servant encore, me fournit les renseignements d'un indicateur qui, cette fois, ne me laissèrent plus aucun doute sur l'identité de l'individu observé. Je me décidai donc à l'arrestation.

Mais, j'avais vu tant d'arrestations de ce genre, que par une sorte de pressentiment, il me vint la pensée que cet homme qui avait manié beaucoup d'argent et mené la vie à grandes guides, quand il se verrait arrêté, quand tout s'écroulerait autour de lui, n'aurait qu'une idée : trouver le moyen d'en finir avec l'existence. Je cherchai donc le meilleur moyen d'éviter toute tentative de suicide.

J'aurais voulu l'arrêter dans la rue ; mais tout à coup il ne sortit plus, et la surveillance des issues de sa maison étant extrêmement difficile, je dus me résigner à le faire arrêter chez lui pour éviter qu'il ne s'enfuit. Je ne pouvais l'arrêter moi-même, car alors il eût fallu me faire annoncer sous mon nom et, sans doute, mon apparition seule eût décidé ce désillusionné à se tuer. Il fut donc convenu que des agents, profitant des réparations pro-

chaines que le propriétaire avait annoncées, s'introduiraient dans le pavillon, se donnant pour des architectes et des entrepreneurs. Une personne qui connaissait fort bien le faussaire les accompagnerait et on ne devait procéder à l'arrestation que sur son indication formelle.

Ainsi fut fait : l'homme dûment reconnu fut arrêté et ne fit aucune résistance.

— Oui, c'est moi, dit-il ; je suis perdu.

Il demanda seulement à embrasser la femme avec laquelle il vivait et à déjeuner, ce qu'on lui accorda. Il était calme : il mangea de si bon appétit que les agents se départirent un peu de leur surveillance, et n'eurent pas l'idée de fouiller les poches du pardessus accroché dans l'antichambre, qu'ils l'aidèrent même à passer au moment de partir !

Tout à coup, sans que l'homme arrêté fit un geste apparent, ils entendirent une détonation et le virent tomber raide mort.

Le malheureux avait pris un revolver caché dans la poche de son pardessus, et s'était tiré une balle dans le cœur, sans que personne pût apercevoir même un geste...

Comme il se fit justice lui-même, je ne veux

point donner son nom. M... était le spécialiste en titres faux le plus extraordinaire qui fût. Quand je vins faire une perquisition dans le petit pavillon, je trouvai un matériel bien plus complet encore que celui que j'avais saisi à Bois-Colombes chez B...

Il y avait, en outre, une collection de titres de tous genres, si complète qu'il fallut plusieurs mois à M. Espinas, juge d'instruction, pour les rendre à leurs légitimes propriétaires. Nous trouvâmes aussi l'explication de la multiplicité et de la diversité des signalements qui m'avaient été donnés.

M... avait une garde-robe telle que n'en eut jamais l'acteur le plus habile aux travestissements. Nous aperçûmes, rangés sur des tablettes avec le plus grand ordre, des barbes, des perruques, des lorgnons, des lunettes... jusqu'à des bosses artificielles.

En même temps, était accroché au mur un assortiment de vêtements complets qui lui permettaient tous les rôles, depuis celui de gentleman jusqu'à celui d'usurier.

Je fis étendre le suicidé sur son lit, et on convoqua, pour le reconnaître, les personnes

qu'il avait volées. Toutes celles qui ne l'avaient point reconnu vivant le reconnurent mort ! Et voici pourquoi.

Dès qu'un plaignant nouveau arrivait, on faisait une toilette nouvelle du cadavre, on lui mettait la perruque et la barbe correspondant au signalement donné par le volé, et celui-ci reconnaissait son voleur.

Il y avait quelque chose de macabre dans ce maquillage d'un mort, mais il était nécessaire que nous reconstituions les multiples états civils du suicidé.

CHAPITRE X

DES DIFFÉRENTES FAÇONS DE VOLER

Dans mes recherches sur la bande Catusse, je dus passer la revue de tous les genres de filouterie connus. Jamais affaire judiciaire ne présenta, pour un policier, une étude aussi complète des divers moyens employés par les hommes pour dévaliser leur prochain : j'y trouvai tout, depuis les banques internationales à l'usage des voleurs, siégeant à Londres, jusqu'aux misérables maîtres chanteurs qui exploitent les passions contre nature de quelques vieillards.

Dans cette dernière catégorie, j'arrêtai notamment un individu qui répondait au sobri-

quet de « Leblanc », sans doute parce qu'il en mangeait, comme on disait dans son monde, et dont la spécialité était de *faire* l'agent des mœurs.

Il connaissait les misérables de mœurs inavouables qui rôdent le soir aux Champs-Élysées ou sur les boulevards, ces prostitués mâles parmi lesquels se recrutent les plus dangereux bandits.

Leblanc les suivait avec patience, et, dès qu'il les voyait en conversation avec de vieux messieurs bien mis, il intervenait, se disant « agent des mœurs », arrêtait les prétendus délinquants et ne les relâchait que contre des sommes plus ou moins fortes qu'on lui remettait toujours pour éviter le scandale...

Je retrouvai, parmi les affiliés de la bande Catusse, des voleurs cambrioleurs, des bonneteurs et enfin des spécialistes du vol à l'américaine, ce vol dont parlent si souvent les journaux et qui réussit toujours malgré l'extraordinaire publicité qui lui est faite. Il y a malheureusement pour cela une raison, c'est que les praticiens du vol à l'américaine exploitent surtout les sentiments malhonnêtes de la foule,

de même que les bonneteurs exploitent la passion du joueur prêt à profiter d'une tricherie pour gagner.

En effet, au jeu des trois cartes dit « bonneteau », celui qui risque son argent croit tricher, puisqu'il a vu passer devant ses yeux, pendant la manipulation des cartes, celle qui doit le faire gagner à coup sûr, et qu'il s'imagine ponter sur elle.

Dans ce cas, le volé n'est pas plus honnête que le voleur, et l'extrême habileté des bonneteurs, il faut le dire, est leur parfaite connaissance des vices de l'humanité.

Il en est de même pour le vol dit « à l'américaine ».

La victime (la *poire*, le *pante*, comme disent les voleurs dans leur argot), se dit qu'après tout, si l'homme qui lui a confié sa cassette ou sa valise ne revient pas la chercher, ce sera toujours une bonne affaire pour lui de la garder.

Parmi les documents, parfois curieux, que m'ont adressés des prisonniers, je retrouve une notice très complète du vol à l'américaine que m'envoya un jour, du fond d'une maison

centrale, un malheureux que j'avais arrêté pourtant et qui allait partir pour la relégation, mais qui sans doute m'était reconnaissant des quelques douceurs qu'on lui avait données à la Sûreté. Rien ne peut être plus exact, comme explication du vol à l'américaine et de la psychologie des voleurs et des volés, que cette confession d'un praticien ; je me suis contenté de remettre à peu près en français la littérature particulière de mon relégué tout en essayant de lui conserver sa saveur particulière.

« Le vol à l'américaine. »

» Nous sommes deux compères au moins qui nous rendons aux abords d'une gare, la gare Saint-Lazare ou la gare du Nord, par exemple.

» L'un de nous doit être vêtu proprement, mais sans luxe, tandis que l'autre doit avoir une mise recherchée mais portant le cachet d'un tailleur étranger, anglais ou allemand. Supposons que l'individu mis simplement soit moi par exemple ; j'entre dans la gare et me dirige du côté des guichets où l'on délivre des

tickets pour les grands parcours ; tout en ayant l'air d'examiner soigneusement l'heure des trains, je regarde « les têtes » de ceux qui viennent prendre des billets.

» Dès que j'aperçois une bonne proie, un individu qui m'a l'air d'être un gogo, j'écoute soigneusement la destination pour laquelle il prend son billet, je vois sur l'indicateur l'heure du premier train qu'il doit prendre et aussitôt je le mets en « firme », c'est-à-dire je lie conversation avec lui.

» Je lui demande d'une façon très polie :

» — Monsieur, seriez-vous assez aimable pour me dire à quelle heure part le train pour X... ? — X..., bien entendu, c'est l'endroit pour lequel le bonhomme a pris son billet.

» La plupart du temps, il répond avec une égale amabilité et l'on cause.

» Je tire ma montre tout à coup et m'écrie :

» — Ah ! quel ennui de rester ici dans cette salle d'attente encore une demi-heure ! Si nous allions prendre quelque chose ?

» Si l'homme accepte, l'affaire est dans le sac.

» Pendant que nous nous dirigeons vers le

premier café venu, je trouve moyen de glisser dans l'oreille de mon nouveau compagnon quelques délicates flatteries.

» — Vraiment, monsieur, je suis bien heureux d'être tombé sur un compagnon de *route* tel que vous. Si vous saviez comme il est désagréable, parfois, de faire un long voyage avec des gens qui ne desserrent pas les dents !

» Ici, intervient mon compère dont le costume élégant doit avoir une coupe allemande ou anglaise, selon la langue qu'il parle.

» Il ne m'a point perdu des yeux, bien entendu.

» Et au moment où nous nous dirigeons vers un café, mon compagnon et moi, nous voyons tout à coup surgir une espèce d'étranger qui nous dit dans un mauvais français mélangé d'allemand ou d'anglais, la plupart du temps de cette dernière langue :

» — Vô pouvoir indiquer à moa monuments, vous connaître ? Vous savoir ?

» [Le plus naturellement du monde, je me tourne vers le brave homme qui m'accompagne et lui dis :

» — Qu'est-ce donc que cet escogriffe-là ? Je n'ai pas compris un mot à ce qu'il disait.

» — Vous voyez bien que c'est un étranger, un Anglais, me répond d'un air entendu mon compagnon.

» Alors, mon complice riposte :

» — Yes, English, yes, sir ; moa, offrir rafraîchissement à vô, moa, bien payer vô, si vô voulez bien montrer monument à moa ; moa donner banknotes à vô si moa content de vô.

» Et en même temps mon complice tire de sa poche un gros portefeuille dans lequel apparaissent de ces billets étrangers aperçus par les plus vulgaires aux devantures des changeurs.

» J'ai observé que l'œil de ma future victime s'est allumé quand il a vu les banknotes.

» — Quels types que ces Anglais, lui glissé-je dans l'oreille, tandis que nous nous dirigeons tous les trois vers le café. Ainsi, celui-là ne nous connaît pas, il nous montre ses banknotes. Avouez que c'est d'une grande imprudence ; si nous étions de malhonnêtes gens, nous pourrions trouver le moyen de nous emparer de son portefeuille...

» Mais l'Anglais a encore un service à nous demander :

» — Vô connaître bon coiffeur pour moa ?

» Je dis à mon compagnon : « Emmenez-le » chez un coiffeur à la mode. »

» L'Anglais riposte aussitôt :

» — Vô, brave garçon ; moa, laisser valise à vô et donner récompense.

» Naturellement, le brave garçon se laisse entraîner à emmener l'Anglais chez un coiffeur, pendant que moi je reste à la porte du café avec la valise sous les pieds.

» Chez le coiffeur, toute l'habileté de mon complice est de rester longtemps, de façon à ce que le pante rate son train ; dès que l'Anglais est bien rasé, bien bichonné, il revient avec ledit pante au café où je les attends.

» Là, il sort majestueusement de sa poche un billet de cent francs pour payer les consommations, remet vingt sous de pourboire au garçon et me donne un louis pour me remercier d'avoir gardé sa valise. Machinalement, je tire alors ma montre :

» — Sapristi, nous avons manqué le train. Bast ! c'est un petit malheur ; nous avons

gagné vingt francs, ça nous fait chacun dix francs.

» Et faisant de la monnaie, je donne une pièce de dix francs au brave homme qui commence à être intéressé par cette bonne aubaine.

» L'Anglais, qui semble ne rien comprendre à notre conversation, nous demande à le piloter dans Paris, nous promettant de nous récompenser largement et, avant tout, de payer toutes les dépenses. Puis il s'en va vers la caisse choisir des cigares ; je profite du tête-à-tête dans lequel il nous laisse pour glisser dans l'oreille du pante :

» — Ne trouvez-vous pas que c'est une aubaine inespérée ? Cet Anglais nous a donné vingt francs pour garder sa valise quelques minutes ; il nous en donnera bien davantage pour le balader dans Paris ; c'est-y convenu ? nous partagerons loyalement tout ce qu'il donnera.

» Sur cent individus, il y en a quatre-vingt-dix qui me prennent la main en me disant : « Tope, c'est convenu. »

» L'idée de gain s'est éveillée dans le cer-

veau du brave homme qui doit être notre victime, et il commence à être aussi malhonnête que moi. Nous sortons du café et, sur la demande de l'Anglais, je le mène dans un restaurant convenable où nous prenons un cabinet.

» Bien entendu, on déjeune copieusement ; au dessert, les coudes sur la table, l'Anglais nous raconte qu'il a été volé une fois en débarquant à Anvers ou Hambourg ; il avait chargé un individu de porter ses bagages à l'hôtel et il ne l'a plus revu jamais ; je me penche alors vers notre future victime et je lui dis tout bas :

» — Vraiment, ces Anglais sont bien naïfs.

» Nous prenons le café, le pousse-café et, comme de juste, je fais absorber le plus de petits verres possible au brave homme qui a raté son train et qui commence à entrevoir avec délices une journée de plaisir passée à l'œil à Paris.

» Au moment de sortir du restaurant, l'Anglais me demande si je connais bien mon compagnon ; si c'est un honnête garçon et si on peut lui donner une mission de confiance :

celle de porter la valise à l'hôtel où il doit descendre. Puis sous le prétexte de parler à la caissière ou au maître d'hôtel, il s'éloigne quelques instants.

» Je dis au « pante » :

» — C'est égal, ces Anglais sont impayables. En voilà un qui ne se souvient pas de la leçon qu'il a reçue à Anvers. Hein ! si nous voulions cependant, croyez-vous que nous pourrions lui jouer un drôle de tour ?

» C'est le moment psychologique. D'après la réponse de mon individu, je sais tout de suite si j'ai affaire à un honnête homme ou à un « bon vivant » d'une conscience facile.

» Si mon compagnon se récrie avec indignation, je me reprends aussitôt :

» — Vous avez bien raison. Il faudrait être bien canaille pour flibuster un homme aussi confiant et aussi généreux.

» Mais si un geste, un clignement des yeux m'a révélé l'état d'âme de « ma victime », très disposée à une bonne affaire, malgré toutes les protestations de sa conscience, la « muette » comme nous disons en argot, je fais signe à mon compère l'Anglais qui sous prétexte de

demander le lavabo au garçon, me laisse seul encore avec le pante.

» C'est alors que je dois déployer toute mon habileté. C'est le moment difficile, le moment où l'on peut faire un beau travail.

» Je prends aussitôt un air mystérieux et je dis à mon compagnon que je suis très alléché par la perspective d'un gain facile.

» Vraiment, lui dis-je, nous serions de simples niais si nous ne profitions d'une occasion semblable. Du reste, si nous ne savions pas saisir cette aubaine, d'autres moins scrupuleux en profiteront.

» Voyons, il va charger l'un de nous de porter sa valise ; nous serions bien sots de la porter à son hôtel, puisqu'elle contient des valeurs sans doute pour une somme importante. Nous pouvons ramasser ainsi de quoi vivre largement jusqu'à la fin de nos jours... et ce richard ne sera pas ruiné pour cela. Est-ce convenu ? Que ce soit vous, que ce soit moi qu'il charge de porter la valise : part à deux ; nous n'allons pas essayer de nous manger la laine sur le dos, n'est-ce pas ? Le magot est assez gros pour que nous trouvions chacun

notre compte. Nous allons nous donner rendez-vous au café X..., sur le boulevard ; là, nous ferons un partage équitable, et puis, nous prendrons le premier train.

» Après cela, notre Anglais verra à nous retrouver s'il le peut.

» Tout en parlant, je ne perds pas des yeux la physionomie de mon compagnon et quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent ; je puis y lire la réflexion qu'il fait :

» — Sois tranquille, mon garçon, si c'est moi qui suis chargé de porter la valise le partage sera vite fait.

» N'allez pas croire, monsieur Goron, que je juge les autres d'après moi-même. Certes, ce ne sont pas les honnêtes gens qui manquent ; mais ce ne sont pas eux qui sont choppés dans le vol à l'américaine.

» Alors, ou je m'entends avec celui qui doit être ma victime, et qui s'imagine être mon complice, ou il a tout à coup un brusque retour de vertu ; dans ce cas, très rare, d'ailleurs, il n'y a rien à faire et nous le quittons bien vite, sous un prétexte ou sous un autre, y étant de notre déjeuner. Mais la plupart du temps,

mon nouveau complice et moi nous sommes tout à fait d'accord et je fais un signe à mon vrai complice l'Anglais quand il rentre du lavabo.

» Alors, avec un grand renfort de tours de clef et de cadenas, il ouvre sa valise et nous montre de gros rouleaux d'or et une liasse de titres, puis il la referme brusquement ; je pousse du pied mon nouveau complice comme pour lui dire :

» — Hein ! en voilà une aubaine !

» Sa figure s'épanouit et, à ce moment, cet honnête homme, qui, dans quelques heures peut-être, ira se plaindre au commissaire de police, considère déjà la valise de l'Anglais comme lui appartenant.

» Allons, dit le riche étranger que nous devons dévaliser, qui de vô va porter valise à moa (hôtel Continental, Grand-Hôtel ou hôtel Terminus : c'est toujours un de ces caravansérails qu'indique le prétendu Anglais).

» — Vô, monsieur, dit-il en désignant mon nouveau complice, car vô avoir bonne figure.

» A ce moment le pante rougit de plaisir et très certainement il se dit en pensant à moi :

» — Si tu crois que j'irai au rendez-vous, mon vieux, tu peux te fouiller !

» Mais l'Anglais continue, s'adressant toujours à lui :

— Moa payer voiture à vô, pour vô aller plus vite. Moa donner à vô bonne récompense.

Déjà le gaillard a saisi la valise et s'élance vers la porte ; mais l'Anglais, tout à coup, le prend par le bras et, s'adressant à moi, dit :

» — Moa, tout de même ne pas connaître assez lui ; dites à lui laisser gage à moa.

» Je me tourne vers la pante et je m'écrie :

» — C'est bien simple, donnez à monsieur tout ce que vous avez sur vous ; moi aussi, je vais en faire autant.

» Je tire mon porte-monnaie dans lequel il y a de l'or, les billets de banque qui se trouvent dans mon portefeuille, ma chaîne, ma montre, et je remets le tout à l'Anglais.

» Toujours, oui, toujours, monsieur Goron, entendez bien, l'homme m'imita et vide ses poches ; mais, allez-vous dire : que faites-vous quand vous tombez sur un individu qui n'a pas d'argent ?

» Cela peut arriver, mais bien rarement,

car j'ai toujours pris mes précautions ; j'ai su me rendre compte de la valeur de l'homme que j'ai sous la main en lui demandant la monnaie de 100 francs ou même de 500 francs : ou l'homme me dit qu'il n'a pas d'argent sur lui, et alors, je suis fixé, ou il tire un porte-feuille rempli de billets de banque, pour me montrer qu'il n'a pas de monnaie ; ou enfin, il prend cinq pièces d'or dans sa bourse.

» Si, par hasard, je me suis trompé, ce qui est bien rare, car un homme partant faire un voyage assez long a toujours une somme d'argent sur lui, mon compère l'Anglais se ravise et dit en me désignant :

» — Moà réfléchi ; vô, porter valise à moà.

» Quelques minutes après, mon ami l'Anglais, sous un prétexte ou sous un autre, lâche l'homme sans le sou au coin d'une rue et vient me retrouver.

» Maintenant je n'ai pas besoin de vous dire que si le coup a réussi, que si le pante avait de l'argent, j'ai soin d'oublier le rendez-vous que je lui avais donné. »

Il m'a semblé que cette confession d'un

voleur avait un caractère de sincérité particulièrement curieux.

Il est certain que la victime d'un vol accompli dans ces conditions est si peu sympathique qu'il est bien rare qu'une suite judiciaire soit donnée aux plaintes des filous par occasion qui, rentrant chez eux persuadés qu'ils possèdent un trésor, fracturent fiévreusement la valise et y trouvent des rouleaux de jetons de cuivre et des liasses d'actions et d'obligations de sociétés en faillite qu'on achète couramment de 10 à 20 centimes pièce au marché des pieds humides, sous le péristyle de la Bourse.

Dans cette bande Catusse ou plutôt dans ce nombre vraiment extraordinaire de bandits de tous genres et de toute espèce qui, à un moment donné, avaient recours à Victor Chevalier ou à Ménégant pour liquider les objets volés, je trouvai, comme je l'ai déjà dit, des hommes qui avaient employé tous les moyens connus pour prendre l'argent dans la poche d'autrui ; c'était une sorte de kaléidoscope de toutes les escroqueries et de tous les genres de vols.

Il y en avait qui pratiquaient le vol au cau-

tionnement ; le plus vulgaire, le plus répandu de tous, qui consiste à faire verser à un naïf quelques centaines de francs pour une soi-disant place qu'on doit lui procurer.

D'autres vendaient de faux titres aux domestiques d'une intelligence bornée.

D'autres avaient la spécialité du vol au rendez-moi.

D'autres étaient des pickpockets de profession.

D'autres, enfin, avaient la spécialité du vol au trésor caché, cette escroquerie classique qui date du commencement de ce siècle, que des centaines d'articles de journaux ont dénoncée et qui réussit toujours attendu que, comme le vol à l'américaine, elle est basée sur l'exploitation malhonnête, la volonté de gagner beaucoup en risquant peu, sans scrupule de s'associer à des voleurs, bref, sur le désir de toucher une grosse part d'un argent mal acquis.

Les premières escroqueries au trésor caché furent commises sous Napoléon I^{er} et sous la Restauration, pendant les guerres d'Espagne ; c'était déjà l'histoire connue du prisonnier

gémissant sur la paille humide des cachots de Madrid, de Barcelone ou de Valence, et qui, sachant par des amis que la personne à qui il s'adresse est honnête et compatissante, désire partager avec elle le trésor enfoui dont il ne peut profiter.

La lettre se termine toujours par une demande de quelques centaines de francs pour les premiers frais.

Depuis, cette escroquerie a suivi toutes les fluctuations de l'actualité.

Après la guerre, il s'agissait de bijoux de l'impératrice enterrés en Espagne et valant trois à quatre millions. L'escroc qui écrivait disait alors qu'il était un domestique du marquis de Bassano chargé par son maître d'emporter ces bijoux précieux au moment où l'impératrice avait dû quitter les Tuileries, et qu'au lieu de remplir la mission qui lui avait été confiée, il s'était enfui après avoir enterré le fruit de son larcin.

Plus tard, ce fut l'histoire d'une jeune orpheline confiée avec une somme considérable à un individu qui avait trahi la famille.

Enfin, il y a quelque temps, c'était le ban-

quier Macé-Berneau, qui racontait avoir caché, avant de s'enfuir, deux ou trois millions...

Le possesseur du trésor ou plutôt celui qui avoue avoir volé raconte qu'il est en prison en Espagne et il compte sur le bienveillant concours du naïf auquel il s'adresse pour découvrir la cachette... Il ne s'agit que d'une faible dépense à faire... »

Le plus curieux, c'est que ces lettres de demandes d'argent sont envoyées au hasard et que les noms des destinataires sont simplement pris sur le Bottin.

Pour ces sortes d'opérations il faut donc encore une mise de fonds assez considérable comme pour le vol à l'américaine, car il arrive parfois que plusieurs milliers de lettres restent sans résultat. Néanmoins ces déveines sont rares pour les voleurs, le nombre des *gogos* étant immense.

Le premier devoir en effet de toute personne sensée qui reçoit une missive de ce genre est d'aller la remettre au commissaire de police de son quartier, au chef de la Sûreté ou bien encore à un magistrat du parquet.

Ceux qui ne veulent pas se déranger n'auraient, tout au moins, qu'à jeter au panier la lettre qui porte le timbre de Séville ou de Barcelone. Pourtant, il se trouve toujours une moyenne de deux à trois pour cent de naïfs malhonnêtes qui, flairant une bonne aubaine, envoient les quatre ou cinq cents francs demandés à l'adresse indiquée.

J'en ai même connu qui se sont laissés prendre à cette escroquerie classique après être venus me demander conseil.

J'avais du reste une telle habitude de ces sortes de consultations, que, dès qu'une personne entrerait dans mon bureau ayant à la main une lettre portant un timbre espagnol, je m'écriais :

« Je vois ce que c'est, vous venez pour une affaire d'Espagne, le vol à *l'enterrement* ». (C'est ainsi que les voleurs appellent, dans leur argot, l'escroquerie du trésor enterré en Espagne.)

« Pour vous éviter la peine de lire votre lettre, disais-je ensuite à mon visiteur, je vais vous dire, textuellement, ce qu'il y a dedans. » Puis je sonnais et demandais : « Le

dossier enterrement espagnol. » On ne pouvait même me l'apporter tout entier ; il eût fallu plusieurs hommes pour cela, tant il était volumineux.

La plupart du temps, le visiteur me laissait sa lettre en me remerciant de l'avoir ainsi éclairé sur l'escroquerie dont il aurait pu être victime ; mais l'espoir du gain a de telles séductions sur une foule d'âmes qu'il y avait des gens qui remportaient leurs lettres tout en me remerciant ; ceux-là, invariablement, devenaient les victimes du vol au trésor caché.

Ce qu'il y a de plus curieux dans ce genre d'escroquerie, c'est que les voleurs qui l'organisent ne se contentent pas, quand ils trouvent une bonne tête, des 4 ou 500 francs demandés dans la lettre.

Ils répondent après ce premier envoi, des pourparlers s'engagent, une correspondance suivie est échangée, on fait comprendre à la victime qu'il faut encore un peu d'argent.

Enfin, on annonce au bon gogo que le grand jour est arrivé ; il part pour l'Espagne, où il doit recevoir le plan détaillé du terrain, et le décamètre qui servira à le mesurer, afin de

retrouver exactement la place où il faut faire les fouilles pour retrouver le trésor.

Un complice vient mystérieusement au-devant du voyageur et le conduit jusqu'à la porte de la prison où le naïf attend le cœur plein d'espoir.

Une heure se passe, le complice sort en tenant à la main une liasse de papiers.

Il est tout simplement entré dans la prison pour la visiter, pour parler au directeur ou à un gardien, et, naturellement, il avait dans sa poche, en venant, les fameux plans qu'il tient à la main en sortant.

Ces plans, bien entendu, le complice ne les livre que contre le versement d'une somme importante qui va quelquefois jusqu'à 10,000 francs.

Notre homme revient en France, gagne l'endroit indiqué, et la nuit venue se met au travail, fouillant avec courage la plaine ou le ravin marqué sur le plan.

Inutile de dire qu'il ne trouve rien ; et quand il veut faire rechercher par la police espagnole le complice qui l'a mené à la prison, celui-ci a pris la poudre d'escampette et est allé man-

ger bien loin l'argent de sa victime. Celle-ci n'a plus qu'à revenir bredouille à Paris raconter sa mésaventure au chef de la Sûreté.

Justement à cause de la multiplicité des méfaits qu'elle avait commis, la bande Catusse tout entière ne fut pas jugée en même temps.

Beaucoup furent envoyés devant des cours d'assises de province.

M. Poncet, l'honorable juge qui poursuivit cette laborieuse instruction avec un zèle infatigable, et dont on peut dire que les cheveux blanchirent à la tâche, en fit asseoir dix-huit pourtant sur les bancs de la cour d'assises de la Seine, sans compter ceux qui furent jugés par contumace.

CHAPITRE XI

L'ÉVASION DE MÉNÉGANT

La besogne accomplie par M. Poncet avait été particulièrement ardue, car comme à l'ordinaire tous les accusés mentaient à qui mieux mieux. En outre les faits qui leur étaient reprochés avaient été commis un peu partout et à l'aide de complices disséminés dans le monde entier. Il y en avait en Italie, en Angleterre, en Suisse, en Amérique. J'en connais un qui, actuellement, est au Chili et un autre à Java.

Il fut donc extrêmement difficile de fixer d'une façon bien exacte la part de chacun.

Moi seul, peut-être, j'aurais pu, devant le

jury, délimiter les responsabilités de chacun, grâce aux voyages que j'avais dû faire et aux enquêtes minutieuses de mes agents. Malheureusement, dans un court séjour à Londres, j'avais contracté une maladie d'yeux si grave que les médecins m'obligèrent, pendant plusieurs semaines, à rester dans une chambre noire. Il me fut donc impossible de me rendre au désir du président et venir témoigner en cour d'assises. Le président dut se contenter de lire mes rapports et ceux de mes agents.

Mais il faillit y avoir encore un accident plus grave que mon absence ; il s'en fallut de bien peu que le principal rôle manquât à cette représentation judiciaire d'un intérêt particulier. Queriaux, dit Ménégant, était en réalité le véritable chef, la cheville ouvrière de cette association de filous, bien que ce fût Catusse qui eût l'honneur de lui donner son nom.

Ainsi, l'Amérique découverte par Christophe Colomb ne s'appelle pas la Colombie, et ce fut Americ Vespuce dont le nom fut immortalisé.

Queriaux, dit Ménégant, qui avait été arrêté

en Angleterre par Houillier bien secondé par la police anglaise, et notamment par MM. Melville et Sexton, Queriaux dont l'extradition avait soulevé d'extrêmes difficultés, attendu que l'accusé se prétendait Hollandais, Queriaux, dis-je, tenait absolument à ne pas faire connaissance avec les jurés et à être porté manquant devant la cour d'assises.

C'était un de ces bandits énergiques et adroits pour lesquels les prisons n'ont pas de secret ; il savait tous les petits moyens employés par les détenus pour communiquer entre eux.

Or, les prisons modernes, comme Mazas, si bien aménagées soient-elles, ont un petit inconvénient ; les water-closets établis dans chaque cellule servent, à tous ceux qui n'ont pas l'odorat trop délicat, de cornet acoustique.

C'est ainsi que Queriaux était parvenu à communiquer avec un nommé Marius Prévôt, qu'il connaissait, et qui devait, sans doute, être transféré de Mazas à la Conciergerie le même jour, puisque tous deux devaient comparaître en même temps devant les jurés.

A dix heures du matin, le panier à salade entra dans la prison de Mazas, et un garde municipal, muni des ordres d'extraction nécessaires, prenait livraison de Ménégant, du nommé Prévôt, dont je viens de parler, et d'autres prisonniers de moindre importance.

On sait comment sont faits les paniers à salade : chaque homme est enfermé dans une étroite logette et un corridor s'étend entre les deux rangées de cellules que contient la voiture.

Tout au bout du corridor se tient le garde qui a la responsabilité des prisonniers.

Ménégant et Prévôt occupaient des logettes contiguës. Les cellules ne sont séparées que par une mince cloison de bois et les inculpés, en élevant un peu la voix, peuvent se faire toutes les confidences possibles sans crainte que leur conversation soit surprise par le garde républicain chargé de les surveiller.

Ménégant avait sans doute réglé, depuis longtemps, tous les détails de son plan d'évasion, de complicité avec Prévôt. Il s'était muni de tabac à priser et était arrivé à se pro-

curer, on n'a jamais su comment, un couteau à lame longue et solide.

Il était un peu plus de dix heures et demie ; la voiture cellulaire tournait au grand trot de ses chevaux l'angle de la rue de Bercy et de la rue Traversière, à quelques mètres de la prison, quand, d'une violente poussée, Ménégant et Prévôt enfoncèrent simultanément la porte fragile de leur cellule, et firent irruption dans le couloir de la voiture.

Le garde Lucionni n'avait pas eu le temps de se remettre de sa surprise, qu'il recevait dans les yeux une poignée de tabac qui l'aveuglait. Pendant qu'il cherchait, d'une main tâtonnante, le cordon d'appel qui met en communication le gardien de la voiture avec le conducteur, comme dans les omnibus, Ménégant réussit à ouvrir, avec son couteau, la porte du véhicule.

D'un bond, les deux inculpés furent sur la chaussée et, tandis que la voiture restait en panne, que le garde municipal se frottait les yeux et que le cocher perdait un temps précieux à descendre lourdement de son siège, Ménégant et son compagnon s'enfuyèrent par

la rue Traversière, dans la direction de la Seine.

Cependant l'alarme avait été assez rapidement donnée ; des gardiens de la paix et des passants s'étaient mis à la poursuite des fugitifs qui avaient pris une grande avance sur les poursuivants, surtout Ménégant qu'on perdit bientôt de vue.

Mais Prévôt, qui était moins bon coureur, fut rejoint après une course de plus d'un quart d'heure, et réintégré à Mazas.

Je n'étais point encore tout à fait malade et je descendais encore à mon cabinet, quoique souffrant cruellement des yeux, le jour où j'appris l'évasion du complice de Catusse.

Ma première pensée fut que Ménégant allait filer sur Ostende ou Londres, car je savais qu'il avait dans ces deux villes des complices et probablement de l'argent caché. Je me mis donc en devoir de faire partir, le soir même, des agents, voulant, à tout prix, que le plus bel ornement de la bande Catusse ne manquât pas à la collection qui allait figurer aux assises.

J'avais déjà donné à Houillier l'ordre de

partir pour Londres, quand un de mes agents entra dans mon bureau et me dit :

— Chef, qu'est-ce que vous donneriez à celui qui vous apporterait un bon tuyau ?

Quoique les ressources de la Sûreté ne soient pas considérables, j'étais aussi large que je le pouvais, en pareille occasion. Je fixai un chiffre, et l'agent m'amena un indicateur qui me dit savoir, d'une source absolument sûre, que le lendemain matin, à onze heures, Ménégant se présenterait chez un marchand de vins d'une rue du quartier Saint-Georges « pour y chercher un pantalon. »

J'avais peine à croire, je l'avoue, qu'un homme qui se savait traqué de tous côtés, qui n'avait qu'à acheter le premier journal venu pour se rendre compte du bruit énorme fait par son évasion, s'attardât ainsi pour un malheureux pantalon, au lieu de fuir une ville où tant d'agents le connaissaient.

Mais comme, la plupart du temps, les plans des malfaiteurs sont le contraire de la logique, je pris les précautions nécessaires. Sur mon ordre, le lendemain matin, Jaume, Herbain et un troisième agent nommé Baube, arri-

vaient à l'endroit indiqué par l'indicateur.

Mais la rue était peu passants et Jaume fit cette judicieuse réflexion : « Nous ne pouvons rester là tous les trois à faire les cent pas sans être remarqués ; si Ménégant arrive par un bout, il va *éclairer* la rue ; s'il nous aperçoit, nous sommes *brûlés*. »

D'ordinaire, dans les expéditions de ce genre, les agents ont la ressource du classique *chand* de vins. Malheureusement, dans cette rue, il n'y avait exactement que celui où devait aller Ménégant. Fort heureusement, Jaume, en regardant de tous côtés, aperçut la boutique d'un coiffeur.

— Entrons là, dit-il ; nous nous ferons raser en attendant.

Un des agents s'abandonna aux mains du Figaro. Pendant ce temps Jaume et l'autre ne perdaient pas des yeux la boutique du mas-troquet, et naturellement inventaient une foule de prétextes pour ne pas se faire raser et céder leur tour aux pratiques du coiffeur. Celui-ci enfin, trouvant tout cela suspect, dit deux mots à l'oreille de son commis et l'envoya chercher deux sergents de ville.

Au moment même où les braves gardiens de la paix entraient dans la boutique du coiffeur, Jaume aperçut Ménégant qui marchait prudemment en regardant sans cesse derrière lui. Il fallait même l'œil exercé de Jaume pour le reconnaître aussi vite, car il s'était fait complètement raser, et il avait le visage à demi caché par le col relevé de son pardessus.

D'un bond, Jaume, bousculant les gardiens de la paix, s'élança sur le filou évadé. Herbain et Baube le suivirent.

De leur côté, les gardiens de la paix, bousculés et furieux, sautèrent à leur tour sur mes agents.

Il y eut un moment de bousculade indéfinissable, dont Ménégant aurait profité, pour s'enfuir, si Jaume, qui ne manquait pas de présence d'esprit, n'avait eu l'inspiration originale d'arracher d'un geste brusque la ceinture du pantalon du fugitif.

Ménégant dut rester sur place, faisant tous ses efforts pour arrêter, dans sa chute, le plus indispensable des vêtements.

Enfin, on s'expliqua. Jaume se fit reconnaître des gardiens de la paix ; et l'on se serra

la main. Il n'y avait que le malheureux Ménégant qui ne fût pas à la fête. Tout le monde s'empila dans un fiacre et arriva à la Sûreté pour recevoir mes félicitations, Ménégant compris. Seulement, celui-là était assez penaud et il me déclara qu'après tout, il n'avait que ce qu'il méritait, car vraiment il avait été bien maladroit de s'attarder à Paris pour prendre un pantalon qui ne valait pas 15 francs, alors qu'il avait dans sa poche 50 ou 60 francs, c'est-à-dire de quoi gagner Londres.

Il fut incarcéré à la Conciergerie et ne manqua pas la cour d'assises.

Quant à Jaume, il alla, à ma prière, porter un bon pourboire au garçon du coiffeur qui ne l'avait pas rasé.

Par suite du nombre énorme d'accusés, on avait été obligé de supprimer le banc de la presse pour les loger tous. Le procès fut, au fond, banal.

Les accusés nièrent avec unanimité les faits qui leur étaient reprochés; tous voulurent jouer le rôle de petits saints, ce qui leur était difficile, vu leurs antécédents; mais il ne se produisit aucun incident d'audience intéressant.

Tout le succès fut pour Marque-Mal.

Figurez-vous une tête de pain d'épices au front bas, au nez écrasé, au menton en casse-noisettes, au crâne pointu sur lequel des cheveux crépus mettaient comme un bonnet de coton noir.

Il y eut cependant un moment où la salle s'amusa fort : ce fut quand on raconta qu'un des accusés, — qui avait la spécialité de vivre de l'argent de vieilles amoureuses, — avait inventé une eau merveilleuse, l'eau de « Jeanne d'Arc », laquelle avait le don de rendre la virginité aux infortunées qui l'avaient perdue !

Le jury rit beaucoup, mais ne fut pas désarmé : et un nombre énorme d'années de travaux forcés et de réclusion s'abattit sur le banc des accusés.

Catusse et Queriaux dit Ménégant furent condamnés à vingt ans de travaux forcés.

Chambon, dit Victor Chevalier, et Prévôt, le complice de Ménégant dans sa tentative d'évasion, en eurent également pour dix ans.

Pour un philosophe qui aurait eu le temps et la patience nécessaires à une étude de ce

genre, les antécédents de la plupart des accusés étaient particulièrement curieux.

Catusse était issu d'une bonne famille bourgeoise qui lui avait laissé quelque fortune.

Ménégant était le type extraordinaire de l'aventurier international.

CHAPITRE XII

LA BANDE DES HABITS NOIRS

Balzac, qui a deviné tant de personnages contemporains et qui a tracé leurs silhouettes dans des ouvrages immortels, Balzac semble avoir pressenti dans les *Treize* la bande des Habits Noirs et même Jeanolle de Valneuse, *mon client*, l'homme qui sut le mieux s'évader après Allmayer.

Celui-là se rattachait encore par des liens étroits à la bande Catusse. C'était toujours cette franc-maçonnerie de la pègre dont j'ai parlé. Seulement Jeanolle appartenait à une catégorie toute spéciale.

C'était un grand et mince jeune homme, à

l'air langoureux, aux traits fins, le visage en cadré d'un léger collier de favoris noirs.

Quand je fis, plus tard, une perquisition dans un des appartements qu'il occupait, avenue Bugeaud, je crois, je trouvai une garde-robe extraordinaire, quelque chose comme 25 gilets, 23 paires de bottines et 5 ou 6 de ces chapeaux gris haute-forme, qui commençaient à être à la mode.

Jeanolle fréquentait le faubourg Saint-Honoré et s'était même glissé, faufilet plutôt dans certains salons du faubourg Saint-Germain. Il s'était improvisé homme du monde, et, comme il était assez bien de sa personne, fort aimable, toujours tiré à quatre épingles, il était parvenu à inspirer confiance et à faire considérer comme authentiques les faux noms qu'il prenait suivant les cas : comte de Marsan, vicomte de Valneuse, etc., etc.

Il ne faudrait pourtant pas exagérer et s'imaginer qu'il était devenu un commensal des plus nobles familles. Du reste, ses procédés ne lui permettaient guère de revenir plusieurs fois dans la même maison, car, à chacune des soirées ou des réunions auxquelles il assista, on

s'aperçut de la disparition de quelque bibelot de valeur. Quelquefois même, on constata l'effraction, habilement faite, d'une vitrine.

Ce malfaiteur explorait adroitement les appartements, et quand il pouvait se trouver seul dans une pièce, il se servait à la hâte de la pince-monseigneur démontable — nickelée, s'il vous plaît ! — véritable bijou criminel qu'il avait toujours dans la poche de son frac.

Ce fut Jeanolle de Valneuse qui inaugura le vol à la « Corbeille de Mariage », c'est-à-dire la soustraction de bijoux dans les expositions qu'il est maintenant d'usage de faire les jours de signature des contrats. Il a eu, du reste, des imitateurs, si bien qu'aujourd'hui, presque à chaque mariage riche, un agent de la Sûreté, prêté par la Préfecture de police, habillé comme un invité, surveille minutieusement les objets exposés.

Autre détail sur l'élégant filou : jamais on ne le rencontrait sans qu'il fût soigneusement ganté, et c'est très souvent en gants blancs qu'il fit manœuvrer la pince-monseigneur.

L'histoire de ce voleur homme du monde est très simple.

Pendant qu'il était au régiment, il se faisait condamner, par le conseil de guerre de Besançon, à une année de prison, puis, à peine libéré, s'en allait à Rouen se faire prendre comme escroc.

Le 20 novembre 1835, la cour de Rouen le condamnait à dix-huit mois de prison. Son temps fini, il arrivait à Paris et trouvait moyen d'entrer dans une banque comme employé, dans la pensée non pas de gagner honorablement sa vie, mais de trouver l'écoulement facile des titres qu'il volerait.

Il ne connaissait pas encore Ménégant ni les banques de voleurs de Londres.

La méthode qu'il employait pour tromper la vigilance de son patron était assez curieuse. Pour lui glisser un titre volé, il choisissait toujours le moment où le banquier lisait le journal des oppositions.

Naturellement, le patron, ne se méfiant point de son employé, interrompait sa lecture au lieu de la continuer avec plus d'attention. Il prenait le titre, le payait, et le mettait dans sa caisse.

Cependant, ce truc ne pouvait durer bien longtemps, et Jeanolle disparut de la maison de banque le jour où le premier titre vendu par lui, fût porté à la Bourse, et reconnu frappé d'opposition.

Il travaillait aussi dans le cambriolage. Or, le métier de cambrioleur a bien des dangers, et ceux qui le pratiquent sont souvent exposés à la curiosité indiscrete de la police.

Une certaine nuit, notre ami Jeanolle fut cueilli par des gardiens de la paix, porteur d'un paquet aussi volumineux que suspect. Cette fois, ce n'était pas en gants blancs qu'il avait cambriolé et il ne s'était pas contenté de mettre dans sa poche quelques bijoux précieux.

Les explications qu'il donna le firent conduire au Dépôt, et, bientôt, devant M. Doppfer, juge d'instruction, qu'il stupéfia par le sang-froid avec lequel il essaya de prouver qu'il n'avait pas de paquet quand on l'avait arrêté. Puis il rajeunit une vieille tradition des mal-fauteurs, ce qui prouve que les plus habiles coquins, quand ils sont pris, ne sont pas toujours bien brillants. Il dit :

« C'est un nommé Paul, dont je ne connais ni le nom de famille ni l'adresse, qui m'a confié ce paquet en me disant de le garder pendant quelques instants et qu'il allait venir le reprendre. »

Mais si ce sous-Cartouche ne fut pas très éloquent dans ses moyens de défense, il sut se signaler à l'admiration de ses confrères de la haute et basse pègre par une des plus audacieuses évasions que j'aie connues.

Amené un jour chez M. Doppfer par le traditionnel garde de Paris préposé à la conduite des inculpés mandés par le juge, il prétexta une indisposition, un subit mal d'entrailles et sollicita du brave municipal l'autorisation de s'isoler un instant dans le « buen-retiro ».

M. Doppfer avait, à cette époque, son cabinet sous les combles du Palais de Justice.

Il attendait patiemment son inculpé, lorsque, sans trop y faire attention, il aperçut deux jambes humaines qui passaient sur le chêneau, devant sa fenêtre.

— Sapristi ! dit-il à son greffier, ces coureurs sont d'une audace extraordinaire !

Mais l'aiguille de la pendule tournait et

M. Doppfer se demandait pourquoi Jeanolle n'était pas encore là. Le greffier, allant aux renseignements, aperçut le garde qui faisait mélancoliquement sentinelle devant la porte du petit local.

— Eh bien, et Jeanolle ? demanda le greffier.

— Il est là, fit le garde.

Et, du poing, frappant la porte à plusieurs reprises :

— Allons, mon garçon ! cria-t-il, il faudrait voir à vous dépêcher un peu. M. le juge vous attend !

Personne ne répondit.

Pris de soupçon, après avoir vainement essayé d'ouvrir la porte dont le verrou était poussé à l'intérieur, le soldat, de sa robuste épaule, fit sauter l'huis du water-closet.

Naturellement, l'endroit était vide. Le va-sistas était ouvert en grand. Par cette ouverture, depuis longtemps déjà, Jeanolle avait gagné les toits du Palais de Justice, et c'était les deux jambes agiles du cambrioleur que le juge avait aperçues !

M. Doppfer n'eut de nouvelles de son prisonnier que le lendemain, en arrivant au Palais.

Sur son bureau, il trouva la lettre suivante :

« A Monsieur Doppfer, juge d'instruction.

» Monsieur,

» Je viens de passer la nuit bien tranquillement dans un des premiers hôtels de Paris. Je quitte cette ville qui pourrait m'être funeste et je remets cette lettre à un ami qui ne la jettera à la poste que quand je serai en sûreté. Quand vous recevrez ces lignes, je n'aurai plus rien à craindre de vos plus fins limiers. Je ne vous en remercie pas moins par anticipation des égards que vous n'auriez certainement pas manqué de me témoigner.

» Cependant, avant de quitter la France pour longtemps peut-être, permettez-moi de vous renseigner exactement comme si j'avais l'honneur d'être dans votre cabinet, escorté de l'infortuné Pandore qui m'a jeté par la fenêtre. Je vous dirai d'abord à ce sujet que, sorti par la fenêtre du buen-retiro, j'ai suivi la corniche extérieure sur un parcours de 50 mètres environ.

» De là je suis descendu dans l'appartement du chef des gardes dont la femme se trouvait

dans une pièce à côté de celle où je me trouvais moi-même, et avec laquelle j'ai fait une partie de cache-cache. J'ai réussi à ouvrir la porte du palier et à gagner l'escalier le plus tranquillement du monde, après m'être trompé de côté et avoir demandé la sortie à un garde. De là, je me suis jeté dans un fiacre à cinq francs la course, ne vous en déplaise, quoique n'ayant que quarante centimes sur moi, et quinze minutes après mon équipée, j'étais en sûreté.

» Je suis bien fâché de vous avoir enlevé le plaisir de vous occuper de mes affaires privées ; mais que voulez-vous : chacun pour soi et Dieu pour moi.

» J'espère ne plus avoir le plaisir de signer vos grimoires, qui sentent le mois...

» Avec l'espoir de ne jamais vous revoir dans l'exercice de vos fonctions,

» Je vous prie d'agréer mes salutations plus qu'empressées.

» JEANOLLE DE VALNEUSE DE JOLLI,
COMTE DE MARSAN, dit DE ROEDERER,
VICOMTE DE JONCHERIE, chef
de la bande des Habits Noirs. »

Naturellement, la police de Sûreté fut chargée de retrouver le fugitif, mais elle fut moins heureuse avec lui qu'avec Ménégant, et Jeanolle de Valneuse ne donna de ses nouvelles qu'un an après, en envoyant au *Figaro* un étui à chapeau en cuir, qui contenait quelques vieilles pièces de monnaie, un porte-cigares et des fragments de bijoux brisés et sans valeur ; au fond, se trouvait un papier sur lequel étaient écrits au crayon et en lettres romaines les mots suivants :

« Prière de remettre ces objets sans valeur à leurs propriétaires respectifs : comtesse de B..., rue de... ; comte de L..., boulevard... ; vicomte de F..., rue... ; M. C..., avenue... ; etc. »

Or, des vols avaient, en réalité, été commis chez toutes ces personnes.

Les recherches faites pour retrouver l'auteur de cette note n'amènèrent que la condamnation par contumace d'un pauvre diable qui fut soupçonné parce qu'il avait déjà à son actif des faits analogues pour lesquels il avait été condamné.

Il fut reconnu plus tard, quand il s'agit pour lui de purger sa contumace, qu'au moment

même où avaient été commis les vols qu'on lui avait reprochés, il était détenu en Autriche pour d'autres méfaits.

Quelques semaines plus tard, M. Magnard, directeur du *Figaro*, recevait encore de la même écriture une lettre renfermant un testament volé chez la comtesse de P..., à qui, du reste, on avait pris en même temps des bijoux représentant une cinquantaine de mille francs. Voici cette étrange missive :

« Monsieur Magnard,

» Il y a environ un mois, vous avez eu l'obligeance de faire remettre à leurs propriétaires des objets contenus dans ce fameux carton à chapeau que vous reçûtes des mains d'un digne Auvergnat.

» Aujourd'hui j'ai encore recours à vous pour vous prier de remettre, avec mes sincères salutations, à madame la comtesse de P..., le testament ci-joint dont j'ai voulu me déclarer exécuteur. Les légataires déposés ne devant pas connaître le montant de la succession, il est inutile de rentrer dans aucun détail.

» La bande des Habits Noirs existera toujours ; le milieu que fréquentent ses membres est interdit aux gros souliers ferrés des policiers ineptes et grossiers, et tant qu'ils seront recrutés comme ils le sont dans une secte aussi mal élevée que sans courage, ils devront se borner à arrêter ceux qui, plus bêtes qu'eux, leur auront paru plus lâches.

» Si ces choses vous intéressent, je me ferai un plaisir de vous informer de mes autres aventures. »

Quoiqu'elle ne fût pas signée, cette lettre me permit d'établir facilement l'identité de celui qui l'avait écrite. Ces mots « *bande des Habits Noirs* » me rappelèrent tout de suite Jeanolle le Fugitif, et j'en comparai l'écriture à celle de la lettre adressée à M. Doppfer; elles étaient identiques. C'était Jeanolle qui avait commis tous les vols dont il s'était vanté avec tant d'impudence dans sa correspondance avec le directeur du *Figaro*.

Mais le diable était de retrouver Jeanolle. Nous le cherchâmes vainement dans Paris; il y avait pour cela une excellente raison :

à ce moment même, comme Allmayer, dont il était l'émule, il parcourait les plages normandes en compagnie d'une jolie femme qu'il avait éblouie par ses manières de grand seigneur, son titre de comte de Marsan, et qui n'aurait jamais cru que l'amant généreux qui lui donnait de si jolies bagues les avait volées chez la comtesse de P...

L'odyssée de Jeanolle, de Trouville à Caen, serait un sujet inépuisable pour les vaudevillistes modernes s'ils voulaient se donner la peine de l'étudier un peu.

Ce seigneur magnifique qui, de même qu'Allmayer, distribuait des pourboires royaux dans toutes les villes qu'il traversait, se fit un jour bêtement prendre sur un toit de la bonne ville de Caen. Il avait vraiment d'étonnants points de ressemblance avec son aïeul Cartouche, ce malfaiteur ganté de blanc qui restituait aux marquises et aux duchesses, par la voie du *Figaro*, les bijoux et les testaments de famille et qui savait courir sur les toits comme un acrobate.

Jeanolle était plein de condescendance pour le faubourg Saint-Germain, quand il opérait

dans les familles nobles ; il prenait l'argent et restituait le parchemin. Cartouche, lui aussi, avait eu des respects analogues pour les classes dirigeantes. Tout en dévalisant le cardinal de Gesvres, il rossait d'importance un de ses affiliés qui avait eu l'air de croire que l'abbé Cerutti, le secrétaire du cardinal, pouvait bien être une demoiselle en soutane.

— C'est pour t'apprendre à manquer de respect à nos seigneurs du clergé, disait-il en appliquant à son complice un furieux coup de poing sur la tête.

Jeanolle était de cette école de bandits hommes du monde, et s'il ne montra pas pour les évêques un respect égal à celui de Cartouche, c'est que le hasard ne lui mit sous la main aucun homme d'Église.

Voici la façon maladroite dont il se fit prendre quand nous le cherchions vainement.

Dans un des derniers jours du mois d'août 1888, une dame très riche de Caen, en rentrant chez elle, aperçut un individu qui tenait à la main une pince-monseigneur.

Elle cria au voleur ; l'homme s'enfuit ; des agents de police accoururent et après bien

des recherches, aperçurent le fugitif caché derrière une cheminée sur le toit d'une maison voisine.

Alors, on envoya chercher les pompiers et ce fut pendant plusieurs heures une chasse épique sur les toits de la bonne ville de Caen. Jeanolle, car c'était lui, courait sur les gouttières avec une agilité d'écureuil, sautant d'un toit à un autre, avec une adresse à rendre jaloux les Hanlon-Lee, et tout en se livrant à ses exercices de gymnastique périlleux, il semait au hasard de sa course sa fameuse pince-monseigneur, un trousseau de fausses clefs, un petit ciseau... un revolver et un couteau ouvert.

Ce qui suffit à prouver qu'entre le cambrioleur homme du monde et le cambrioleur assassin, il n'y a souvent que la différence du hasard ou d'un coup de colère.

Si Jeanolle, au lieu de dépenser toute son énergie dans cette course fantaisiste sur les toits, s'était trouvé acculé dans une chambre par des agents et des gendarmes, il est probable qu'il n'aurait point jeté son revolver et son couteau par la fenêtre et qu'il s'en serait

servi. C'est ainsi que les voleurs deviennent assassins avec une facilité qui parfois étonne le public.

Enfin Jeanolle, en voulant sauter d'un toit sur un autre, manqua du pied et fit un saut périlleux de douze mètres sur le pavé. Un honnête homme se serait rompu les os ; on le trouva un peu étourdi, mais n'ayant même pas une contusion.

Écroué à la prison de Caen, il se remit très vite de cette émotion violente. Quand il fut interrogé par le procureur de la République, il répondit simplement qu'il s'appelait Joly et qu'il était victime de la plus odieuse des erreurs judiciaires.

— J'étais entré chez cette dame pour lui demander à louer son appartement ; elle s'est mise à crier : Au voleur ! J'ai eu peur et je me suis enfui sur les toits.

Telle fut l'étonnante explication que donna ce fantaisiste.

— Pardon, lui répondit le magistrat, on ne s'enfuit que lorsqu'on a une mauvaise conscience.

— Oh ! fit mon gaillard avec désinvolture,

un magistrat peut-il ignorer la vérité du proverbe connu :

« Quand on vous accuse d'avoir volé les tours de Notre-Dame, le meilleur, c'est de prendre la fuite ? »

Enfin, il prétendait avec un entêtement extraordinaire que tout le matériel semé par lui sur les toits ne lui avait jamais appartenu.

On retrouva dans sa malle un acte de naissance au nom de Joly ; mais, les journaux du pays ayant donné quelque publicité à cette arrestation sensationnelle, un M. Joly, de Lisieux, avérit le parquet de Caen qu'on avait dévalisé sa maison et qu'on lui avait pris non seulement de l'argent et des bijoux, mais encore son acte de naissance.

Le cambrioleur arrêté commit alors l'imprudence de déclarer qu'il s'appelait en réalité le comte Rodolphe de Marsan. Un nombre considérable de plaintes avaient été déposées au parquet de Caen contre un soi-disant comte de Marsan. On tenait donc le coupable des escroqueries multiples et des cambriolages audacieux commis dans les hôtels du littoral.

Mais le prisonnier qui gémissait sur la paille humide des cachots de la bonne ville de Caen n'était pas un vulgaire malfaiteur s'inclinant devant la destinée et acceptant le sort tel qu'il vient. Celui qui avait imaginé l'audacieuse évasion par la corniche du Palais de Justice devait en essayer une autre.

Comme la prison de Caen était très bien gardée et que les magistrats venaient l'interroger dans sa cellule, car on s'était méfié de lui les premiers jours en voyant sa force en gymnastique, Jeanolle chercha un autre moyen.

Parmi les gardiens qui tour à tour surveillaient sa cellule, se trouvait un très brave homme, d'apparence un peu naïve, sur lequel il jeta son dévolu.

— Voilà un homme, se dit-il, qu'il ne sera pas difficile de gagner.

Après avoir trouvé cent prétextes pour lui parler, il finit par lui demander s'il voulait toucher une grosse somme en favorisant son évasion.

On ne sait pas assez, dans le public, ce qu'il y a d'honnêteté professionnelle, de droiture,

chez ces modestes serviteurs du pays, les gardiens de prison, qui gagnent, en province, huit à neuf cents francs par an et qui sont incapables de céder à n'importe quelle séduction d'argent.

On parle trop de la corruption contemporaine pour qu'il ne soit pas nécessaire de signaler cette loyauté professionnelle des petits. La France est le pays du monde où il est le plus difficile de corrompre les hommes qui appartiennent à cette administration, tant bafouée par les journaux et que l'Europe nous envie, puisqu'elle essaye toujours de la copier.

Donc le brave gardien repoussa avec indignation les propositions de Jeanolle et avertit immédiatement le juge d'instruction et le directeur de la prison.

On estima qu'il était nécessaire de profiter de l'occasion pour essayer de connaître la véritable identité du prisonnier et en même temps ses complices. Un piège fut tendu. Le lendemain, Jeanolle, quand il revit le gardien, fut enchanté de le voir lui sourire aimablement et, au lieu de lui parler comme la veille des foudres directoriales, s'inquiéter de sa

santé et lui demander s'il n'avait pas au dehors des amis décidés à s'occuper de lui.

Jeanolle crut qu'il avait partie gagnée.

— Tenez, dit-il, voici une lettre pour M. T..., brocanteur à Paris ; je lui dis de vous remettre 3,000 francs, c'est tout ce que je possède en ce moment.

Le gardien répondit, comme ébranlé :

— Eh bien ! monsieur, je vais mettre cette lettre à la poste, nous verrons après.

Naturellement, il alla porter la lettre à son chef, lequel la remit au juge d'instruction, — ce qui amena simplement, quelques jours après, l'arrestation du brocanteur.

Puis on alla jusqu'au bout : le gardien fit croire à son prisonnier qu'il allait l'aider à s'évader, et, au moment où l'infortuné Jeanolle allait franchir la dernière porte de la prison, il trouva devant lui, rangé en bataille, tout le personnel, qui l'accueillit par un éclat de rire et le réintégra dans sa cellule avec solennité.

Cette farce n'était peut-être pas d'un goût excellent. A Paris, semblable vaudeville est

impossible ; mais, en province, on s'amuse comme on peut.

Les journaux parlèrent de tout cela ; je connus par le détail l'arrestation et la tentative d'évasion du prisonnier inconnu.

Je n'eus aucune peine à identifier ma vieille connaissance, et je dis immédiatement :

— C'est mon Jeanolle !

Je partis donc pour Caen, et, dès que le procureur de la République mit sous mes yeux la lettre que son prisonnier avait adressée à un brocanteur de Paris, je reconnus immédiatement l'écriture.

C'était bien celle de la missive envoyée par Jeanolle fugitif à son juge d'instruction, M. Doppfer, et aussi celle de la lettre adressée au *Figaro*.

— Allons, c'est vous Jeanolle, dis-je au prétendu comte de Marsan, et la preuve, c'est que dans votre lettre à M. Doppfer, vous avez signé : « Jeanolle de Valneuse, comte de Marsan, etc... »

— Je ne sais ce que vous voulez dire, répondit l'homme avec beaucoup de calme, et je n'ai jamais volé personne.

Cette attitude pleine de dignité ne me donna cependant aucun doute sur l'identité de mon gaillard.

Avec tous les soins que méritait une prise aussi importante, je le ramenai à Paris.

Pendant le voyage, Jeanolle fut presque insolent, disant :

— Vous vous mettez le doigt dans l'œil, monsieur le chef de la Sûreté. Je ne suis pas Jeanolle !

— Voyons, mon ami, lui répondis-je, à quoi peuvent vous servir toutes ces dénégations ? Vous savez bien qu'en arrivant à Paris vous allez passer par le service anthropométrique.

Mais Jeanolle souriait toujours.

— Que voulez-vous que cela me fasse, fit-il en haussant les épaules, puisque je n'ai jamais été arrêté !

Puis il continua, comme un homme du monde enchanté de trouver un sujet de conversation :

— Belle invention, tout de même, que celle de l'anthropométrie ! Il y a quelques jours, je lisais encore dans un journal, le *Temps* ou le *Figaro*, je ne me souviens plus au juste, un article sur M. Bertillon ! C'est incontestable-

ment un homme très remarquable et qui rend les plus grands services à la justice.

On se demande comment des hommes intelligents, comme ce Jeanolle, osent ainsi nier jusqu'à la dernière minute, sachant fort bien que leur mensonge sera découvert. J'ai déjà donné, je crois, l'explication de cette ténacité d'espérance et de défense, au cœur de l'inculpé :

— Que voulez-vous, monsieur, on espère toujours que ça prendra, m'avait répondu Gâtines, l'homme à l'oie, quand je l'arrêtai à la gare d'Angers.

Tous, escrocs, voleurs, assassins espèrent jusqu'à la dernière minute en la naïveté des policiers et des magistrats, et aussi dans le hasard.

— Oui, monsieur, me dit plus tard Jeanolle, quand je lui rappelai cette petite scène du chemin de fer, on peut espérer toujours en un événement qui changera la face des choses ; le train pouvait dérailer et puis, quoi?... le ciel pouvait nous tomber sur la tête !

Du reste, toute l'assurance de Jeanolle

tomba dans l'escalier qui mène à l'anthropométrie.

— C'est bien, fit-il, inutile de me mesurer encore ; j'avoue, c'est bien moi !

Combien en ai-je vu de ces dénégateurs à outrance faiblissant dans l'escalier tournant, de la tour Pointue !

Pourquoi n'attendent-ils pas d'être définitivement confondus par la fiche anthropométrique ? C'est bien simple ; pure question d'amour-propre ! Ils refusent de faire un succès au policier et à M. Bertillon qu'ils ne veulent pas voir brandir triomphalement la fiche révélatrice.

On remensura néanmoins Jeanolle et on le rephotographia. Mensuration et photographie furent reconnues en tous points semblables à celles du nommé Jeanolle évadé en 1887.

Vous pensez qu'un prisonnier aussi important était soumis à une surveillance qui n'était pas ordinaire ; il y avait toujours trois agents attachés à sa personne quand il quittait sa cellule du Dépôt pour venir à la Sûreté où je l'interrogeais tous les jours, car j'avais besoin de reconstituer par le menu tous les dé-

tails de l'existence romanesque de ce bandit.

Or, un après-midi, Jeanolle attendait avec ses trois gardes du corps, dans une grande salle, de la Sûreté, donnant sur la place Dauphine et, comme on était en plein été et qu'il faisait très chaud, la fenêtre était ouverte.

Personne, d'ailleurs, ne s'en préoccupait, attendu que cette fenêtre était élevée de plusieurs mètres au-dessus du sol et que, malgré le passé de Jeanolle, les agents ne croyaient pas qu'il fût capable d'un saut aussi dangereux. D'ailleurs leur prisonnier causait tranquillement avec eux, s'essuyant le front avec lassitude, comme un homme auquel la chaleur enlève toutes ses forces.

Tout à coup, d'un bond prodigieux que les acrobates les plus célèbres sont rarement parvenus à faire, il sauta et tomba place Dauphine sur ses jambes ! Seulement sa mauvaise chance voulut qu'il y eût près de lui un agent presque aussi adroit et certainement aussi audacieux qui, sans hésiter, prit le même chemin et courut après son prisonnier.

On rattrapa Jeanolle devant la statue d'Henri IV, après une course forcenée, une

véritable chasse à laquelle prirent part les personnes qui passaient à ce moment-là sur le Pont-Neuf.

On me le ramena même assez détérioré.

Celui de mes hommes, qui avait fait après lui le saut périlleux, furieux de l'avoir laissé échapper, lui avait administré une volée formidable. Je dus, par ordre du préfet, frapper disciplinairement cet homme, qui avait cédé à un moment de colère, à moitié excusable chez un simple particulier, mais coupable chez un fonctionnaire qui doit avoir toutes les vertus, pour environ 2,000 francs par an !

Je m'efforçai même de faire comprendre à mon inspecteur qu'en définitive, si son devoir à lui était de bien garder son prisonnier, celui-ci avait le droit naturel de chercher par tous les moyens à prendre la poudre d'escampette.

Jeanolle se signala encore par un haut fait d'un autre genre.

Un jour qu'il était dans le cabinet du juge d'instruction pour une confrontation avec un autre détenu, sur la table se trouvait un porte-monnaie sous scellé contenant 85 francs. La

confrontation terminée, on chercha en vain le porte-monnaie. Plus rien, envolé ! Les deux hommes confrontés n'avaient pas quitté le cabinet. On les fouilla et le porte-monnaie fut trouvé dans la poche de Jeanolle ; mais il était vide ! Jamais on ne sut ce qu'étaient devenus les 85 francs ni dans quel coin secret de son être ce prestidigitateur était parvenu à les cacher.

Mais ce tour d'escamotage n'était rien. Jeanolle, c'était fatal, devait chercher encore une fois à s'évader. Il s'en fallut de bien peu qu'il ne réussit.

Selon l'usage, avant de comparaître en cour d'assises, il avait été transféré à la Conciergerie, où les évasions cependant ne sont pas faciles, non plus que les communications avec le dehors. Il était d'ailleurs étroitement surveillé et l'on avait mis deux autres détenus dans sa cellule...

Un beau soir, pourtant, on trouva mon Jeanolle sorti de sa cellule et en train d'essayer d'ouvrir, avec des clefs de bois parfaitement faites, la petite porte de la Conciergerie qui donne sur la cour du Dépôt.

Comment s'était-il procuré ces clefs ? On ne l'a jamais su. Des gardiens furent soupçonnés d'avoir été moins intègres que leurs collègues de Caen et de s'être laissé séduire. Mais, si mes souvenirs sont exacts, leur parfaite innocence fut reconnue.

Cet homme extraordinaire, qui avait véritablement le génie de l'évasion et qui certainement laissait bien loin derrière lui le fameux Latude, était un de ces détenus qui savent en prison toujours trouver un moyen de correspondance avec l'extérieur.

Il avait du reste incontestablement des complices qu'il ne voulait pas livrer, dont il garda religieusement le secret.

Ces complices, sans doute, étaient les mystérieux protecteurs dont on retrouvait la main dans toutes ses tentatives d'évasion. Mais il ne les vendit jamais, et nous ne parvînmes pas à les découvrir.

Jeanolle comparut donc seul en cour d'assises, et pendant les trois jours que durèrent les débats, il fit assez triste figure. Avec une impudence extrême, il ergotait, discutait, sans parvenir à donner au procès

une tournure pittoresque et intéressante.

Je me souviens seulement d'un mot amusant qui lui échappa lorsque M. Charrier, successeur de Fichet, appelé comme expert par le tribunal, exposa que la fameuse pince-monseigneur de Jeanolle, un joujou en acier trempé, solide, poli, brillant, commode et léger, s'adaptait admirablement aux entailles faites dans les portes, les tiroirs, les meubles fracturés par le cambrioleur en gants blancs.

— Oh ! fit Jeanolle, MM. les experts se croient très forts : ils induisent sans cesse la justice en erreur.

Et ce fut tout ; la fin des débats se traîna dans le marmotement des témoignages.

Mais quand le jury fut rentré de la salle des délibérations apportant un verdict affirmatif, l'homme du monde manqué qu'était Jeanolle se retrouva.

Il se leva de son banc, salua correctement les jurés en face de lui et dit avec un très aimable sourire :

— Je tiens à remercier MM. les jurés de ne pas m'avoir accordé de circonstances atténuantes ; on m'aurait envoyé en réclusion,

c'était ce que je ne voulais pas ; je désirais aller au bague. Je vous suis donc, messieurs, infiniment reconnaissant !

Ce ne fut pas son dernier mot. Les magistrats, en vertu du verdict du jury, prononcèrent une condamnation à vingt ans de travaux forcés. Et le président, après avoir lu l'arrêt, dit les paroles d'usage :

— Condamné, vous avez trois jours francs pour vous pourvoir en cassation contre l'arrêt que vous venez d'entendre.

Jeanolle haussa les épaules avec une désinvolture toute boulevardière.

— Me pourvoir en cassation contre votre arrêt ? s'écria-t-il ; allons donc ! je saurai bien le casser moi-même !

Il riait aux éclats pendant que les gardes républicains l'emmenaient, et, le lendemain, en rendant compte des débats, les journaux disaient :

« Évidemment, il a un plan d'évasion ; qu'on ait bien l'œil sur lui car il serait cette fois capable de réussir ! »

Mais la condamnation de Jeanolle semble avoir coupé sa veine ; il partit pour le bague

tranquillement, comme les autres, et la dure discipline des gardes-chiourmes lui fit sans doute oublier toute velléité d'évasion.

Cartouche est resté forçat.

CHAPITRE XIII

BRIGANDS DE GRANDS CHEMINS

La bande Catusse avait des ramifications dans tous les mondes ; Jeanolle, le voleur ganté et en habit noir, représentait parmi les affiliés l'élément mondain ; Grison, dont je vais parler, représentait la basse pègre et les classiques bandits de grands chemins.

A la tête de hardis gredins, il avait longtemps exploité Pantin et ses environs. Et sa bande avait la spécialité des attaques nocturnes et des vols à main armée.

Toute la banlieue Nord-Ouest de Paris fut terrorisée par elle pendant de longs mois.

Ces bandits pénétraient audacieusement dans les maisons, le revolver au poing, arrê-

taient les passants sur les routes en plein jour et n'hésitaient pas à échanger des coups de revolver, avec les gendarmes qu'ils rencontraient, tout comme les voleurs d'autrefois qui fusillaient la maréchaussée.

Grison, qui avait à peine vingt-deux ans, était un garçon d'une force herculéenne et d'une énergie morale extraordinaire.

Il avait eu un duel resté célèbre à Montmartre et à la Chapelle, avec Allorto, l'assassin d'Auteuil, dont j'ai déjà parlé, le complice de Sellier. A la suite d'une querelle où ils se disputaient le titre de chef « des voleurs de la Chapelle, » ils avaient tiré leurs couteaux et, sous les yeux des camarades, un combat sinistre avait commencé.

Au petit jour, Allorto fut ramassé par les agents, le corps criblé de huit coups de couteau.

On peut s'imaginer l'ascendant qu'un homme de l'espèce de Grison devait avoir sur toute la pègre qui lui obéissait.

Le service de la Sûreté avait eu le plus grand mal à s'emparer de lui : l'inspecteur Gaillarde, pour l'arrêter, avait dû mettre le

revolver à la main et appeler à son aide de nombreux gardiens de la paix, qui n'avaient pu s'emparer du brigand qu'après une lutte acharnée.

Grison, qui était passé devant la cour d'assises, avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour vols à main armée, tentatives de meurtre, que sais-je encore ? toutes les herbes de la Saint-Jean, quoi ! Cependant, il n'avait pas été dirigé sur un pénitencier, où il aurait attendu le départ pour la Guyane, car il n'avait point réglé tous ses comptes avec la justice.

Il était compromis dans une nouvelle affaire et on le gardait pour tâcher d'obtenir au moins des éclaircissements sur le compte de ses complices ; on le menait deux ou trois fois par semaine, de la Grande-Roquette, où il était interné, au Palais de Justice, où il était interrogé par M. Bedorez. Un beau jour, on l'amena, selon l'usage, à la traditionnelle Souricière ; il s'y montra extrêmement calme et fut confié à un garde de Paris un peu naïf dont il gagna la confiance en lui parlant, avec un abandon très bien joué, de ses re-

mords et des fatalités de la vie qui font qu'un homme qui aurait voulu rester honnête en arrive à avoir maille à partir avec la justice.

Vers cinq heures, en ayant reçu l'ordre, le garde le fit monter dans le couloir du juge d'instruction et s'assit à côté de lui, en face du cabinet de M. Bedorez. On attendit longtemps, tout en causant.

Enfin, Grison dit au garde :

— Allons, il faut que j'en fasse mon deuil, je ne mangerai pas ce soir ; quand je rentrerai là-bas, l'heure de la soupe sera passée ; voyons, monsieur le garde, est-ce que vous ne pourriez pas faire presser un peu le mouvement ?

Le garde, qui était tout à fait bon enfant, se leva, entr'ouvrit la porte de M. Bedorez et, pendant quelques secondes, parlementa avec lui pour savoir ce qu'il devait faire de son prisonnier.

— Eh bien, soit, faites-le entrer tout de suite, dit le juge.

Le garde se retourna. Grison avait disparu.

— Monsieur le juge, il est parti ! fit le mu-

nicipal ; et il s'affaissa en pleurant sur son banc.

Pendant ce temps, Grison faisait du chemin ! Rapidement, il gagna l'escalier qu'il dégringola le plus vite qu'il pût, traversa la cour de Mai et sortit par la grande grille du Palais.

Mais en arrivant sur le boulevard du Palais, il heurta un vieux monsieur qu'il renversa ; celui-ci se mit à se répandre en plaintes violentes et la foule s'amassa autour d'eux. Alors Grison, comprenant le danger, joua des poings et se mit à courir de toutes ses forces vers le quai aux Fleurs.

Pendant ce temps, le garde, revenu de son évanouissement, avait prévenu le poste du Palais de Justice ; des municipaux se mirent à courir à la poursuite du fuyard et fouillèrent toutes les rues voisines.

Malheureusement toutes les recherches furent vaines, Grison demeura introuvable.

Le service de la Sûreté avait, encore une fois, la tâche de rattraper cet évadé.

Mais Grison était un de ces entêtés dans la lutte contre la société qui ne quittent jamais

Paris; ce n'était pas un de ces internationaux, comme Ménégant, ayant des refuges tout prêts à Londres et à Bruxelles.

Je chargeai trois agents. Tréard, Latrille et Blanchet, qui avaient la spécialité de vivre, quand il le fallait, dans la basse pègre, de rechercher Grison. Latrille était un des agents qui avaient su arrêter Ribot et Jeantroux, les assassins de la rue Bonaparte; nul n'avait plus d'habileté que lui pour se glisser dans les cabarets louches fréquentés par les cambrioleurs de profession.

Quelques jours à peine après l'évasion de Grison, les attaques nocturnes et les vols à main armée reprenaient de plus belle dans la région de Pantin; il était certain que ce Fra Diavolo avait réorganisé, dans le pays même qui avait vu ses anciens exploits, une nouvelle bande aussi audacieuse et aussi dangereuse que l'ancienne. Les investigations des agents se portèrent donc plus spécialement du côté de Montmartre, de la Chapelle, de Pantin et de Saint-Ouen. Au bout d'une quinzaine de jours d'une chasse patiente, ils parvinrent à retrouver les traces de Grison; on l'avait vu dans

tous les cabarets borgnes qui avoisinent les fortifications. Pendant trois jours, on le suivit à la piste de bouge en bouge, de taudis en taudis.

Enfin, une après-midi de juin, vers cinq heures, les trois inspecteurs reconnurent le chef de la bande de Pantin, qui buvait en compagnie de sept ou huit autres gredins de son espèce, dans un cabaret borgne hors des fortifications, dans la zone militaire, près de la poterne de Saint-Ouen.

Ce bouge, bien connu de la police, portait, dans le parler pittoresque des malfaiteurs qui pullulaient encore dans cette région, le nom pittoresque de : « La boîte à Pierre le Voleur. »

Les trois agents hésitèrent un instant sur le parti à prendre; ils savaient quels gaillards déterminés étaient ces bandits, toujours prêts à jouer du revolver ou du couteau.

Trois contre huit, la disproportion était vraiment trop grande; de plus, s'ils ne parvenaient pas à mettre immédiatement la main sur Grison, le bandit pouvait s'enfuir à travers champs. Il ne fallait point songer à une poursuite en pleine campagne. Si Grison sor-

tait de « la boîte à Pierre le Voleur » il était sauvé. Jamais on ne l'aurait rattrapé, dans ce dédale de bicoques, de petits murs, de fossés qu'il connaissait à merveille. Aussi nos trois hommes résolurent-ils d'envoyer chercher du renfort.

Pendant que Tréard et Latrille restaient en observation, surveillant toutes les issues du cabaret, Blanchet courut au poste de la rue Marcadet et revint avec quatre gardiens de la paix qui mirent sabre au clair, et gardèrent les portes de la maison.

Alors il se passa une scène de mélodrame.

Pendant que les gardiens de la paix font le guet, mes trois agents pénètrent brusquement dans « la boîte à Pierre le Voleur », et d'un bond s'élancent sur Grison. Mais celui-ci a vu les agents; vivement, il se jette de côté, et, tirant un revolver de sa poche, fait feu, presque à bout portant. De leur côté, ses camarades, revenus de leur surprise, sortent leurs armes, et tiennent tête à Latrille, à Tréard et à Blanchet; ceux-ci ripostent, et c'est dans l'étroite bicoque, pendant quelques minutes, une véritable fusillade.

Un des agents a même la main droite traversée par une balle, un autre a son chapeau enlevé.

Pendant ce temps, Grison, qui a déchargé les six coups de son revolver, saisit son couteau, une large lame catalane qui avait vingt centimètres de longueur, et il se fraye un chemin jusqu'à la fenêtre, par laquelle il saute et s'enfuit dans un terrain vague.

Mais l'agent Tréard l'a vu; il saute derrière lui et, comprenant qu'il ne pourrait le rejoindre, il lui tire un coup de revolver.

Grison tombe, une balle l'a atteint à la cuisse droite. L'agent court, il va le saisir; mais le bandit s'est relevé et son couteau brille toujours dans sa main.

— A bas le couteau! dit Tréard en braquant son revolver sur Grison, ou je te casse la tête.

L'agent avait dit cela avec une telle autorité que le forçat, après avoir hésité une seconde, comprenant que Tréard était capable de tirer, jette son couteau et tend lui-même ses mains au cabriolet.

Pendant que cette scène se passait, les gar-

diens de la paix arrêtaient le reste de la bande.

On ficela soigneusement Grison et on me l'amena à la Sûreté.

— Allons! disait-il, en entrant, où est-il ce Goron, que je lui casse la gueule?

Mais toutes ces violences et toutes ces bravades ne furent qu'un feu de paille, car il souffrait beaucoup de la balle qui lui était entrée dans la cuisse.

On voulait aller chercher un médecin, il s'y opposa.

— C'est vous qui me l'avez *foutue*, dit-il, c'est à vous de me la retirer!

Alors, Gaillarde prit un canif et fut assez adroit pour extraire la balle. Le bandit était satisfait et il consentit à se laisser panser ensuite par le médecin du Dépôt.

Il ne fut pas d'ailleurs malade une seule journée, et peu de temps après il repassait en cour d'assises, où il était condamné une seconde fois aux travaux forcés à perpétuité. Je crois qu'il est le seul qui, dans la même session, ait ainsi cumulé.

Celui-là non plus ne s'est pas échappé du bagne.

Il est à remarquer que ce sont les condamnés qui se sont signalés par de hauts faits demeurés célèbres qui deviennent les plus obscurs des forçats, et, parmi ceux qui sont arrivés à Cayenne, avec une légende d'audace et de courage, il en est peu qui soient parvenus à s'enfuir.

J'ai assisté à une autre arrestation, tout aussi mouvementée, et le bandit auquel mes agents et moi mêmes la main au collet, était aussi courageux que Grison.

A la suite d'une enquête minutieuse, faite par des agents de mon service, j'avais appris qu'un nommé Godard et sa bande, de dangereux voleurs, qui venaient notamment de dévaliser une boutique de bijouterie au faubourg Saint-Antoine, logeaient dans un petit hôtel de la rue Traversière.

Je savais que Godard, et ses quatre ou cinq associés, ne dormaient qu'avec revolvers et couteaux à portée de leur main. Je pris donc des précautions en vue d'une bataille possible.

J'arrivai à cinq heures du matin, au petit jour, devant l'hôtel, avec un nombre suffisant d'agents, et je laissai un peu plus loin les voi-

tures qui nous avaient amenés, afin de ne pas donner l'éveil.

Je plaçai, dans la rue, Girodot et quelques hommes, avec la consigne absolue, s'ils étaient obligés de faire usage de leurs armes, de ne tirer qu'en l'air.

Puis, avec Rossignol et le reste de ma troupe, j'entrai dans l'hôtel et vins frapper à la porte de la chambre où étaient Godard et ses compagnons.

« Au nom de la loi, ouvrez ! » criai-je de toutes mes forces.

Comme nous n'avions entendu qu'un juron pour toute réponse, les agents brisèrent la porte, mais pas assez vite, heureusement, car sans cela nous aurions reçu une furieuse bordée de coups de revolver.

Toutes les premières balles tirées par Godard et sa troupe vinrent s'incruster dans le bois.

Enfin, la porte céda, nous entrâmes, et, aussitôt, les bandits qui étaient là, jetant leurs couteaux et leurs revolvers, se rendirent à merci.

Seul, Godard, enjambant la fenêtre, avait

attrapé la gouttière et, faisant un rétablissement extraordinaire sur les poignets, était grimpé sur le toit.

Au même moment, Girodot et ses hommes qui, de la rue, avaient entendu la pétarade dans l'intérieur de la maison, apercevant un individu sur le toit, se souvinrent de la consigne qui leur avait été donnée de tirer en l'air !... Et Godard reçut deux balles dans les fesses !

Néanmoins, cela ne paraissait pas le gêner beaucoup, car à toutes les sommations qui lui étaient faites de se rendre, il répondait par un geste canaille de gamin de Paris.

Alors Rossignol, avec un courage de zouave montant à l'assaut, suivit le bandit sur le toit et s'élança sur lui. Godard, apercevant ouverte la petite porte d'un grenier, s'y réfugia.

Là, s'engagea une lutte épique entre les deux hommes ; mais Rossignol était doué d'une poigne vigoureuse. Quand nous arrivâmes à son aide, Godard était déjà ligotté et dans l'impuissance de se défendre plus longtemps.

Cependant, les détonations avaient attiré l'attention de la foule des travailleurs qui, à

cette heure matinale, traversent ce quartier populaire pour se rendre à l'atelier. Des groupes s'étaient formés devant l'hôtel et, très vite, ils devinrent menaçants.

Un bruit courait de bouche en bouche : « Ce sont des agents qui assassinent de pauvres gens. »

Et comme il arrive toujours en pareil cas, en quelques secondes, une légende s'était faite, et l'on disait que les hommes sur lesquels les agents avaient tiré n'avaient commis d'autres délits que des délits politiques.

Quand j'apparus sur le seuil de la porte de l'hôtel, je fus salué par un cri formidable de :

— A bas la police !

Aussitôt, marchant sur le groupe le plus hostile, je m'écriai :

— Eh bien ! c'est du joli, maintenant ! voilà le faubourg Saint-Antoine qui se met à prendre parti pour les voleurs et les assassins ! Vous ne savez donc pas que ceux que nous venons d'arrêter sont des voleurs qui ont dévalisé un bijoutier de votre quartier ? Vous ne savez donc pas qu'ils ont tiré sur nous ?

Un petit frémissement courut dans la foule ;

des gens se parlèrent à l'oreille et firent des signes d'acquiescement.

En même temps, je m'étais mis à distribuer des pièces de vingt sous à deux ou trois moutards, en leur donnant la mission d'aller chercher nos voitures.

Je compris, ce jour-là, à quel point les revirements de la foule sont rapides.

— Mais oui, il a raison !

— Vive Goron !

— Vive la police ! criait-on de tous côtés.

A ce moment, parut Rossignol, précédant son prisonnier. Rossignol était très connu dans ce quartier en sa qualité de gayroche parisien. Ses hauts faits y étaient célèbres.

Quand on le vit les mains pleines de sang, il y eut un murmure de colère et d'indignation dans la foule.

— Ah ! ce pauvre M. Rossignol !

— A mort l'homme !

— A mort l'assassin !

Je dois à la vérité de déclarer que le sang que Rossignol avait sur les mains était du sang de Godard.

Néanmoins, j'eus beaucoup plus de peine à

protéger mes prisonniers contre un lynchage possible que je n'en avais eu à faire revenir la foule de ses préventions contre la police !

— Allons, mes amis, disais-je, je vous en supplie, ces hommes sont des prisonniers : ils doivent être sacrés.

Je n'eus, en réalité, que le temps d'empiler agents et prisonniers dans les fiacres, et de faire conduire le tout au poste de l'avenue Daumesnil, où je procédai à un premier interrogatoire.

Je me souviendrai toujours du premier mot que me dit Godard.

— Salaud ! tu as de la veine que j'aie pensé à ma mère ! Je t'ai visé deux fois avant de jeter mon revolver, mais j' veux pas monter à la butte parce que ça lui ferait trop de peine ?

Malgré cette entrée en conversation, plutôt bizarre, je fus bientôt obligé de m'occuper de celui qui avait failli devenir mon assassin.

Tout à coup, malgré son énergie, il trembla sur ses jambes, fut pris de coliques violentes et de souffrances intolérables.

Je le ramenai immédiatement à la Sûreté et envoyai un de mes agents chercher mon médecin, qui prodigua ses soins au prisonnier.

Godard semblait stupéfait qu'on ne l'achevât pas. Rien ne caractérise mieux les idées extravagantes que se font sur la police les misérables qui ont engagé la lutte contre la société que ce mot de lui :

— Quoi ! me dit-il avec un étonnement sincère, *vous êtes donc des hommes !*

Ce malheureux s'aperçut alors, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, qu'un sentiment de pitié profonde pour les malfaiteurs arrêtés anime les gens de police qui considèrent comme des vaincus quand ils se sont rendus les bandits les plus odieux et les traitent comme tels.

Godard avait reçu deux balles : l'une put être extraite immédiatement ; l'autre, malheureusement, avait pénétré dans la vessie.

Les blessures de ce genre sont souvent mortelles ; mais les brigands de cette espèce ont, comme on dit vulgairement, l'âme chevillée dans le corps. Godard était guéri quand il comparut devant la cour d'assises, où il ne fut d'ailleurs condamné qu'à douze ans de travaux forcés. Il eût été possible de requérir contre lui la peine de mort, attendu qu'il avait

tiré des coups de revolver sur des agents de l'autorité dans l'exercice de leurs fonctions.

Mais j'estimai que les deux balles qu'il avait reçues étaient une punition suffisante. J'objectai au juge que mes agents avaient très vite jeté bas la porte et qu'il n'était pas prouvé que Godard et les siens eussent entendu la formule sacramentelle : « Au nom de la loi, ouvrez ! »

Parmi tant d'autres, j'ai choisi ces deux souvenirs des luttes épiques, des batailles sensationnelles entre brigands et agents de police, pour bien montrer au public que les temps héroïques ne sont pas tout à fait passés pour la police, et que, parfois, ceux qui en ont la charge courent quelques dangers.

Mais, en réalité, ces dangers sont beaucoup moins grands qu'ils ne devraient l'être, étant données, à de rares exceptions près, la lâcheté des malfaiteurs, la terreur qui paralyse le plus grand nombre d'entre eux, dès qu'ils se trouvent en face d'un dépositaire de l'autorité.

Grison, Godard étaient des exceptions ; mais les gens qui les accompagnaient se rendaient tout de suite, à peine après un semblant de résistance !

CHAPITRE XIV

UN NUMISMATE

Au mois de mars 1888, j'appris que les célèbres antiquaires de la rue de Louvois, MM. Rollin et Feuillant, avaient été dévalisés, durant une nuit, d'une façon étrange.

Les malfaiteurs avaient dû pénétrer dans la maison avant la fermeture des portes et se cacher dans un petit cabinet noir situé au bas de l'escalier. La nuit venue, ils étaient montés au premier étage, avaient ouvert la fenêtre du palier, l'avaient enjambée puis, brisant un carreau, ils avaient fait jouer l'espagnolette de la fenêtre de l'appartement des antiquaires et y avaient pénétré.

Ils avaient volé environ pour 500,000 francs de médailles et de monnaies anciennes en or et en argent.

C'était une collection unique. Il y avait là des pièces romaines et grecques extrêmement rares, une suite de médailles byzantines et enfin des pièces françaises du plus grand prix.

Je cherchai le moindre indice pour me mettre sur les traces des voleurs. Je n'en trouvai qu'un, d'un parfum très spécial mais très insuffisant pour reconstituer une identité.

Le ou les voleurs, car après un examen des lieux très minutieux, je reconnus qu'un homme seul pouvait avoir commis le vol; le ou les voleurs, dis-je, avaient laissé dans le cabinet noir, au bas de l'escalier, une trace scatologique de son ou de leur passage. Sans doute pris d'un besoin irrésistible, et ne pouvant quitter sa cachette, un homme avait laissé là une ordure.

Les journaux firent de mauvaises plaisanteries sur cette découverte, et je retrouve dans mes notes cette citation d'une grave feuille, le *Soleil* :

« C'est ici que le flair de l'agent se révéla.

Il se souvint de l'histoire de l'esclave de l'antiquité, accusé d'avoir volé des figes et qui niait, croyant bien qu'à moins de lui ouvrir le ventre on ne pourrait découvrir son larcin. Mais on lui fit laver la bouche, et comme l'eau contenait ensuite des pépins de figes, il fut convaincu de sa faute.

» L'agent examina courageusement, et il constata que le voleur avait mangé beaucoup de lentilles. De là à rechercher qui, dans la maison, avait usé de ce légume déjà fatal à Esau, il n'y eut pas loin. Un locataire, un seul, avait vécu pendant trois jours de cet aliment... Les doutes n'étaient plus possibles, un mandat d'amener fut lancé. »

Inutile de dire qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans cette boutade; on n'avait pas plus analysé la carte de visite du voleur qu'on n'avait lancé de mandat d'amener contre aucun locataire de la maison.

La vérité, c'est que, comme toujours, on avait commencé par soupçonner et le personnel des antiquaires et les gens qui fréquentaient la maison. Quand on n'a aucun indice spécial, on ne peut procéder autrement en

matière d'instruction judiciaire. Nous ne trouvâmes rien ; il fallut nous rabattre sur autre chose.

Enfin, un soir, un des antiquaires volés, qui était venu me voir à mon bureau, me dit : « Monsieur Goron, j'ai oublié de vous donner un détail qui est peut-être intéressant. Je me rappelle maintenant que, pendant le mois qui a précédé le vol, j'ai reçu la visite de nombreux Grecs venus pour m'offrir des antiquités de leur pays. »

Puisque nous ne trouvions rien d'un autre côté, peut-être y avait-il là une piste à suivre.

M. Manoulopoulos, vice-consul de Grèce à Paris, voulut bien se mettre à ma disposition avec une obligeance parfaite.

Tout dernièrement, dans un voyage en Orient, le hasard m'a fait rencontrer à Smyrne M. Manoulopoulos, et j'ai eu une occasion nouvelle d'apprécier ses qualités de cœur et d'esprit.

Donc, le vice-consul de Grèce à Paris m'aida de la façon la plus complète dans mes recherches.

Sur ses indications, je fis mettre successi-

vement en surveillance une quarantaine de ses compatriotes, qui, pour un motif ou pour un autre, pouvaient donner lieu à un soupçon.

Ces braves Hellènes ne se sont jamais doutés qu'ils ont été filés par la police, et ne s'en douteront jamais, car je n'ai nullement l'intention de publier leurs noms.

Je dois dire, du reste, que l'enquête ne releva contre aucun d'eux un fait grave.

Cependant, je m'en tenais toujours à la piste des Grecs, n'ayant pas autre chose à me mettre sous la dent, quand, un matin, M. Manoulopoulos vint me voir et me dit :

— Il faut que je vous signale encore un de mes compatriotes, un jeune homme nommé Raftopoulos, arrivé depuis peu de semaines à Paris, et qui habite, 7, rue Pierre-Lescot.

Au point où nous en étions, une enquête de plus ou de moins avait peu d'importance : j'envoyai immédiatement rue Pierre-Lescot le brigadier Rossignol. Une heure après, je voyais revenir Rossignol la figure tout ensoleillée, qui me dit en se frottant les mains :

— Patron, venez tout de suite ; je vais vous faire voir quelque chose qui va vous faire bien plaisir.

— Voyons, de quoi s'agit-il ?

— Patron, je vous en supplie, laissez-moi vous faire la surprise !

Nous étions déjà montés en voiture ; la rue Pierre-Lescot n'est pas loin de la Sûreté ; en arrivant devant la porte, Rossignol me dit encore :

— Chef, vous allez trouver le pot aux roses !

Aussitôt, il me fit monter dans une petite chambre meublée, au troisième étage, où, sur une table, j'aperçus, comme un Pactole répandu, des centaines de pièces d'or et d'argent s'échappant d'une valise ouverte !

Voici ce qui s'était passé :

Rossignol, en arrivant dans la maison, avait posé à la concierge la question banale :

— M. Raftopoulos, s'il vous plaît ?

— M. Raftopoulos ? lui avait-on répondu, il est allé passer la Semaine Sainte à Rome ; du reste, si vous voulez de plus amples renseignements, adressez-vous à la personne qui lui loue sa chambre meublée.

Rossignol était un fouineur ; d'autres se fussent peut-être contentés de cette banale réponse ; lui alla trouver la logeuse.

Comment s'y prit-il avec elle ? je n'en sais rien ; fut-ce par intimidation ? fut-ce par persuasion ? toujours est-il qu'il se fit ouvrir la chambre de M. Raftopoulos et qu'avec une indiscretion très blâmable chez un simple particulier, mais très louable chez un policier, il ouvrit carrément tous les meubles et trouva dans l'armoire à glace une petite valise qui pesait très lourd et rendait un son métallique.

Sans hésiter, il fit sauter la serrure, et les vieilles médailles frappées à l'effigie des empereurs romains, les monnaies anciennes d'or et d'argent se répandirent sur la table : Rossignol avait trouvé le trésor volé aux antiquaires de la rue de Louvois !

Nous les fîmes venir tous deux, et l'on peut juger de leur joie en retrouvant presque entièrement ce qu'on leur avait pris.

Le voleur était incontestablement l'aimable Raftopoulos, celui qui avait raconté à sa propriétaire qu'il allait passer la Semaine Sainte à Rome.

Il était probable que ce n'étaient point ses sentiments religieux qui l'avaient décidé à ce voyage, mais bien le désir de vendre en Italie les médailles précieuses qu'il avait emportées. Seulement, comme il avait laissé rue Pierre-Lescot le plus gros du magot, il était certain qu'il reviendrait le prendre ; nous n'avions qu'à l'attendre à domicile pour être sûrs de l'arrêter.

A la demande des antiquaires volés, j'envoyai cependant en Italie des agents qui, du reste, ne trouvèrent pas sa trace. Ce qui était beaucoup plus utile, je pris à partir de ce moment le loyer de la chambre meublée à mon compte et j'y installai deux agents, Bourlet et Harpillard, qui avaient la mission de « choper » le voleur dès qu'il rentrerait au gîte.

Quatre ou cinq jours se passèrent sans que Bourlet et son compagnon eussent autre chose à faire que de bayer aux corneilles ou de faire d'interminables parties de piquet sur la table de Raftopoulos.

Enfin, un matin que, tous deux, en bras de chemise, étaient en train de se débarbouil-

ler, la porte s'ouvrit et un homme, d'apparence chétive, apparut en costume de voyage.

— Comment ! s'écria le nouveau venu, deux hommes chez moi ! Mais il y a des voleurs, ici !

— Des voleurs ! répondit Bourlet qui avait le naturel assez gouailleur, il y en a peut-être un !

— Dépêchez-vous de sortir !

— C'est bon, c'est bon, on va sortir ; mais on va sortir ensemble.

A ce moment, Raftopoulos (car c'était lui) pâlit et dit :

— Mais que me voulez-vous ?

— Allons, fit Harpillard, trêve de plaisanterie ; nous sommes agents de la Sûreté et c'est le chef qui veut vous parler.

— Me parler, à moi, pourquoi ? s'écria le Grec qui avait vu avec inquiétude un des agents se placer entre lui et la porte.

— Je ne sais pas au juste, dit Bourlet, goguenard ; mais j'ai entendu vaguement parler de médailles ; p't-être bien, mon garçon, qu'vous avez accompli un acte de dévouement, et qu'le chef veut vous coller la médaille de sauvetage.

Enfin, comme on ne pouvait continuer sur ce ton badin, les deux agents forcèrent Raftopoulos à vider ses poches et il en sortit plusieurs pièces très rares frappées à l'effigie de Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, et portant l'inscription suivante :

*Hierominus Napoléon Kœnigvon
Wesphalen, 20 frank.*

Ces pièces avaient été frappées à la Monnaie de Paris par l'ordre de Napoléon III, lors de son avènement en 1852, comme un hommage à son oncle qu'il aimait beaucoup.

On n'en avait frappé qu'une très petite quantité, toutes destinées à des membres de la famille impériale ou à quelques hauts fonctionnaires.

Les antiquaires volés de la rue de Louvois en possédaient une collection complète. Or justement quelques jours avant l'arrestation de Raftopoulos, un bookmaker, aux courses, avait reçu d'un inconnu une pièce identique.

La découverte dans la poche du Grec des autres pièces à l'effigie de Jérôme Napoléon

était, en dehors des autres preuves, une certitude absolue de sa culpabilité.

Evidemment, avant de partir pour l'Italie, il avait commencé par négocier au poids de l'or un nombre suffisant de pièces pour avoir de quoi faire son voyage; c'est ainsi qu'il avait fait passer pour une pièce de 20 francs, dont elle avait d'ailleurs toute l'apparence, celle qui avait été donnée à un bookmaker aux courses d'Auteuil. Les autres étaient dans sa poche.

On m'amena donc Raftopoulos à la Sûreté; j'étais certain de sa culpabilité avant de l'interroger, mais cette certitude augmenta encore bien vite lorsque le jeune Grec répondit à mes questions.

Jamais voleur ne nia d'une façon plus enfantine, plus maladroite, contre toute évidence et contre toute logique. Quand je lui demandai où il s'était procuré les médailles et les pièces anciennes trouvées sur lui et à son domicile, il me répondit :

— Je les ai achetées à Athènes et à Patras, mon pays.

C'était déjà assez joli comme invraisem-

blance, étant donné qu'il savait fort bien que les antiquaires volés avaient porté plainte. Mais il y eut mieux encore.

Il ne s'était pas contenté de prendre rue Louvois les médailles et les monnaies, il avait saisi au hasard tout ce qui lui était tombé sous la main, notamment la montre en or de M. Feuardent, dont j'avais le numéro.

— Et cette montre ? lui dis-je en la tirant délicatement de son gousset, où l'avez-vous achetée ?

— Également à Athènes, me répondit-il imperturbablement.

Il avait encore dans sa poche le diamant qui lui avait servi à couper la vitre de l'appartement de la rue Louvois !

Comme exemple des réponses absurdes auxquelles s'abandonnent parfois, devant la justice, les hommes les plus intelligents, quand ils ont commencé à mentir, je veux citer ici l'étonnante explication que me donna Raftopoulos.

« Etant en Grèce, me dit-il, j'ai cassé un carreau chez moi, et l'idée m'est venue de le remplacer moi-même.

» Je suis allé chez un vitrier, et j'ai acheté une vitre, puis je me suis fait prêter un diamant pour la couper. Par malheur, j'ai dû partir quelques jours après, et j'ai emporté par mégarde le diamant. »

Cette fable était enfantine ; tout le reste de la défense de Raftopoulos était de cette force.

On avait retrouvé, dans sa chambre, des petites rondelles en papier, qu'on place ordinairement sous les médailles, pour en indiquer l'origine et la valeur, et dont toutes les inscriptions étaient de la main de M. Rollin.

Ne trouvant plus d'explications, Raftopoulos s'écria :

— C'est la police qui a mis tout cela chez moi pour me perdre !

Je dois dire que ce pauvre diable me parut un véritable déséquilibré. Il y avait, non seulement dans sa défense, mais dans tous ses actes, une incohérence singulière.

D'une bonne famille, il avait reçu une instruction très complète. On disait même qu'il était docteur en droit ; mais je ne saurais affirmer l'exactitude de ce détail. Ce qui est

certain, c'est que, pour un homme aussi instruit et ayant la manie de voler les médailles, comme on le verra plus loin, il avait une ignorance singulière de la valeur des pièces anciennes.

Je découvris quelques médailles d'un grand prix qu'il avait vendues, à un changeur du Palais-Royal, au poids de l'or.

Bientôt, nous eûmes une autre révélation encore plus curieuse : un jour, M. Manoulopoulos vint m'avertir que son compatriote était un récidiviste et avait jadis dévalisé le musée d'Athènes !

On avait retrouvé, en effet, parmi les médailles qui remplissaient ses poches, plusieurs spécimens qui n'appartenaient pas aux antiquaires de la rue Louvois.

Mais, détail curieux, Raftopoulos, qui s'était introduit une nuit dans le musée d'Athènes, par des procédés identiques à ceux qu'il avait employés à Paris, y avait volé ce qui lui était tombé sous la main, avec une maladresse d'ignorant. Il n'avait pris guère que des reproductions de médailles anciennes sans aucune valeur.

Il courut même à cette époque une légende dont les journaux se firent les échos.

On raconta qu'il y avait une raison excellente pour que Raftopoulos n'ait pu voler à Athènes que des reproductions de médailles, les directeurs et les employés ayant depuis longtemps pris tous les originaux pour leurs collections personnelles.

Cette légende, comme beaucoup de légendes, n'était qu'une abominable calomnie.

J'ai pu m'en convaincre d'une façon absolue, récemment, à Athènes, où j'ai vu longuement M. Svonouros, directeur actuel du musée, qui venait d'être nommé sous-directeur au moment du vol. Il avait alors, en effet, éprouvé un véritable sentiment de gêne, sentant planer autour de lui de vagues soupçons, et il m'avait eu une énorme reconnaissance de l'arrestation de Raftopoulos. Car à ce moment, seulement, l'opinion publique avait connu la vérité.

Telle était l'explication de la légende reproduite par les journaux français.

M. Svonouros m'en démontra la fausseté d'une façon définitive, en mettant sous mes

yeux les fameux originaux, qu'on avait prétendu disparus, enfermés dans des médailliers spéciaux, afin de les soustraire aux tentatives de vol possibles de la part des visiteurs.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que Raftopoulos, la nuit où il escalada les murs du musée d'Athènes, avait eu à sa disposition aussi bien les médailliers contenant les originaux d'un prix inestimable, que les médailliers contenant les reproductions. Ainsi, il avait négligé des pièces uniques frappées à l'effigie de Ptolémée IV, pour prendre de vulgaires médailles des Pélagés, qui n'ont plus qu'une valeur relative, depuis qu'on en a tant découvert.

Est-ce bien parce qu'ils le trouvaient, eux aussi, un déséquilibré, que les jurés montrèrent une extrême indulgence à l'égard de ce numismate kleptomane, qui ne savait pourtant pas discerner une médaille de grand prix d'une reproduction sans valeur ?

En cour d'assises, il ne fut condamné qu'à cinq ans de prison, ce qui, pour un vol par escalade, la nuit, dans une maison habitée, était presque le minimum.

Cette affaire fut l'occasion d'une aubaine unique pour les agents de la Sûreté : MM. Feuardent et Rollin donnèrent vingt mille francs à distribuer entre tous.

Le chef de la Sûreté, ses secrétaires et le commissaire de police du quartier furent autorisés également, par le préfet de police, à accepter des célèbres antiquaires de fort belles pièces anciennes montées en épingles de cravate.

Le hasard m'a permis d'apprendre depuis ma sortie de la Sûreté ce qu'était devenu Raftopoulos.

Remis en liberté à l'expiration de sa peine, il a suivi sa destinée étrange de voleur de musées.

En 1894, à Genève, on constata successivement onze vols et tentatives de vols, commis la nuit avec effraction dans les musées et bibliothèques.

On avait dérobé jusqu'à des bustes de grande valeur au Musée archéologique, des miniatures à la Bibliothèque publique, des pièces d'or anciennes au Cabinet de numismatique, des microscopes à l'École de chimie, etc.

Le coupable fut arrêté en flagrant délit et déclara se nommer Parthénis Chrystidès.

La cour d'assises de Genève le condamna sous ce nom à sept ans de réclusion.

Mais le chef de la Sûreté, l'habile M. Renaud, avec qui j'ai toujours entretenu les relations les plus amicales, trouva cachés dans l'intérieur d'un canapé-lit, dans la chambre occupée par le prétendu Christidès, des dessins et des tableaux d'un grand prix.

Le parquet de Genève, qui avait à ce moment pour substitut M. Maunoir, un des magistrats les plus distingués de la Suisse, aujourd'hui député, et M. Leroyer, secrétaire général de la police, qui a apporté à ce service des améliorations réellement importantes, recherchèrent avec patience et adresse l'origine de ces œuvres d'art. Après une assez longue enquête, ils parvinrent à savoir que dessins et tableaux avaient été volés au musée de Marseille.

Christidès fut alors transféré dans cette ville. Le parquet envoya à M. Bertillon, à Paris, la fiche anthropométrique du voleur, et l'on reconnut que le prétendu Christidès n'é-

tait autre que notre vieille connaissance Raftopoulos !

Reconnu coupable du vol avec effraction commis au musée de Marseille, il fut condamné par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône à dix ans de réclusion. On le rendit alors à la République de Genève, où il subit en ce moment la peine que lui ont infligée les magistrats suisses. Le gouvernement genevois le rendra à la France à l'expiration de cette peine, et le malheureux Raftopoulos s'en ira, pour bien des années encore, dans une maison centrale.

Telle est l'étrange destinée de cet Hellène, qui avait un goût si prononcé pour la numismatique.

Depuis que je connais la fin de la vie de ce voleur, je me suis demandé maintes fois jusqu'où allait, en réalité, sa responsabilité et s'il ne relevait pas des médecins encore plus que de la cour d'assises.

Mais tant qu'il n'y aura pas de maisons spéciales pour les aliénés criminels, voleurs ou assassins, on continuera à enfermer dans des prisons des gens dont la responsabilité n'est

pas reconnue comme tout à fait complète. Il faut bien, après tout, que la société se défende!

A propos de cette affaire Raftopoulos, j'ai raconté comment M. Lozé avait autorisé MM. Feuardenet et Rollin à donner au service de la Sûreté une gratification de 20,000 francs.

M. Lozé, qui connaissait admirablement le fonctionnement des recherches criminelles, se rendait compte du dévouement et de l'abnégation des agents, serviteurs modestes et sûrs, et savait que pour ces braves gens, à côté des félicitations ordinaires, il est bon que de temps en temps il y ait des gratifications palpables.

Aussi, tous les agents l'aimaient, et jamais préfet ne fut plus populaire boulevard du Palais et à la Sûreté.

J'ai connu du reste peu de chefs aussi capables d'entraîner leurs hommes.

Grand, élancé, la barbe en éventail, un lorgnon immuable sur le nez, M. Lozé recevait quiconque venait le trouver, avec un bon sourire qui mettait tout de suite à l'aise le visiteur.

On peut dire qu'il était presque une exception, tant son humeur était égale. Je l'ai approché, dans les moments les plus difficiles; il était toujours affable, toujours souriant, et jamais je ne l'ai vu nerveux, même dans les situations les plus délicates, alors qu'il est permis aux hommes qui ont le plus de sang-froid de perdre patience.

Il connaissait admirablement la police et savait laisser à tous ses chefs de service cette initiative sans laquelle il est impossible d'arriver à d'heureux résultats.

Les Parisiens l'ont chansonné, et lui qui était la bonté même, et adorait les animaux, on l'a appelé le « canicide, » parce qu'il rendit, un beau jour, une ordonnance fameuse, qui condamnait à mort tous les chiens errants.

La vérité, c'est que s'il aimait les bêtes il préférait les hommes, et qu'à un moment où la rage avait fait dans Paris des progrès inquiétants, il avait dû prendre des mesures à la demande de tous les savants, s'il m'en souvient, sur l'avis de M. Pasteur lui-même. Néanmoins, on ne lui pardonna pas les héca-

tombes de toutous, et j'eus moi-même bien des lances à rompre en sa faveur vis-à-vis d'amis qui avaient perdu un caniche ou un loulou.

Qualité bien rare aujourd'hui, il savait défendre ses fonctionnaires et les couvrait intrépidement devant le Conseil municipal ou devant le ministre.

Moi, qui ne me suis jamais occupé de politique, je crois de mon devoir de lui rendre ici un hommage mérité.

Il était de ceux qui ne se soucient pas de ménager la chèvre et le chou et qui franchement, loyalement, quelles qu'en puissent être les conséquences, arborent hautement leur drapeau.

Sous-préfet de Commercy au moment du 16 Mai, il n'hésita pas à donner sa démission. Au moment du boulangisme, quand l'issue de la lutte était tout à fait incertaine ; alors qu'il se savait entouré d'une foule de gens qui, au fond du cœur, désiraient peut-être le triomphe du général populaire, il se jeta résolûment dans la mêlée et combattit le nouveau parti avec passion, sans se soucier

des conséquences que la défaite pouvait avoir pour lui.

Celui-là n'avait pas l'étoffe d'un Fouché.

Je suis sûr que rarement préfet de police fut plus regretté de ses subordonnés, d'autant mieux qu'il était admirablement secondé dans sa tâche par M. Viguiier, alors le plus aimable des chefs de cabinet, depuis le plus sympathique des préfets.

M. Lozé a quitté la préfecture de police pour aller occuper l'ambassade de France à Vienne ; tout le monde sait qu'il y a admirablement réussi, apportant dans son nouveau poste ses grandes qualités de loyauté, de finesse et de connaissance des hommes.

CHAPITRE XV

PLAGIAIRE DE LACENAIRE

Le 1^{er} janvier 1888, j'étais en train de recevoir les souhaits de bonne année de mon personnel, quand on vint m'avertir qu'on avait arrêté, la veille au soir, dans le quartier du Mail, un nouveau Lacenaire. Le meurtrier avait été pris presque en flagrant délit.

L'affaire, telle qu'on me la raconta, n'était, en effet, qu'un plagiat absolu du crime de l'assassin-poète qui fut célèbre sous le règne de Louis-Philippe.

Rue Tiquetonne, le 15 novembre 1887, un individu, d'une trentaine d'années, avait loué un petit appartement au deuxième étage, du prix de 500 francs. Il se disait négo-

cient en soierie et prétendait habiter Marseille. Il était venu à peine deux ou trois fois dans son logement et n'y avait apporté aucun meuble ; seulement, il avait fait effectuer des réparations par un serrurier de la rue Beaubourg et l'avait payé par deux traites au 31 décembre, exigeant dudit serrurier que les billets fussent remis pour l'encaissement à la Banque de France.

Or, le 31 décembre, ce locataire bizarre qui avait dit se nommer Garnier, arrivait rue Tiquetonne de très bonne heure et prévenait le concierge qu'il serait chez lui toute la journée.

Vers une heure, se présentait un garçon de recette de la Banque, un jeune homme de vingt-huit ans, qui n'était que surnuméraire et, justement ce jour-là, remplaçait un vieillard malade.

Sans défiance, il était entré dans le petit appartement, et avait été un peu étonné de ne point voir de meubles. Garnier l'avait fort bien reçu et, fouillant ses poches, avait déposé sur la cheminée toute la monnaie qu'il avait.

— Monsieur, dit alors le garçon de recette, payez-vous les deux billets ?

Garnier ayant fait un signe négatif, le garçon de Banque s'appréta à enlever l'épingle qui les maintenait ensemble.

Aussitôt, Garnier, se jetant sur lui, lui saisit le bras et lui enfonça une sorte de poinçon dans la nuque.

« Au secours ! A l'assassin ! » se mit à crier la victime, qui perdait son sang, mais qui n'était pas blessée mortellement.

L'assassin alors, fou de peur, sortit de son appartement, qu'il referma à clef ; une voisine, habitant sur le même palier, ouvrit sa porte au même moment, effrayée des cris qu'elle avait entendus, et lui demanda ce qui se passait.

— Ce n'est rien, fit Garnier, quelqu'un qui se trouve mal. Je vais chercher le médecin.

Et il continua à descendre l'escalier le plus tranquillement du monde.

Mais, de leur côté, la concierge et son fils, un jeune homme de vingt-cinq ans, avaient entendu les cris. Quand ils virent sortir Garnier, ils s'élançèrent derrière lui.

Dès que celui-ci les aperçut, il se mit à courir de toute la vitesse de ses jambes.

Le fils de la concierge, d'instinct, cria : « Au voleur ! » La foule se mit de la poursuite ; des passants barrèrent le chemin au fugitif, et il fut arrêté au coin de la rue Mandar.

Conduit au bureau de M. Brissaud, commissaire de police du quartier, il s'enferma dans le mutisme le plus absolu.

C'était la reproduction exacte du fameux crime de Lacenaire, avec cette différence que le célèbre assassin, qui avait si fort intéressé, par ses poésies et ses allures de faux littérateur, les belles dames de 1836, avait eu un complice et que le prétendu Garnier ne semblait pas en avoir.

Lacenaire, lui aussi, sous un faux nom, sous celui de Mahaussier, avait loué un petit appartement rue Montorgueil — à deux pas de la rue Tiquetonne. Là, le 31 décembre, à la même date que mon assassin, sachant qu'il avait émis des traites fausses, qui venaient à échéance ce jour-là, en compagnie de son complice, François Martin, il attendit le garçon de banque, un brave homme nommé Genevay,

s'élança sur lui et lui porta dans le cou, derrière la tête, un violent coup de tiers-point. Genevay, qui n'avait pas été frappé à mort, cria : « Au voleur ! » et les deux assassins effrayés s'enfuirent.

Seconde différence avec le cas du prétendu Garnier : on n'avait pu les rejoindre, et le hasard seul avait permis de les arrêter.

Quelques jours après, en effet, François Martin se faisait prendre pour une escroquerie vulgaire, et le célèbre policier Canler, qui avait été chargé de suivre la tentative d'assassinat contre le garçon de banque, avait eu l'intuition que l'homme arrêté avait d'autres méfaits sur la conscience ; il l'avait interrogé habilement et était parvenu à retrouver la piste de Lacenaire et d'un troisième complice, Avril, en prison alors, mais qui avait préparé le crime, de complicité avec Lacenaire.

Le prétendu Garnier n'était donc qu'un simple plagiaire.

Quand on me l'amena dans mon bureau, je vis un homme de taille moyenne, très robuste, mais d'un aspect vulgaire ; il était habillé comme un ouvrier, d'un pantalon

noir, d'un tricot et d'un veston, sans cravate.

Il ne parut pas autrement ému en arrivant à la Sûreté, et tranquillement répondit à mes premières questions :

— Monsieur, je ne sais pas ce que vous voulez me dire.

Il prétendait ne pas même connaître le logement de la rue Tiquetonne, et, quand je lui présentai l'instrument qui avait servi au crime, une espèce de poinçon ou plutôt de lardoir pointu et creux d'une longueur de dix centimètres environ, il haussa les épaules et ne répondit rien :

Lacenaire avait la prétention d'être un poète, et on n'a pas oublié ces vers de lui, reproduits tant de fois par les journaux depuis soixante ans :

Je suis un voleur, un filou,
Un scélérat, je le confesse.
Mais, quand j'ai fait quelque bassesse,
Hélas, je n'avais pas le sou.
La faim rend un homme excusable ;
Un pauvre de grand appétit
Peut bien être tenté du diable.

Le faux Garnier, car je n'avais aucune illusion sur l'authenticité du nom qu'il avait pris, avait même plagié Lacenaire au point de vue de la poésie.

Incapable sans doute de faire lui-même des vers, il avait copié, sur un bout de papier retrouvé rue Tiquetonne, les deux vers fameux de Corneille :

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître
Et pour leur coup d'essai veulent un coup de maître.

Tout comme Lacenaire, mon homme avait évidemment pris un faux nom ; ce qu'il fallait maintenant, c'était connaître le vrai.

Et sur ce point l'assassin était d'un laconisme irritant.

— Je m'appelle Garnier, répétait-il ; et il était impossible de lui en faire dire davantage.

Alors, j'usai d'un subterfuge.

J'envoyai chercher à l'anthropométrie une fausse fiche, fabriquée tout exprès sur mon ordre, et dès que je l'eus entre les mains, je dis à l'assassin :

— C'est bien cela, n'est-ce pas, Garnier de

Marseille? Vous avez déjà été condamné à vingt ans de travaux forcés par contumace.

Aussitôt l'homme bondit.

— Ce n'est pas vrai, s'écria-t-il avec violence, ne voulant pas sans doute avoir encore à son passif une condamnation antérieure qui aurait aggravé son cas. Je n'ai jamais été condamné et je ne m'appelle pas Garnier.

— Mais alors, comment vous nommez-vous?

— Je ne répondrai qu'au jury.

Aussitôt, une idée me passa par la tête : je pris mon canif sur mon bureau sans que Garnier s'en aperçût et, brusquement, sautant sur son pantalon, j'en coupai un bouton. Un coup d'œil m'avait suffi pour voir qu'il y avait un nom sur ce bouton.

— C'est bien, lui dis-je, vous pouvez maintenant nier autant qu'il vous plaira, peu m'importe : j'ai l'adresse de votre tailleur.

Au fond, ce stratagème n'était pas merveilleux, car ce pouvait être un pantalon de rencontre acheté dans un magasin de confection ou même au Temple ; néanmoins cela réussit merveilleusement.

Etourdi et comme accablé, l'homme balbutia, se troubla, et après m'avoir prié de ne pas donner son nom aux journaux, *pour sa mère*, il avoua :

— Oui, c'est vrai, s'écria-t-il, Garnier n'est qu'un faux nom ; je me nomme Lecomte, et je suis marchand de couleurs avenue Bosquet.

Puis, complétant ses renseignements, il me raconta qu'il ne demeurait pas avenue Bosquet, qu'il n'avait là que son magasin, et qu'il habitait une petite chambre au sixième étage, dans une maison du quartier de la Chaussée-d'Antin, où sa mère était concierge.

Ce ne fut point une besogne agréable d'aller apprendre à la malheureuse femme que son fils était un assassin.

Je la trouvai dans les larmes.

— Ah ! monsieur, me dit-elle, ignorant ma qualité, soyez béni si vous pouvez me donner des nouvelles de mon fils ; depuis avant-hier, le pauvre garçon n'est pas rentré ; sans doute, il n'a pu trouver les deux mille francs dont il avait besoin pour ses échéances de l'avenue Bosquet, et c'est cela qui l'empêche de revenir ! J'ai peur qu'il se soit tué.

La pauvre femme venait, sans le vouloir, de m'indiquer le mobile du crime, et j'avoue que je n'eus pas le courage de lui apprendre la vérité.

— Votre fils, dis-je en me nommant, vient d'être arrêté à la suite d'une rixe et je viens m'assurer de son identité.

Ce furent les journaux qui le lendemain avertirent la malheureuse du malheur qui la frappait.

Je fis alors une perquisition dans la chambre de Lecomte, où je trouvai — pièces à conviction curieuses établissant la genèse du crime, — la plupart des romans de Gaboriau, les Mémoires de Canler, chef de la Sûreté qui arrêta Lacenaire, et presque tous les livres où il était question du célèbre assassin !

J'avoue qu'avant de commencer ces Mémoires, ce souvenir me revint et j'eus une certaine hésitation, me demandant si les récits de crimes n'étaient pas pour certaines âmes malades une dangereuse école ; mais je réfléchis bien vite que si réellement il y avait un danger de ce genre, il ne pouvait être comparé à l'utilité incontestable qu'il y a à

indiquer aux honnêtes gens le moyen de se défendre contre les gredins et à montrer autant qu'il est possible les réformes de tout genre dont une longue expérience de la police démontre la nécessité.

Toute la psychologie de Lecomte, malgré ses réticences et ses mensonges, fut assez facile à établir.

Esprit baroque, mal équilibré, il n'avait pas su profiter de quelques billets de mille francs que lui avait donnés une succession.

Après avoir installé son petit magasin de l'avenue Bosquet, il s'était mis tout à coup à courir les établissements mal famés du quartier et s'était amouraché stupidement d'une fille habitant une maison hospitalière, laquelle répondait au nom significatif de Sapho.

Peu à peu, toutes ses ressources s'en étaient allées de ce côté. En même temps qu'il passait ses nuits dans les mauvais lieux, il s'amusait à accumuler dans son magasin des marchandises d'une façon insensée. Il s'était trouvé, vers le milieu de novembre, avec la perspective, pour la fin de l'année, d'une échéance trop forte pour qu'il pût y faire face. Alors, le

cerveau rempli de la lecture des romans judiciaires, il avait imaginé une servile imitation de Lacenaire.

Quant à la façon dont l'idée du crime lui vint pour la première fois, voici le curieux récit qu'il me fit :

— Il y a quatre mois, un garçon de recettes arriva toucher une traite chez moi. Comme je lui en remettais le montant, il laissa tomber quelque monnaie et se baissa pour la ramasser ; en ce moment, l'idée me vint qu'il serait facile de le terrasser et de s'emparer de sa sacoche. Je ne pus m'empêcher de lui dire qu'il s'exposait à de grands périls.

» — Bah ! me répondit-il en riant, ce n'est pas si facile que cela de tuer quelqu'un.

« J'avais oublié la chose, lorsque mes embarras pécuniaires commencèrent. Je cherchai de tous côtés à me procurer honnêtement de l'argent ; nulle part je ne réussis, chacun m'éconduisait. Je me voyais au pied du mur.

» Alors, cette idée qu'il était facile de tuer un garçon de recette me vint. Je la repoussai d'abord avec horreur, elle me poursuivit. Ah ! c'est terrible ! Dans les premiers moments

« cela » semble affreux ; ensuite « on s'y fait ».

Qu'y avait-il de vrai dans cette affirmation ? je n'en sais rien. Ce qui est certain, c'est que ce fut son meilleur moyen de défense devant la cour d'assises où il prétendit qu'il avait obéi à une sorte d'obsession. Il pouvait être condamné à mort, bien que sa victime eût survécu et même n'eût pas été blessée dangereusement, mais les jurés lui accordèrent les circonstances atténuantes ; il ne fut condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité.

Le malheureux, cependant, semblait destiné à la guillotine, car j'ai appris depuis qu'au bagne, en Nouvelle-Calédonie, il avait commis je ne sais quel crime et avait été exécuté.

Telle est cette curieuse affaire judiciaire, intéressante pour les philosophes qui y verront comment l'idée du crime peut naître tout à coup dans des cerveaux mal organisés, et comment les assassins s'imitent les uns les autres, comme les poètes et les politiques.

Cette tentative de meurtre, contre un garçon de la Banque, fut un avertissement, et, depuis, des précautions minutieuses ont

été prises par le plus grand établissement financier de notre pays, pour que ses garçons de recette se gardent contre des tentatives de ce genre.

CHAPITRE XVI

LE FAUX PANAMA ET LES FAUX MAGISTRATS

Un matin de janvier 1893, Paris se réveilla, un peu étonné, en apprenant que, la veille au soir, un vol rocambolique avait été commis dans le quartier le plus riche de Paris, à deux pas des Champs-Élysées, avenue Marceau, non seulement sans que la police s'en fût aperçue et fût intervenue, mais encore, disaient quelques journaux, avec l'appui des gardiens de la paix, qui avaient aidé les voleurs à charger sur leur voiture les malles d'objets volés !

Voici cette histoire, vraiment abracadabrante, telle qu'elle était contée :

Vers cinq heures du soir, à la tombée de

la nuit, les concierges qui gardaient le magnifique hôtel du marquis de Panisse-Passis, avenue Marceau, en l'absence de leur maître, à ce moment-là à Nice, entendirent une voiture s'arrêter à la porte; presque aussitôt, un coup de sonnette retentit et, quand le concierge vint ouvrir, il aperçut quatre messieurs en redingote et en chapeau haute-forme, en tête desquels se trouvait un homme assez grand, portant une barbe grisonnante et arborant, à la boutonnière de sa redingote, la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

— Je suis, dit-il, M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires. Monsieur, ajouta-t-il en désignant un des hommes qui l'accompagnaient, monsieur est le Préfet de police.

Tout interloqué, le pauvre concierge avait ouvert la porte, que soigneusement avait refermée derrière lui le dernier des nouveaux venus.

On entra dans la loge, et le concierge dit à sa femme avec effroi : « La police ! »

— Il fait bien sombre ici, et nous avons besoin d'y voir clair pour ce que nous avons à faire, s'écria le commissaire.

Très docile, le concierge alluma le gaz.

Alors, le prétendu magistrat mit sous ses yeux un mandat, imprimé, s'il vous plaît, sur lequel on lisait :

Au nom de la Loi, etc., ordre est donné à M. (nom illisible), commissaire aux délégations judiciaires, d'arrêter le marquis de Panisse-Passis, inculpé d'avoir touché à la Compagnie de Panama un chèque de 200,000 francs, et son concierge, endosseur dudit chèque.

— Allons, continua-t-il, montrez-nous le chemin : nous allons procéder à une perquisition.

— Mais tout cela est monstrueux, s'écria le malheureux concierge; je n'ai jamais touché de chèque pour M. le marquis!

— Que vous avouiez ou non, peu importe! répondit avec solennité le magistrat. Nous avons le talon, et nous savons que c'est vous qui avez touché ce chèque. Vous avez même reçu 30,000 francs pour cela. Allons, conduisez-nous dans le cabinet du marquis!

La concierge eut alors une inspiration de bon sens : il lui sembla que tous ces gens solennels qu'elle avait devant elle, malgré leur redingote noire et leur chapeau haute-forme, étaient des « déguisés », comme elle le dit plus tard devant le juge d'instruction.

— Nous avons l'ordre de ne laisser pénétrer personne dans la maison en l'absence de M. le marquis, s'écria-t-elle.

— Peu m'importent vos ordres : je suis commissaire de police et c'est moi qui désormais commande ici, répondit le monsieur qui portait à la boutonnière la rosette de la Légion d'honneur.

La concierge avait pourtant encore de la défiance ; elle murmura à l'oreille de son mari :

— Nous sommes dans un guet-apens.

Mais celui-ci, terrifié, médusé, par la perspective de la prison qu'on lui promettait, répondit simplement :

— On obéit à la police, quand on est concierge !

A ce moment, un petit coup sec fut frappé à la porte.

— Je sais ce que c'est, c'est un agent que j'attends, dit le commissaire. Brigadier, allez ouvrir, ajouta-t-il en s'adressant à un de ses hommes.

Et un cinquième personnage, vêtu de noir comme les autres, fut introduit.

Alors, le prétendu commissaire et le prétendu préfet, assistés d'un de leurs acolytes, qui jouait le rôle de secrétaire, montèrent dans le cabinet du marquis de Panisse-Passis, le concierge marchant devant eux pour les éclairer. Les deux autres complices restèrent dans la loge, pour surveiller la concierge.

Dans le cabinet du marquis, le prétendu commissaire fit subir au concierge un interrogatoire tout à fait abracadabrants qui affola complètement le malheureux homme.

Pour bien comprendre la possibilité d'une aventure aussi extravagante, il faut se reporter au moment où cela se passait. Le *Panama*, le vrai, était dans son plein ! On ne parlait que de cela dans les journaux ; chaque matin, c'était ou un ministre, ou un député, ou un grand dignitaire de la Légion d'honneur, qu'on disait sur le chemin de Mazas.

Les deux pauvres concierges avaient la cervelle remplie de tout cela, comme tout le monde.

Voici, du reste, les voleurs l'ont eux-mêmes raconté depuis, ce que fut cet interrogatoire extravagant :

— Je vais, dit le commissaire de police, comme la loi m'y oblige, procéder sommairement à votre interrogatoire. Mais asseyez-vous.

Dans son trouble, le concierge s'assit sur la chaise où le prétendu M. Clément avait déposé son chapeau.

— Le maladroit, cria le magistrat d'occasion ; le maladroit !... il vient de me défoncer mon chapeau !...

Puis il revint s'asseoir devant le bureau de M. de Panisse et reprit son interrogatoire.

— Vous êtes marié ? continua-t-il.

— Oui, monsieur.

— Et vous avez des enfants ?

— Oui, monsieur.

— Il y a longtemps que vous êtes au service de Panisse-Passis ?

— Dix-sept ou dix-huit mois environ.

De temps à autre, le pseudo-commissaire de police interrompait son interrogatoire pour dire à un de ses acolytes, qui, assis à la table, faisait mine de griffonner :

— Monsieur le secrétaire, ne manquez pas de mentionner cette réponse.

— Oui, monsieur le commissaire, répliquait le scribe.

S'adressant au concierge, « M. Clément », toujours roide, continuait :

— La charge qui pèse sur vous est très grave. Vous avez endossé un chèque de 200,000 fr. que la Compagnie de Panama avait délivré à M. le marquis de Panisse-Passis. Pour ce service, on vous a donné 30,000 francs. Voyons, ne niez pas... Croyez-moi, dans votre intérêt, reconnaissez tout de suite les faits.

— Mais c'est faux, faux, faux, criait le concierge ; je n'ai jamais touché de ma vie de chèque de 200,000 francs !

— Ne vous démentez pas ainsi ; ce n'est pas à la légère que la justice dirige contre vous cette accusation. On a des preuves. Tenez, pour plus de précision, voici un détail que je

trouve dans mes papiers. Vous avez touché ce chèque en 1888.

— Mais à cette époque, riposte triomphalement le concierge, je n'étais pas encore l'employé de M. le marquis !

Souriant, « M. Clément » reprend :

— Justement... Et c'est pour vous récompenser du service que vous lui aviez rendu que M. le marquis vous a pris comme concierge. C'est la logique même, et vous ne pouvez raisonnablement rien répondre...

L'interrogatoire terminé et la signature du concierge apposée sur le procès-verbal du greffier, « M. Clément » dit avec nonchalance :

— L'arrestation est maintenue... Emmenez l'accusé dans une chambre voisine et faites monter la concierge !

Ce fut alors le tour de la femme. Son interrogatoire terminé, on l'enferma, elle aussi, dans une autre pièce, après lui avoir attaché les mains avec une courroie.

Pendant que se passait cette tragi-comédie, un des malfaiteurs était resté dans la loge, s'était revêtu du tablier, s'était coiffé de la

calotte traditionnelle et répondait avec une aménité parfaite aux personnes qui se présentaient ; il reçut notamment ainsi le courrier du soir du marquis de Panisse-Passis.

Les interrogatoires terminés, commença le pillage en règle de l'hôtel. De sept heures à minuit, les malfaiteurs y procédèrent avec une méthode parfaite.

Ils commencèrent par forcer un secrétaire dans le cabinet de travail et y prirent un carnet de chèques ; puis ils désencadrèrent et enlevèrent des tableaux anciens de grand prix, enfin ils s'emparèrent d'une collection d'autographes précieux.

Dans la chambre de madame de Panisse, ils forcèrent un placard intérieurement garni de fer et y trouvèrent la clé du meuble renfermant le coffre-fort qui contenait les bijoux.

Ils avaient apporté tout un matériel de cambrioleurs dans leurs redingotes et, après deux heures de travail, ils parvinrent à ouvrir ce coffre avec des instruments perfectionnés, inventés par l'un d'eux, comme on le sut plus tard.

Les bandits fin-de-siècle qui avaient ima-

giné ce vol extravagant y prirent une quantité considérable d'argenterie, de bijoux et de titres au porteur.

Détail assez amusant : quoiqu'on fût en plein hiver et qu'il fit très froid, nos hommes eurent chaud après cette besogne, et le faux commissaire, celui qui portait à la boutonnière la rosette d'officier de la Légion d'honneur, mais qui, en réalité, représentait très imparfaitement le père Clément, comme on disait alors, retroussa ses manches, descendit à la cave et en rapporta plusieurs bouteilles de vin fin, avec lesquelles ces *travailleurs* se désaltérèrent tout à leur aise.

Après cet entr'acte, on se remit à la besogne.

Au deuxième étage, on prit une quantité de linge et, au rez-de-chaussée, on désencadra encore et on enleva des tableaux de maîtres hollandais.

Ces malfaiteurs extraordinaires prenaient leur temps et ne voulaient rien oublier ; quand ils eurent bien fait leur choix dans tout l'hôtel et empilé dans des malles le produit de leurs rapines, ils descendirent dans la loge du concierge et y prirent le peu d'argent que

le ménage possédait, une montre, quelques bijoux et six cuillères.

Ils trouvaient que les petits profits n'étaient pas à dédaigner.

Pendant ce temps-là, un des affiliés de la bande était allé chercher deux voitures, une tapissière et un fiacre, dont personne n'a jamais su le numéro. On y chargea le produit des vols.

Lorsque les voitures furent parties, celui que ses complices appelaient tantôt le préfet de police, tantôt plus familièrement « monsieur Lozé », se fit amener dans la chambre de M. de Panisse le concierge et sa femme qu'on attacha, sur deux chaises, dos à dos.

Puis « monsieur Lozé », avec toute la solennité nécessaire, leur déclara que dans une heure on viendrait les chercher pour les conduire au Dépôt.

Le ménage, resté seul, s'aperçut bientôt que ses persécuteurs avaient disparu. L'homme et la femme firent un effort.

Les liens n'étaient pas trop serrés ; ils parvinrent peu à peu à s'en débarrasser et se retrouvèrent libres.

D'abord, pour se remettre, ces pauvres gens, qui n'étaient pas habitués à des émotions de ce genre, descendirent à leur loge, et se firent deux tasses de thé pour se donner du courage.

Au procès, quand ce détail fut révélé, il eut un large succès d'hilarité.

Enfin, tous deux retrouvèrent la raison que la terreur leur avait fait perdre et comprirent qu'ils avaient été les jouets d'audacieux malfaiteurs.

Ils sortirent sur l'avenue Marceau et appelèrent deux gardiens de la paix auxquels, très penauds, ils firent leur déclaration. Il était deux heures du matin.

Bien entendu, je ne fus prévenu que le lendemain, en même temps que M. Atthalin, qui fut chargé de l'instruction de cette affaire.

Nous n'avions pas, il faut le dire, d'indices bien sérieux pour commencer une enquête.

Les voleurs n'avaient laissé aucune carte de visite, et la seule chose qui fût permise, c'était de soupçonner les deux concierges d'être complices des dévaliseurs, et d'avoir inventé tout ce roman.

Mais il suffit d'une très rapide enquête pour

se convaincre que le mari et la femme chargés de la garde de l'hôtel de Panisse étaient de braves gens sur lesquels il n'était pas permis de faire tomber un soupçon.

Où chercher?

Aussitôt que la nouvelle du vol lui avait été télégraphiée, M. le marquis de Panisse était en hâte revenu à Paris; mais lui aussi était impuissant à nous donner un renseignement utile.

Cependant, il fallait trouver.

L'opinion publique s'était émue. On était en plein Panama (le vrai), comme je l'ai déjà dit. C'était l'époque où tous les jours on dénonçait un nouveau scandale, et ce faux Panama excitait beaucoup trop la verve des journaux.

Mais il y a une sorte de routine quand on procède ainsi dans l'inconnu; il faut d'abord empêcher, autant qu'il est possible, les voleurs d'écouler le fruit de leurs vols. Nous fîmes donc publier la liste complète des objets volés.

Elle est intéressante, car elle montre bien que ces voleurs originaux, qui avaient un certain goût artistique, avaient su distinguer, dans

l'hôtel du marquis de Panisse-Passis, les véritables objets d'art de ceux qui n'avaient qu'une moindre valeur. La voici :

« Il a été volé, dans la nuit du 27 au 28 janvier 1893 :

Un tableau de 40 sur 32 par Wouvermans, représentant un homme sur un cheval blanc.

Un tableau de 71 sur 50 par Peter Neefs, représentant un intérieur d'église (sur bois).

Un tableau de 67 sur 52 par Ruysdaël, représentant un paysage avec un homme suivi de deux chiens noirs (sur bois).

Un tableau de 42 sur 33 par Van Mieris, représentant Jésus et la Samaritaine (sur bois).

Un tableau de 30 sur 22 par Van Waël, représentant l'Age d'or (sur cuivre).

Deux tableaux de 24 sur 18 par Téniers, représentant, l'un un buveur assis, l'autre un homme qui se fait arracher une dent (sur bois).

Une collection d'autographes avec portraits de tous les rois et principaux personnages de France depuis Henri III jusqu'à 1850.

ARGENTERIE

24 cuillères de table.

60 fourchettes de table.

28 cuillères à sauce.

1 pince à asperges.

60 couteaux de table, manche argent.

36 cuillères à dessert.

18 fourchettes à dessert.

56 couteaux à dessert, lame argent.

(Couronne de marquis.)

1 cuillère à sucre râpé.

1 couvert à salade mi-vermeil.

1 légumier et son plat, surmonté d'un lion.

1 saucière.

(Armoiries or en relief.)

2 doubles-fonds pour légumiers (sans armoiries).

1 grand plat rond avec le manteau de pair de France.

4 plats ronds armoriés en gravure.

2 plats ronds à filets armoriés en gravure.

3 plats ronds armoriés en or.

1 grande cafetière empire armoriée en or.

1 petite cafetière manche ivoire, armoriée en or.

1 petite cafetière armoiries gravées.

3 bougeoirs armoiries en or.

1 déjeuner et son plat surmonté d'un cygne.

12 salières sans armoiries.

8 brochettes.

1 intérieur de plat pour gratin.

24 cuillères à café, armoriées en or, en relief couronne de marquis.

2 pelles à beurre armoriées en or, en relief couronne de marquis.

12 cuillères à sel, couronne de marquis en or.

1 moutardier surmonté d'un lion en or.

1 pince à sucre, armoriée en or.

1 pince à glace, armoriée en or.

1 manche à gigot, armorié en or.

2 louches, armes gravées.

1 huilier, armorié en or.

- 1 thé de quatre pièces.
- 1 tête de bécasse.
- 1 casserole à soufflé.
- 24 cuillères à dessert vermeil, armoiries gravées.
- 24 fourchettes à dessert vermeil, armoiries gravées.
- 24 couteaux lames acier.

DIVERS

- 1 grand nécessaire de toilette avec couvercles en vermeil, marqués C. B. ; couronne de comte.
 - 1 porte-cartes émail rouge uni, avec médaillon au milieu (5 cent. sur 8).
 - 1 tabatière en or de 5 cent. sur 8. Le dessus, en émail, représente l'extrémité de plumes de paon.
 - 1 bracelet avec émaux, représentant des Persans et des Persanes.
 - 1 paire de boucles d'oreilles, même style que le bracelet ci-dessus.
 - 1 gros bracelet en or style indien, fermant par une vis au sommet de la tête d'un dragon.
 - 1 montre en or variés, Louis XV (43 mill. de diamètre).
 - 1 boîte à mouches en or variés (style Louis XV), 54 mill. sur 41 ; pesant 300 grammes.
 - 1 cachet en or (style Louis XV), avec armoiries gravées.
- Nombreuses pièces de linge de Saxe, avec armoiries : couronne de marquis; deux lions, sur des écussons, avec trois oiseaux, l'autre très compliqué; devise : *Quiere quisia*. Le tout tissé et damassé dans le linge.
- Nombreux draps et serviettes marqués P. B.

MM. les marchands de tableaux et curiosités, orfèvres, bijoutiers, fondeurs d'or et d'argent, brocanteurs, marchands à la toilette, directeurs de Mont-de-Piété ou tous autres, à qui ces objets seraient ou auraient été présentés, sont priés de les retenir et de vouloir bien en donner avis à M. Atthalin, juge d'instruction, au Palais de Justice, à Paris.

La publication de ces listes d'objets volés a un double avantage. Non seulement elle prévient les honnêtes gens qui pourraient les acheter, mais aussi elle éveille l'attention de tous les indicateurs, c'est-à-dire de tous les individus vivant dans le monde de la pègre qui ont une raison quelconque de rendre des services à la police. Aussi ai-je toujours conseillé aux personnes victimes d'un vol de s'adresser à l'office Azur qui s'occupe spécialement de cette publication.

J'avais, pendant huit jours, vainement fait fouiller les garnis et visiter les maisons meublées; quand un soir, un indicateur vint m'apporter un renseignement important me désignant, comme un des principaux coupables du vol Panisse-Passis, un individu dont les antécédents judiciaires étaient fort peu recommandables d'après ce qu'il me disait, bien

entendu, et dont le nom d'après lui était Pierre Alleaume.

J'avais une piste, car je savais l'indication sérieuse, mais je me gardai bien d'arrêter l'homme dénoncé, me doutant bien qu'il me servirait à pincer les autres. Je le fis filer et, peu à peu, en quelques jours, je connus tous les gens avec lesquels il était en relations.

C'était toute une bande de voleurs.

Je voulus que toutes les arrestations fussent faites en un seul jour, et je mobilisai, pour cela, environ quatre-vingts agents, dès cinq heures du matin.

Ces agents étaient chargés de surveiller les domiciles de tous les individus à arrêter et de leur mettre la main au collet s'ils sortaient de chez eux ; autrement, ils devaient m'attendre, car je voulais perquisitionner moi-même chez tous.

L'homme qui m'avait été désigné comme le chef de la bande habitait rue des Petits-Carreaux.

J'y arrivai à six heures du matin avec Rosignol et mon secrétaire Ducrocq, garçon

très débrouillard, aujourd'hui officier de paix.

Comme je montais pour me rendre au logement indiqué qui était situé au sixième étage, je rencontrai dans l'escalier un petit vieillard propre et bizarre, qui descendait avec une précipitation telle que je l'arrêtai au passage et lui dis brusquement :

— D'où venez-vous ?

— Du sixième étage, répondit le vieillard sans se troubler

— De chez Alleaume ?

— Précisément ; mais je n'y retournerai plus, car je viens de m'apercevoir que j'avais affaire à un malhonnête homme : je vais d'ailleurs prévenir immédiatement le chef de la Sûreté.

— Inutile de vous donner la peine d'aller plus loin, repris-je, goguenard ; le chef de la Sûreté, c'est moi, et je tiens à vous garder à ma disposition pour de plus amples renseignements ; en attendant, veuillez vider vos poches. Je le fis fouiller immédiatement et l'on trouva dans son pardessus une certaine quantité de fragments d'or qui ne pouvaient provenir que de bijoux volés.

— Des bijoux volés ? Et volés par moi ? s'écria-t-il avec indignation ; mais, monsieur, ce pardessus ne m'appartient pas ; c'est Alleaume qui me l'a jeté sur les épaules au moment où je sortais de chez lui.

La défaite était mauvaise et, comme on pense, me décida à faire emmener aussitôt le petit vieux par deux agents.

Je montai alors à la chambre d'Alleaume et j'arrêtai un homme d'une cinquantaine d'années, légèrement voûté, les cheveux grisonnants, enveloppé d'une large redingote qui cachait la pauvreté de son linge.

Quelques instants après se présentait un ancien acteur des théâtres de banlieue, qui éprouva un bien vif désagrément de se voir cueilli sur le seuil même de la chambre de son ami. Il avait, du reste, dans sa poche quelques-uns des bijoux volés chez M. de Panisse-Passis.

Je n'avais pas le temps de m'appesantir sur les détails et d'interroger ceux que j'arrêtais. Je continuai ma tournée et j'allai perquisitionner route de Châtillon, avenue de Clichy, à Saint-Ouen, à Vincennes, au diable !

Je crois que rarement j'eus une journée

plus mouvementée ; le soir, j'avais opéré 24 arrestations.

Il y avait de tout dans ce coup de filet jeté dans la pègre parisienne : des filles, des voleurs de profession et des dévoyés.

Alleaume, quand il se trouva le soir dans mon bureau, en présence de M. Atthalin et de moi, ne nia pas une seconde.

C'était un voleur de profession, fort intelligent, qui n'avait pas d'illusion sur sa situation ; il avoua que son véritable nom était Tajeau et qu'il avait passé une partie de sa vie dans les prisons. Il sortait de Clairvaux, où il avait purgé une condamnation à dix années de reclusion ; là il s'était lié avec d'autres condamnés, qu'il avait ensuite recrutés pour former sa bande.

Du reste, on avait retrouvé chez lui des bijoux et du linge volés à l'hôtel de Panisse, ainsi que des coupons d'étoffes pris dans un magasin de soieries qu'il avait dévalisé avec ses complices, depuis le grand exploit de l'avenue Marceau.

Mais si Tajeau-Alleaume fit des aveux complets en ce qui le concernait, il refusa énergi-

quement de nommer ses complices et il me conta un de ces romans absurdes qui, s'ils ne sont pas acceptés un instant, gênent cependant parfois les recherches de la justice.

Il nous dit que deux inconnus, qu'il désignait sous les noms de Julot et d'Amédée, dont il prétendait ne pas connaître les noms véritables, lui avaient donné rendez-vous près du Palais de l'Industrie, le 27 janvier, à 4 h. 1/2 du soir; ils lui avaient proposé une bonne affaire et il avait accepté.

Peu après, un troisième individu dont il affirmait ne pas connaître davantage le nom était arrivé, et tous quatre s'étaient dirigés vers l'hôtel de l'avenue Marceau.

Là, Amédée et Julot étaient entrés les premiers, Tajeau et l'inconnu avaient pénétré un instant après, et c'était Tajeau qui, prenant le tablier et la calotte du concierge, avait gardé la loge. Vers dix heures, racontait toujours notre homme, Amédée était allé chercher une voiture, et lui, Tajeau, avait éclairé ses complices pendant qu'ils descendaient et chargeaient les malles remplies d'objets volés.

Enfin, il était parti un des derniers, vers

minuit, et le lendemain seulement, Julot lui avait apporté sa part du butin.

Il ne fallait pas espérer en savoir davantage de ce cheval de retour, pour lequel le dernier point d'honneur était de ne jamais nommer ses compagnons.

Mais en même temps que lui, j'avais arrêté une collection de recéleurs et de complices qui furent un peu plus bavards.

Il y avait notamment dans cette bande un jeune premier qu'on appelait le Beau Paul et qui était entretenu par une étoile chorégraphique du Moulin-Rouge.

La dame avait été prise dans cette raffe, mais je m'aperçus bientôt qu'elle ne savait absolument rien des méfaits de son amoureux et je la remis en liberté.

Comme trait de mœurs particulières, je retrouve dans mes papiers les déclarations que fit cette jeune personne, à un journaliste, au sortir du Dépôt; elles ont une saveur si particulière, elles sont si typiques que je crois devoir les citer :

« — Ah! j'en ai soupé des hommes comme celui-là! Faut-il que les femmes soient bêtes!

Me fourrer dans une affaire pareille, moi une honnête fille ! On me connaît, je rigole, c'est vrai ; mais je n'ai jamais rien volé à personne !

» Il y a cinq mois, ça a commencé par un béguin. Vous savez ce que c'est, on est si seule ! Il était si gentil, il me plaisait. J'avais les « foies chauds » pour ce garçon-là.

» Alors, c'est toujours la même chose, n'est-ce pas ? j'ai vu qu'il était dans la mistoufle ; il me racontait qu'il ne travaillait plus, qu'il était à la charge de sa mère qui habite Saint-Ouen. Moi, je sais ce que c'est : je soutiens mes parents, et je ne boufferais plutôt pas que de les laisser manquer.

» Alors, je lui ai donné de l'argent comme cela, un louis, dix francs, moins quelquefois.

» Il était rosse. Quand je ne lui donnais qu'une thune, il s'en allait sans déjeuner avec moi : ce n'était pas chic.

» Mon Dieu, que les femmes sont bêtes ! Je me suis mise dans la panade pour l'aider. Robes, bijoux, je portais tout cela au clou. Je l'avais dans le sang.

» Heureusement, j'ai les reconnaissances ;

je vais pouvoir rentrer dans tout ça maintenant.

» Je le gobais, fallait voir, et pourtant je n'étais pas heureuse ! Il était rosse ; jamais il ne sortait avec moi ; il avait toujours quelque chose à faire. Pas de théâtre, pas de campagne !

» Il ne disait rien, pas méchant. Jamais il ne m'a cognée ; mais voilà, pas communicatif, ça m'embêtait. J'essayais de le faire causer : ce n'était pas vrai ; jamais je n'ai pu « l'ouvrir », cet homme-là.

» Il faut vous dire que je suis poursuivie depuis longtemps par un homme qui veut me tuer ; il m'a déjà donné six coups de couteau, il y a longtemps ; on l'a arrêté, mais on l'a relâché ; on prétend qu'il ne sait pas ce qu'il fait, qu'il est « louf ».

» Il y a quelque temps, celui-là m'a rencontrée avec Paul, boulevard de Clichy ; il a crié à Paul :

» — Ah ! tu es avec ma femme ! et il a tiré deux coups de revolver. On l'a arrêté encore.

» Moi, je me méfie toujours, vous comprenez.

» L'autre jour, avec Paul, je vois trois hommes qui nous guignaient ; j'ai pensé : Tiens, voilà des amis du « Louf » qui veulent nous arranger.

» Aujourd'hui, j'ai eu l'explication ; c'était M. Rossignol et deux autres de la Sûreté.

» A deux heures, j'étais à déjeuner au restaurant à côté de chez moi, lorsque M. Rossignol entra et me dit très gentiment :

» — Mademoiselle, venez donc jusque chez vous ; M. Goron veut vous parler.

» Moi je m'amène et j' vois M. Goron qui me demande mes clefs et qui retourne tout.

» Naturellement, il n'a rien trouvé ; mais il m'a emballée tout de même !

» Moi, je ne savais pas ce qu'il y avait. Enfin, M. Goron a bien voulu que j'emmenè mon chien et on est parti.

» Ils m'ont demandé des tas de choses auxquelles je ne comprenais rien ; ils m'ont montré des bijoux ; je ne voulais rien savoir, comme vous le pensez.

» Alors, ce soir, M. Rossignol, — il est bien aimable, M. Rossignol, — est venu me dire de m'en aller, et me voilà avec mon chien.

» C'est mon Paul qui m'a valu ça. Je vous le jure, c'est une purge sérieuse ! Il peut en venir d'autres se présenter ; j'en ai soupé des hommes comme ça. »

La pauvrete en avait si peu *souped* que tous les journaux depuis ont raconté comment elle fut dévalisée par un autre « petit homme » qu'elle adorait !

Le vieillard que j'avais arrêté rue des Petits-Carreaux, et qu'on appelait le père Louis, était, lui aussi, un type tout à fait extraordinaire :

— Mon Dieu, monsieur, me dit-il, je ne suis peut-être pas ce que l'on est convenu d'appeler un honnête homme, car j'ai passé beaucoup d'années en prison ; mais je vous assure que je ne suis pour rien dans le vol de l'hôtel Panisse, ni dans aucun autre de ceux que vous pouvez avoir à reprocher à Alleaume. Tout ce que j'ai pu faire, c'est de me charger d'écouler les débris de bijoux qu'on a retrouvés dans mes poches.

Il y avait un tel accent de sincérité dans les paroles du vieillard, que M. Atthalin et moi, après l'interrogatoire des individus arrêtés en

même temps que lui, nous décidâmes de le remettre en liberté. Cela du reste ne lui servit pas à grand'chose : à peine se trouva-t-il sur la pavé de Paris qu'il se remit à vivre d'escroqueries et on l'arrêta en flagrant délit au moment où il quêtait soi-disant pour l'œuvre de l'abbé Rousselle ; il retourna en prison et ce fut en costume de réclusionnaire qu'il vint témoigner au procès.

Peu à peu, les accusations s'accumulèrent, grâce aux dénonciations des individus arrêtés ; grâce aussi à une liste d'adresses trouvée en la possession d'Alleaume le Mystérieux, celui qui ne voulait pas dénoncer ses complices.

Nous fûmes assez vite sur les traces du gros Paul, connu aussi de ses complices sous le nom de Paul le Cocher. Il y avait plusieurs Paul, dans la bande, le Beau Paul de l'étoile chorégraphique et Paul le Cocher.

Les agents arrivèrent à Clichy quelques heures seulement après qu'il avait pris la fuite, abandonnant une valise dans laquelle je trouvai 52 couverts aux initiales du marquis de Panisse, 72 couteaux à manche d'argent et à lame d'or aux mêmes initiales, plus deux

creusets destinés selon toute vraisemblance à fondre le tout.

Ce petit travail était déjà commencé, car les lames d'une douzaine de couteaux étaient brisées.

Du reste, tous les voleurs commirent cet acte de vandalisme artistique, et je me souviens de la douleur qu'éprouva M. de Panisse quand, arrivant avec moi à Montrouge, chez un recéleur, il trouva fondue en lingots la magnifique argenterie de ses ancêtres, qui lui avait été transmise de génération en génération, et qui représentait pour lui tant de précieux souvenirs !

Enfin, le 25 février, un mois à peine après le vol, mes agents arrêtaient dans un débit de vins de l'avenue Hoche le gros Paul, dont le vrai nom était Paul Jalby, et un homme déjà vieux qui se trouvait en sa compagnie.

A peine Paul eut-il aperçu les agents qu'il prit la fuite ; il fut rejoint du reste quelques centaines de mètres plus loin et arrêté. Son compagnon, qui ne se croyait pas soupçonné, resta tranquillement assis devant sa table et fut cueilli en même temps que lui.

Quand on me les amena à la Sûreté, ils ne firent aucune difficulté pour reconnaître qu'ils s'appelaient : l'un Jalby, l'autre Renard, et qu'ils étaient deux récidivistes en rupture de ban. Ils disaient néanmoins qu'ils arrivaient le matin même de Londres et prétendaient s'être connus dans le voyage.

Renard ajouta même :

— Je n'ai vu monsieur que sur le paquebot. Puis je l'ai rencontré tout à l'heure et il m'a offert une consommation !

En les fouillant, on trouva sur eux des revolvers chargés, d'assez grosses sommes d'argent et des trousseaux de clés suspectes.

Bien entendu, ils prétendaient ne pas avoir de domicile à Paris, et quand je leur parlai du vol de l'avenue Marceau, ils me répondirent :

— Ah ! oui, nous avons lu ça dans les journaux à Londres ; mais il nous est impossible de vous donner aucun renseignement à ce sujet, puisque nous n'étions pas à Paris.

Mais tout changea quand on les mit en présence de leurs complices déjà arrêtés. Alleaume, qui considérait sans doute que ce n'était plus vendre un camarade que d'avouer

sa culpabilité lorsqu'il était pris, reconnut en Renard l'homme qui avait joué le rôle du commissaire de police aux délégations judiciaires (M. Clément, comme il disait), et il déclara en même temps que, non seulement Paul, le cocher, avait amené la voiture, mais encore qu'il avait joué le rôle de M. Lozé, dans la petite comédie.

Enfin, grâce à la ténacité de mon service, je parvins à connaître la dernière adresse de Renard. Mon homme habitait une chambre meublée rue Lafontaine, sous le nom de Butet.

Lorsqu'on l'y conduisit, d'abord Renard ne s'imaginait nullement qu'on était parvenu à découvrir son logis. Mais quand il vit la voiture s'arrêter devant la maison et qu'il fut contraint de monter son escalier, il faillit s'évanouir ; les agents durent le soutenir jusqu'à ce que la porte fût ouverte. Alors, on le fit entrer dans sa chambre et il s'écroula sur une chaise, disant :

— J'ai perdu la partie, j'avoue ! Oui, tout ce qui est ici est le produit des vols que j'ai commis, et dont je parlerai à l'instruction.

Cette chambre était un véritable capharnaüm.

Il y avait de tout : à côté de papiers intimes du marquis de Panisse, des croix et des brevets volés à un officier supérieur, des pierres précieuses déchaussées, des bijoux, des écrins vides aux initiales les plus variées. Je trouvai là à peu près tout ce qui manquait de l'argenterie et de l'orfèvrerie volées chez le marquis de Panisse, ainsi que cinq tableaux de prix : le Wouwerman, le Peterneefs, le Ruysdaël, le Van Miëris et le Van Waël ; seuls, les deux Téniers n'y étaient pas.

Dans le lit, entre le matelas et le sommier, on découvrit une somme de 1,700 francs en or et deux obligations du Crédit foncier 1859 portant les numéros 21,701 et 462,070.

L'armoire à glace ouverte, on en sortit toute une collection d'imprimés fabriqués par Renard pour son œuvre de maître-chanteur ; des papiers à en-tête de la Préfecture de police, de multiples cachets et sceaux, des mandats en blanc, des lettres de convocation de la Sûreté générale, des cartes de visite au nom de M. Athalin que le faussaire faisait précéder

des lettres E. D., alors que l'honorable magistrat se nomme Gaston ; des cartes de Jaume précédées d'un P., alors que mon ex-agent se nomme Fortuné ; d'autres cartes au nom de M. Besançon, chef de la deuxième division, de M. Geoffroy, chef de bureau au ministère de l'intérieur, de Rossignol, etc...

On découvrit encore des menottes qui, probablement, avaient servi pour les concierges de l'hôtel Panisse ; enfin, tout un matériel perfectionné de cambrioleur, entre autres une machine de l'invention de Renard pour ouvrir les coffres-forts.

Les experts qui l'examinèrent dirent qu'elle était le dernier mot de la perfection.

Mais une trouvaille particulièrement curieuse fut le carnet de Renard où se trouvaient les noms et les adresses de deux cents personnes à dévaliser : parmi elles, bien entendu, M. le marquis de Parnisse.

Ce carnet était fait, du reste, avec une méthode parfaite.

En face de chaque nom se trouvaient toutes les observations utiles aux voleurs : l'heure où l'on pouvait opérer en toute sécu-

rité, celle où la personne s'absentait, son âge, son caractère, sa manière de vivre, etc.

Il y avait un carnet... même dans le faux Panama.

Enfin, parmi des papiers, on saisit cette lettre étrange d'une écriture de femme dont nous n'avons jamais pu connaître l'auteur, mais qui jetait une lumière singulière sur la vie mystérieuse de Renard :

« Vous croyez donc que je suis bouchée à l'émeri, pour m'envoyer des bourdes pareilles : que vous êtes parti pour Bruxelles ? Vous avez donc peur, que vous vous sauvez, et que vos meubles vous ont suivi ? Si vous disiez le produit de tous vos vols et vos outils à ouvrir les coffres-forts, je comprendrais.

» Mais dire « vos meubles », quelle blague ! Une autre fois, vous direz « les pièces à conviction », car vous savez que je les ai vues. Vous les avez montrées, et ce que vous n'avez pas dit, Corti s'en est chargé.

» Si vous croyez que vous avez encore affaire à l'insensée que j'étais pour quelques jours. Comment voulez-vous que je les aie au-

trement vus que montrés par Jules Corti et sa maîtresse et par vous. Mais, il faut que je vous l'avoue : j'étais trop inconsciente, et vous savez, quand on a été trompée comme je l'ai été par Jules Corti, sa maîtresse et vous, ça fait ouvrir les yeux.

» Cependant, j'aurais dû être fixée sur son compte, car au mois de novembre 1892, pour aller vendre les titres volés et opposés, il n'a pas hésité à compromettre deux amies à Milan, et quand vous avez lu le *Secolo*, de Milan, vous vous tordiez parce qu'on le cherchait à Paris le 19 et qu'il était parti le 18, la veille. C'est comme quand Goron est allé à Londres lui-même parce que ses roussins sont tellement bouchés qu'ils ne cherchent jamais du bon côté ; mais je me charge de le mettre au courant.

» Vous étiez content qu'il fasse chou-blanc, vous vous foutiez de sa poire ; mais soyez certain qu'il ne faudrait pas grand' chose pour le mettre sur vos traces. C'est comme pour les 17,000 francs de Milan. Il y a toujours le banquier et son garçon qui sont au ballon, et vous vous baladez au soleil.

» Et votre concierge de l'avenue Wagram, il est vraiment naïf de vous croire rentier, car s'il ouvrait les yeux, il verrait clair. Mais il a peut-être intérêt à ne rien voir, car toute la troupe qui arrive de Londres chez vous, que vous faites passer pour votre neveu, votre frère, ou un commerçant venant à Paris pour acheter un fonds, ce ne sont en réalité que des voleurs comme vous, qui êtes le chef, et que vous vous vantez qu'il y a vingt-cinq ans que vous faites le métier de cambrioleur.

» Comme logement, je vois bien que vous n'êtes pas embarrassé, car vous pouvez bien habiter celui du Bois de Boulogne où vous vous êtes fait passer pour un commerçant venant de Chartres et où vous avez fait passer Jules Corti pour peintre en bâtiments et que c'était pour faire la cour et pour prendre les empreintes de clefs à la bonne de la baronne et la dévaliser le jour opportun. Si elle ne l'a pas été, elle doit son salut au grabuge qu'il y a eu dans le ménage. Mais l'air du Bois de Boulogne vous est contraire. Vous pouvez encore habiter la rue Saint-Antoine, 151, que vous avez fait louer par la maîtresse à Jules

Corti et payer d'avance, et que le motif était de dévaliser le bijoutier.

» Et vous vous cachez sous le masque de l'anarchie pour faire ces coups-là et tromper les compagnons et que c'est lâche de faire des révélations; c'est sans doute vous qui êtes courageux d'agir comme vous le faites.

» Dans tous les cas, c'est vous qui l'aurez voulu, car je vous ai prévenu et, en général, un homme averti en vaut deux.

» Pour toute réplique, vous avez dit que vous agiriez avec des moyens énergiques, mais je ne vous crains pas; je sais bien que vous avez des poisons chez vous, du chloroforme pour endormir...

» Vous avez eu la bêtise de me les montrer. Eh bien, si tous les anarchistes sont comme vous, je plains la société future.

» Vous dévalisez les bourgeois pour placer le produit de vos vols à la banque, en Angleterre, pour vous faire des rentes. Elle est belle, votre anarchie! Vous êtes loin d'être un Duval et un Ravachol; eux au moins, ce qu'ils faisaient, c'était pour la cause; et vous voulez

jouer au délicat ; ça vous va bien, je vous le conseille.

» Maintenant, je veux mes affaires et que tout soit fini ; ça me répugne de faire des révélations. Cependant, si vous me forcez, je n'hésiterai pas et je vous assure que je le ferai au complet. Tant pis, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

» Si, toutefois, vous n'avez pas mes draps, envoyez-moi vingt francs, et, pour la lettre de mon mari, rapportez-la chez la concierge, car rien au monde ne peut la remplacer. C'est un souvenir et j'y tiens, je vous le répète ; je préférerais plutôt vous faire faire vingt ans de baigne que de vous la laisser.

» Maintenant, inutile de pleurer misère. Je sais que vous ne manquez pas, d'après les vols que vous venez de faire et, en plus des lingots d'or, que vous avez des bijoux que vous fondez, et les brillants que vous retirez, et vous n'avez pas mangé les 40,000 francs du vol du mois de décembre avec M... et P... Je ne vous donne pas les adresses, car je crois que c'est inutile... Maintenant, inutile de m'écrire, vous êtes comme le serpent. Vous avez le miel sur

les lèvres et le venin dans le cœur. Il fait semblant de dormir et il pince le premier qui s'approche.

» *Signé* : OCTAVIE.

» Lyon, le 16 février 1893. »

Quelle était cette Octavie ? Nous cherchâmes à le savoir, sans y parvenir, et cette mystérieuse correspondante du faux M. Clément n'éprouva nullement le besoin de se faire connaître. De son côté, Renard se refusa toujours à dire qui elle était ; on alla vainement aux adresses indiquées sur la lettre ; on ne trouva rien. C'est le point resté mystérieux dans cette singulière affaire. Mais ce fut le seul.

On parvint à trouver tous les domiciles de Renard et tous les faux noms qu'il prenait.

Il avait un logement rue Blomet, sous le nom de Morel ; un autre sous le nom de Barbier, avenue de Wagram ; rue Lafontaine, sous le nom de Butet, la chambre, où l'on avait fait la première perquisition que j'ai racontée, et rue de la Barouillère, un petit appartement sous le nom de Deschamps.

Renard apparut alors ce qu'il était : un mal-

facteur tout à fait extraordinaire et d'un machiavélisme stupéfiant. Il appartenait à cette catégorie d'individus vils, qui exploitent les plus basses passions de l'humanité, et on retrouva rue Lafontaine la preuve que sa première industrie avait été de faire chanter les vieillards qui ont des vices contre nature ; il avait, notamment, presque ruiné un ancien officier supérieur, dont l'âge avait affaibli les facultés.

Renard était un être bizarre, assez grand et de forte corpulence ; il paraissait âgé d'une cinquantaine d'années, bien que ses cheveux fussent restés châains ; sa figure était empâtée, la barbe rare et mélangée de poils blancs ; toute sa physionomie respirait l'astuce. Enfin il avait un tic particulier.

Quand on le prenait en flagrant délit de mensonge, sa voix, naturellement douce et insinuante, s'enflait tout à coup, et il était pris d'un rire nerveux sec et sonnait faux.

Cet individu avait passé, lui aussi, bien des années dans les maisons centrales, et, avec une grande intelligence, il avait organisé une sorte d'association internationale de malfai-

teurs, tout comme Catusse et Ménégant. Il avait, à Londres, un de ses parents, connu dans le monde de la pègre sous le nom de « Charlot Gros... Derrière », qui s'occupait spécialement de l'écoulement des titres volés.

Son complice, Paul Jably, une espèce d'hercule, un redoutable bandit brutal et féroce, fut forcé d'avouer lui aussi qu'il avait joué un rôle dans le vol de l'avenue Marceau et que c'était lui qui avait fait le préfet de police.

L'arrestation de ces deux hommes fit découvrir la part qu'ils avaient prise non seulement au vol de l'hôtel Panisse, mais encore à plusieurs autres.

C'étaient eux qui avaient dévalisé madame Dinah Félix, l'artiste bien connue, qui habitait alors rue Basse-du-Rempart.

C'étaient eux encore qui, se disant commissaire de police et agent de la Sûreté, s'étaient introduits à Rueil chez une dame B..., d'où ils avaient emporté 20,000 francs d'argent et des bijoux. On acquit encore la preuve qu'ils étaient les auteurs de vols commis à Saint-Quentin, à Laon, etc., etc.

Jamais on n'avait mis la main, depuis la

bande Catusse, sur une association de bandits aussi dangereux.

On soupçonnait Renard d'être affilié aux anarchistes ; la vérité, c'est qu'il les exploitait ; il s'était contenté de négocier le produit de quelques vols commis par certains propagandistes par le fait.

On ne put rien tirer de lui à cet égard.

— J'ai été, me disait-il, un des grands négociateurs des principaux vols commis par les anarchistes, mais je n'ai pas envie de me faire tuer ! Sans cela, je vous dirais tout ! Vous ne pouvez vous imaginer, ajoutait-il avec coquetterie, à quel point cela m'amuserait et vous amuserait aussi ! Mais je ne puis, je tiens à ma peau !

Renard avait aussi avec moi des moments d'abandon.

— Voyez-vous, monsieur Goron, me dit-il un jour, ce qui m'a perdu, c'est de travailler à plusieurs ! Ah ! j'en ai fait d'autres affaires, que vous ne savez pas et que vous ne saurez jamais, parce que je ne vous les dirai pas, mais j'étais seul ! Cette fois, ce qui m'a fait prendre, c'est d'avoir des complices ! Si ces

imbéciles avaient eu en moi la confiance que je méritais, s'ils m'avaient chargé de tout liquider avec les relations que j'ai su me créer en Europe, vous n'y auriez vu que du feu ! Ce sont eux qui m'ont fait pincer ! Ces gens-là ne connaissent pas la valeur de la centralisation !

Ce Renard, du reste, était impayable. Un jour, à Mazas, M. Atthalin et moi, nous l'avions confronté avec l'officier supérieur dont j'ai parlé, et qu'il avait dévalisé. Quand le pauvre homme fut parti, Renard, qui s'imaginait sans doute être encore « M. Clément », se tourna vers nous et s'écria :

— Maintenant, messieurs, que nous sommes entre magistrats !...

La situation était si drôle que, M. Atthalin et moi, nous partîmes d'un grand éclat de rire !

Le procès, qui dura plusieurs audiences, fut un étalage pittoresque des vices de l'humanité et aussi de la naïveté de la plupart des gens qu'exploitent les filous.

Renard fit le joli cœur et amusa le public en racontant, assez plaisamment, que sa spécialité était de jouer les commissaires de po-

lice ; il s'appesantissait sur les détails du vol de l'avenue Marceau... Mais toute cette bonne humeur tomba quand un agent, Rossignol, vint raconter que Renard, dit : « la Bombée », dit « la Grosse-Tête », était d'un monde particulier et ignoble qui cherchait à faire de Paris la Sodome moderne.

C'est, en effet, un des signes les plus curieux des misérables atteints de ce vice immonde ; non seulement ils ne l'avouent pas, mais préfèrent se reconnaître coupables de tous les crimes plutôt que de laisser proclamer leur infamie !

Seuls, les esthètes modernes, qui ont ressuscité l'amour grec, avouent parfois leurs licences poétiques.

Renard, comme la plupart de ses compères, tempêta, cria, protesta contre l'évidence même, et, à un moment donné, ne se défendit plus contre les accusations qui pouvaient l'envoyer au baigné pour le restant de ses jours, mais s'indigna contre celles qui touchaient à sa moralité !

Il y avait neuf accusés : Renard, Tajeau-Alleau, Jably, dit Paul le Cocher, et puis

toute la troupe des recéleurs et des complices de moindre importance.

Quant aux autres arrêtés tout d'abord, on s'arrangea pour les caser dans certaines affaires judiciaires, dont ils avaient été les héros.

Parmi les recéleurs, il y avait, notamment, un nommé L..., chez qui on avait trouvé des étoffes, volées par la bande ; un bandit, incontestablement, mais qui, je le crois, n'avait pas participé au vol Panisse.

Le cas de cet homme était tout à fait original : voleur de profession, nous avons retrouvé sa main dans cent affaires ; on l'avait arrêté maintes fois, et, toujours, on avait été obligé de le remettre en liberté, attendu que la preuve matérielle manquait.

Dans cette affaire, il avait toutes les apparences contre lui, sans peut-être avoir la réalité ; les jurés lui firent payer le passé. Il fut condamné à six ans de réclusion, peut-être l'unique fois où il était innocent !

Cependant, je n'aurai jamais la pensée de classer L... parmi les victimes des erreurs judiciaires !

Un des côtés les plus curieux du procès Panisse-Passis, fut l'impression tout à fait extraordinaire qu'il produisit sur les concierges de Paris.

Pendant des mois, quand un véritable commissaire se présentait dans une maison pour faire une perquisition, le concierge lui répondait en haussant les épaules :

— Ah ! non, elle est connue celle-là, il ne faut pas nous la faire !

Et, lorsque le magistrat indigné sortait son écharpe, le pipelet reprenait :

— Parfait, c'est bien comme cela que les choses doivent se passer ! Il en avait une écharpe, lui aussi, Renard !

La dispute montait de diapason, les gardiens de la paix arrivaient, et l'on vit des commissaires de police très authentiques conduits au poste !

Il m'arriva à moi-même une aventure assez originale.

Un matin que j'étais allé perquisitionner chez un individu qui me connaissait fort bien, le concierge me fit l'algarade que l'on sait et me barra carrément le chemin, me prenant pour

un émule des dévaliseurs de l'hôtel Panisse.

Au bruit, mon homme ouvrit sa porte et, dès qu'il m'aperçut, n'ayant, lui, aucun doute sur mon identité, il n'eut plus qu'une pensée : se tirer des jambes le plus vite possible.

Au moment où je commençais à me mettre en colère et à attraper sévèrement le concierge, j'entendis un léger bruit derrière moi ; je me retournai : c'était mon filou qui filait à l'anglaise...

Sans attendre l'arrivée des agents et la fin des explications, je me mis à courir après lui de toutes mes forces et je le happai au collet quelques mètres plus loin!...

On a célébré Renard comme un homme de génie ; on a fait des romans et des vaudevilles avec son histoire.

Au fond, il ne méritait pas cet excès d'honneur ; il n'avait rien inventé : c'était un simple plagiaire, tout comme Lecomte. Seulement, c'était « Gil Blas » qu'il avait plagié.

Dans un chapitre de son odyssée, le héros de Le Sage raconte comment, travesti en alguázil, il seconda deux bons compagnons qui firent les personnages de greffier et de

commissaire de l'Inquisition pour dépouiller un riche marchand juif converti. Mais la citation même du passage démontre, bien mieux que tous les raisonnements, le plagiat de Renard :

« Nous allâmes frapper à la porte de Samuel Simon. Il vint ouvrir et il fut étonné de voir trois figures comme les nôtres ; il le fut bien davantage quand Laméla, qui portait la parole, lui dit d'un ton impératif : « Maître Samuel, je vous ordonne de la part de la Sainte Inquisition, dont j'ai l'honneur d'être commissaire, de me donner tout à l'heure la clef de votre cabinet ; je veux voir si je ne trouverai point de quoi justifier les mémoires qui nous ont été remis contre vous. »

» Le marchand, que ce discours déconcerta, fit deux pas en arrière, comme si on lui eût donné une bourrade dans l'estomac. Bien loin de se douter de quelque supercherie de notre part, il s'imagina de bonne foi qu'un ennemi secret l'avait rendu suspect au Saint-Office ; peut-être aussi, ne se sentant pas trop bon catholique, avait-il sujet d'appréhender une information. Quoi qu'il en soit, je n'ai jamais

vu d'homme plus troublé. Il obéit sans résistance et avec le respect que peut avoir un homme qui craint l'Inquisition. Il nous ouvrit son cabinet. « Du moins, lui dit Ambroise en entrant, du moins recevez-vous sans rébellion les ordres du Saint-Office !... Mais, ajouta-t-il, retirez-vous dans votre chambre et laissez-moi remplir mon emploi. »

» Samuel ne se révolta pas plus contre cet ordre que contre le premier ; il se tint dans sa boutique et nous entrâmes tous trois dans son cabinet où, sans perdre de temps, nous nous mîmes à chercher ses espèces. Nous les trouvâmes sans peine ; elles étaient dans un coffre ouvert et il y en avait beaucoup plus que nous n'en pouvions emporter.

» Nous sortîmes du cabinet après avoir si bien fait notre main. Alors, pour une raison que le lecteur devinera aisément, monsieur l'Inquisiteur tira son cadenas qu'il voulut attacher lui-même à la porte ; ensuite, il mit le scellé, puis dit à Simon : « Maître Samuel, je vous défends, de la part de la haute Inquisition, de toucher à ce cadenas, de même qu'à ce sceau, que vous devez respecter puisque

c'est le sceau du Saint-Office! Je reviendrai demain à la même heure pour le lever et vous apporter des ordres. » A ces mots, il se fit ouvrir la porte de la rue que nous enfilâmes joyeusement l'un après l'autre... »

Détail amusant : dans le capharnaüm de Renard, j'ai retrouvé un exemplaire de *Gil Blas*, et cet étonnant bandit m'a avoué lui-même que c'était son livre de chevet.

Note de l'Auteur. — Dans un des nombreux entretiens que j'eus avec Renard au cours de l'instruction, il me dit ceci :

« — Si le jury et la Cour ne sont pas impitoyables; si l'on ne m'envoie à la Nouvelle que pour dix ans, je resterai, » estimant que ce que j'ai fait vaut cela. Mais si l'on me colle vingt ans, je m'évaderai. »

Renard, qui fut condamné à vingt années de travaux forcés et envoyé à la Guyanne, a tenu parole. Il s'est sauvé du bagne, et j'ai reçu de l'évadé une lettre datée d'Amérique contenant une foule d'injures contre le service de la Sûreté et contre moi, parce que dans mes mémoires parus en feuilleton j'ai dit qu'en Cour d'assises, Rossignol l'avait fait passer pour un homme de mœurs invouables.

« Je suis un voleur, dit-il, un brigand tant que vous voudrez; mais j'ai toujours aimé les femmes, puisque c'est l'une » d'elles qui, habillée en religieuse, m'a aidé à m'échapper » des mains des garde-chiourmes du Maroni. »

Je ne rectifie ni ne confirme les renseignements fournis à la Cour d'assises. Renard, forçat évadé, proteste comme Renard accusé. J'enregistre sa protestation. — G.

CHAPITRE XVII

ARTON ET LE VRAI PANAMA

Vers la fin de l'hiver 1890-91, je reçus un matin la visite d'une jeune et jolie femme qu'accompagnaient deux messieurs que je ne connaissais pas, que je n'avais jamais vus — pas plus que la dame, d'ailleurs — et qui étaient l'un un député, l'autre un financier qui déclara se nommer M. Arton. Ce nom ne me frappa nullement.

Quand mon garçon de bureau me présenta cette carte, c'est à peine si je me souvins vaguement d'avoir vu sur les murs de Paris, quelques années auparavant, de grandes affi-

ches portant en lettres immenses « Café Arton ».

La jeune femme, avec gentillesse, me raconta sa mésaventure ; la veille, elle était allée au bal de l'Opéra, dans une loge, et toute la nuit elle s'était amusée à lancer des confetti. Elle avait même mis à cet exercice une ardeur telle, qu'en rentrant chez elle, elle n'avait plus retrouvé à son cou une magnifique broche en perles noires entourées de brillants d'une valeur de près de trente mille francs.

— Mon Dieu ! avoua-t-elle, j'étais si animée à ce jeu qu'à un moment donné la manche de mon corsage a dû se prendre à la broche mal attachée et l'a entraînée... Ma pauvre broche sans doute est allée se promener au milieu de la salle... avec les confetti que je lançais !

Certes, retrouver une broche dans ces conditions, était beaucoup plus difficile que de retrouver la traditionnelle anguille dans la traditionnelle botte de foin.

Néanmoins, comme la jeune femme était charmante et qu'elle avait un gros chagrin de la perte de son bijou, je prononçai les pa-

roles sacramentelles de consolation, que les magistrats sont obligés de dire en pareille circonstance.

J'avais, par acquis de conscience, ordonné des recherches à l'Opéra, recherches restées d'ailleurs sans résultats, et je ne pensais même plus à cette histoire, quand un matin on m'apporta la broche dans des conditions tout à fait curieuses.

Un gamin de dix-huit ans, lequel avait les plus fâcheuses habitudes, comme on va le voir, s'était fait prendre en flagrant délit de vol à l'étalage, à la porte d'un magasin du quartier du Temple. Il avait pris quelque chose comme six mouchoirs et une douzaine de chaussettes.

M. Trobert, commissaire de police, alla faire une perquisition au domicile du voleur ; là, on s'aperçut que, malgré son jeune âge, il était en puissance de femme et qu'il possédait une joyeuse gigolette... Seulement, les agents qui accompagnaient le commissaire de police du quartier dans cette perquisition, louchèrent un peu quand ils virent au cou de la demoiselle, fermant son méchant

corsage de satinette rose, une broche qui jetait des feux et paraissait ne pas être en toc.

— Qui t'a donné cela ? lui demandèrent-ils.

— Cette broche ? Mais c'est mon homme qui m'en a fait cadeau, l'autre nuit, que nous « étions masques » au bal de l'Opéra !... Même qu'il l'a ramassée dans un tas de confetti.

La gigolette fut très étonnée quand on la cueillit pour « une broche ».

— Ma voisine n'a voulu m'en offrir que dix francs, disait-elle ; moi, j'en voulais douze. Ce que c'est que la veine ! Si elle m'avait donné mes douze francs, vous ne l'auriez pas trouvée à la maison !

Si la gigolette fit une grimace en allant rejoindre son homme au Dépôt, la jeune femme, amie d'Arton, sauta de joie, quand je la fis venir et lui rendis le bijou, qui lui revenait ainsi par une sorte de miracle. Il y eut de sa part et de celle d'Arton une telle explosion de reconnaissance, que je dus me défendre un peu et rendre au hasard, qui seul avait tout fait, sa légitime part.

Alors, madame X... et Arton eurent une idée généreuse. Ils voulaient absolument obtenir la grâce du jeune voleur et de sa maîtresse ! La pensée que ces deux pauvres diables étaient en prison leur gâtait, disaient-ils, la joie d'avoir retrouvé le bijou.

Je crois qu'ils l'obtinrent. Je suis même certain que, malgré la défense que je lui en avais faite, l'amie d'Arton donna au jeune voleur une gratification assez forte...

Bref, pendant que se négocia cette petite affaire, je vis Arton deux ou trois fois. Quand tout fut fini, il revint me voir et me dit :

— Monsieur le chef de la Sûreté, vous avez été si aimable pour moi que je viens vous demander une faveur que vous ne pouvez me refuser. Dans quelques jours, je donne un grand diner, auquel assisteront M. X..., ancien ministre, MM. A..., B..., C..., députés, M. Z..., sénateur, etc., etc. Il faut que vous me promettiez d'être des nôtres.

J'ai toujours l'habitude de décliner les invitations des gens que je connais imparfaitement. Néanmoins, celle-ci m'était faite avec une amabilité telle, que je me vis obligé d'ac-

cepter, après une vive défense, bien résolu, toutefois, à trouver un moyen poli de me dégager, chose assez facile pour un chef de la Sûreté qui a de très multiples occupations.

N'allez pas croire au moins que j'eusse un flair particulier et qu'une sorte de prescience m'averlit que je serais chargé de faire arrêter Arton un an plus tard. J'étais bien loin de toute pensée de ce genre. Arton était pour moi un monsieur quelconque, ni sympathique, ni antipathique. Ce qui m'effrayait, c'était la liste des députés et sénateurs, ses convives, presque tous tenant une grande place dans le parti qui avait suivi le général Boulanger!

On avait déjà assez raconté de sottises sur mon compte, pour que je ne m'exposasse point à me voir encore traité de conspirateur boulangiste.

Mais il me vint, je ne sais plus aujourd'hui pourquoi, une curiosité de savoir quel était ce M. Arton qui m'invitait à dîner avec le Parlement. J'envoyai Rossignol rue Rouget-de-l'Isle. Jamais on ne me rapporta sur personne renseignements meilleurs. Il n'y avait pas la plus petite ombre au tableau : crédit de

premier ordre, brave homme, aimé de son concierge, généreux, bon, sensible, charitable. S'il m'en souvient bien, d'après le rapport verbal que me fit Rossignol, Arton devait avoir toutes les vertus.

Cela ne changea rien à ma résolution, du reste, car, je le répète, c'étaient les députés et les sénateurs qui me faisaient peur. Rossignol, le soir du fameux dîner, s'en fut chez Arton le prévenir que je regrettais beaucoup d'être privé du plaisir que j'aurais eu à dîner avec lui, mais qu'un vol très important... ayant été commis dans la banlieue... j'étais obligé de passer toute la soirée à Chaville ou à Saint-Maur, peut-être même à Courbevoie.

Depuis cette époque, je n'ai plus revu Arton que dans la prison d'Holloway, où j'allai le voir en qualité de rédacteur du *Matin*.

Un an après ce dîner manqué, je fus surpris de recevoir de M. Welter, juge d'instruction, l'ordre de rechercher un nommé Arton, banquier, rue Rouget-de-l'Isle, alors en fuite.

Je m'applaudis d'avoir eu la bonne idée de ne pas aller dîner chez un homme que j'étais obligé d'arrêter.

Et ce fut tout.

Le mandat que l'on me confiait à exécuter ne me suggéra aucune autre pensée. Il paraît que déjà, à cette époque, tous les hommes au courant de la politique savaient qu'Arton voulait dire : Panama ; moi, je ne savais rien de tout cela.

Je suis bien décidé d'ailleurs à garder ma sainte ignorance de la politique jusqu'à mon dernier jour.

Dans la perquisition rue Rouget-de-l'Isle, on trouva un portrait d'Arton au fusain, fait d'après une photographie et qui datait au moins de dix ans. Avec le signalement toujours vague, toujours incomplet que donnent les gens dont ce n'est pas le métier, — c'était le seul document qu'il fût permis de fournir aux agents. Néanmoins, on fit photographier, par acquit de conscience, le portrait au fusain, et on le distribua avec le signalement dans le monde entier, pour ainsi dire.

Pendant quelques semaines, les recherches se firent avec une grande activité, aussi bien en France qu'en Angleterre ; puis, quand il me fut prouvé que non seulement Arton ne se

trouvait pas à Paris, mais encore qu'il n'y reviendrait vraisemblablement pas, je ne comptai plus guère que sur le hasard pour arrêter le fugitif, comme cela se passe d'ordinaire pour tous les financiers qui lèvent le pied.

Mais voilà qu'à la fin de 1892 éclata tout à coup le « Panama », et en lisant les journaux je fus obligé d'apprendre, sans comprendre grand'chose, du reste, à tout cela, le rôle qu'on prétendait avoir été joué par Arton non seulement en finance, mais encore en politique.

Cette fois, sur l'ordre du préfet de police, je fis reprendre les recherches avec plus d'activité que jamais, sachant fort bien, du reste, que, de son côté, la Sûreté générale, cette police rivale depuis plus d'un siècle de la préfecture, s'occupait de retrouver celui qu'à la tribune on appelait le grand corrupteur...

Les recherches des policiers concurrents, pour ne pas dire rivaux, n'avaient peut-être pas le même but que les miennes, si j'en crois ce que j'ai lu depuis dans les feuilles publiques.

Je chargeai Houillier et Soudais de retrouver Arton. Houillier alla à Londres, et

Soudais surveilla à Paris toutes les personnes que l'on pouvait soupçonner d'avoir des relations avec le financier en fuite. Ces premières recherches ne donnèrent aucun résultat, et, un jour, M. Lozé me dit :

— Mon cher ami, un agent de la Sûreté générale connaît Arton; il va partir à sa recherche et il est nécessaire de lui adjoindre Soudais.

Malgré moi, je fis cette réflexion, que si l'on voulait mettre à la poursuite du fugitif quel qu'un le connaissant, il était plus simple de m'en charger moi-même.

Tout le monde savait, car je ne m'en étais caché à personne, qu'Arton m'avait rendu visite à la Sûreté.

Néanmoins, comme je n'avais pas l'habitude de discuter les ordres de mes chefs ni de demander des explications quand ils ne m'en donnaient pas, je me gardai bien de faire à M. Lozé la moindre observation et j'envoyai mon agent au cabinet du préfet, où on devait le mettre en relation avec un nommé Lemoine.

Ce Lemoine, dont le vrai nom, je l'ai su depuis, était Dupas, a fait quelque peu parler de

lui; mais la première fois que je le vis, je l'affirme, ce fut le jour où je fus appelé comme témoin dans son procès en police correctionnelle, où il fut d'ailleurs acquitté. Lors du départ de Soudais, on avait omis, bien certainement, dans l'intérêt de la justice, de me donner la véritable identité du compagnon de mon agent.

Vous admettez bien aussi que les autorités supérieures n'avaient nullement besoin de me raconter par le menu comment Dupas et Arton s'étaient connus!

Donc, voilà Soudais parti, et, peu à peu, nous apprenons les diverses péripéties du voyage.

C'est d'abord à Jassy qu'Arton est manqué d'une heure à peine.

Avait-il été prévenu par un ami? S'était-il contenté tout simplement de lire dans les journaux roumains le compte rendu télégraphique de la séance de la Chambre des députés de Paris, dans laquelle M. Ribot avait annoncé le départ de ses agents? Toujours est-il qu'il avait pris la fuite en toute hâte.

Ensuite, ce furent les pérégrinations des

deux agents à travers l'Europe à la poursuite de cet insaisissable voyageur, qui disparaissait de Hambourg ou de Nuremberg toujours quelques heures avant leur arrivée.

Je suis certain que Soudais a fait tout son devoir et qu'il a dû dépenser toute son activité pour essayer de retrouver l'homme qu'il était chargé d'arrêter.

D'un autre côté, il m'a toujours affirmé de la façon la plus formelle que, dans cette circonstance, il avait été très loyalement secondé par Dupas.

Mais il n'en est pas moins certain qu'à ce moment l'état d'esprit du public était à la blague ; on se moquait de l'insuccès des policiers. Seulement, si l'on blaguait ces malheureux carabiniers arrivant toujours en retard, comme ceux d'Offenbach, on apportait à cette ironie un sentiment d'excuse et de pitié pour ces pauvres policiers, toujours retardataires... par ordre. Je ne pouvais rencontrer un ami sans qu'il me dit, avec un sourire :

— Eh bien ! mon vieux Goron, quand vous permettra-t-on d'arrêter le fameux panamiste ?

Cela me mettait dans des rages bleues,

mais il n'y avait pas à lutter contre ce courant d'opinion.

Cet état d'esprit étrange, dont les journaux se faisaient, d'ailleurs, largement l'écho, eut une répercussion particulière sur l'esprit du personnel de la préfecture de police.

Nous savions tous, depuis le départ de Soudais, que Dupas, quelque temps auparavant, avait eu avec Arton une entrevue à Venise. Nous n'en connaissions pas encore tous les détails, mais nous nous demandions ce que voulait dire cette comédie et pourquoi l'on choisissait, pour accompagner un agent de la police criminelle, un employé de la Sûreté générale, qui avait eu à sa disposition, sans l'arrêter, l'homme contre lequel il avait un mandat dans sa poche.

Chose que comprendront tous ceux qui connaissent mon caractère, c'était peut-être ce qui me donnait, à moi, le plus d'envie d'arrêter Arton.

— Vous savez, patron, me disaient parfois certains de mes agents, on l'aura peut-être, cet insaisissable Arton ! mais, vous verrez, ça ne sera pas de l'avancement !

Je répondais invariablement :

— Vous êtes fous, mes enfants !

Néanmoins, je me demandais si après tout ce n'étaient pas mes agents qui avaient raison, tant on subit l'influence des opinions ambiantes !

J'avais donc le violent désir d'avoir Arton. C'était, du reste, mon devoir de l'arrêter, et comme aucun de mes chefs, je tiens à l'affirmer, n'avait manifesté devant moi le désir que cette arrestation ne fût pas opérée, que je n'avais à tenir aucun compte des bruits qui couraient, j'étais certain de ne pouvoir encourir un blâme en accomplissant une mission dont j'étais chargé par la justice.

Mais ces sentiments-là, mon personnel ne pouvait les avoir ; il en restait à la phrase de certains de mes agents que j'ai déjà reproduite : « Arrêter Arton, ce ne sera pas de l'avancement ! »

C'est du reste la formule qui résumait le mieux l'état d'âme du personnel de la préfecture, aussi bien que de tous les Parisiens.

A ce moment-là, justement, Dupas, se las-

sant d'une poursuite inutile, revint à Paris, laissant Soudais seul.

Celui-ci, qui disait ne plus pouvoir rien faire d'utile, demanda à rentrer à son tour, et, comme je le devais, je transmis sa demande à M. Lozé.

C'était la période où journalistes et députés accusaient avec le plus de violence le gouvernement et la police de ne pas vouloir arrêter Arton.

Soudais, dont le départ avait été annoncé à la tribune, Soudais, sur le pavé de Paris ! c'était un prétexte à toutes les attaques.

— Que Soudais nous laisse tranquille pour le moment, me répondit le préfet, qu'il reste où il est. Si nous avons une nouvelle piste, nous saurons où le trouver.

Peut-être traduisis-je avec un peu plus de naturalisme cette réponse à un de mes secrétaires, Herbain, qui correspondait directement avec Soudais, et qui interpréta à son tour mes instructions et celles du préfet... en ga-vroche parisien qu'il était. « Cherchez ou faites semblant de chercher. Restez tranquille. Il ne faut pas qu'on vous voie ici. Tout cela c'est de la politique. »

J'avais précisément, à ce moment-là, l'idée d'utiliser Soudais d'un autre côté. J'avais une autre piste que je voulais suivre.

Je partis pour Londres, soi-disant pour l'affaire Panisse, mais en réalité pour rechercher Arton. J'emmenai avec moi Orion et Girodot.

A ce premier voyage comme aux autres, je me suis donné un mal de chien pour essayer d'arrêter Arton. Je vais raconter une aventure qui m'arriva alors et qui prouve que j'apportais à cette poursuite la même conscience, la même ardeur qu'à celle de tous les individus que j'étais chargé de mettre sous la main de la justice.

Je me souciais fort peu de savoir si l'arrestation d'Arton aurait des conséquences agréables ou désagréables pour le gouvernement !

Donc, sur la dénonciation d'un indicateur anglais, un courtier de la Cité, j'étais arrivé à Londres. Ce courtier, nommé C..., m'offrait, moyennant une gratification assez ronde, de me faire découvrir l'introuvable Arton, qu'il prétendait connaître.

D'après lui, l'homme que je cherchais vivait aux environs de la capitale de l'Angleterre et se livrait au trafic des titres frappés d'opposition.

Je croyais savoir qu'Arton manquait d'argent ; d'un autre côté, il me semblait difficile, traqué comme il l'était, qu'il pût se livrer à un négoce public capable de lui faire gagner sa vie. Il n'y avait donc rien d'in vraisemblable à ce que l'ancien banquier fit, comme la plupart de ses collègues réfugiés à Londres, un métier interlope, mais très rémunérateur.

On arrêta « un plan ». L'agent Girodot devait jouer le rôle d'un voleur parisien chargé par ses camarades de *laver* le produit de plusieurs vols ; des intermédiaires devaient présenter Arton au porteur des titres lorsque celui-ci serait en mesure de les livrer.

Pour faciliter la mise en scène, j'achetai un certain nombre de titres italiens frappés d'opposition.

Enfin, le jour du rendez-vous arriva ; il fut donné dans un public-house de Richmond, à quelques centaines de mètres de la gare.

Je convins soigneusement avec mes hommes

des détails de l'opération ; il fut entendu que je ferais un signal pour qu'ils s'emparassent du banquier si c'était bien Arton et que j'en ferais un autre en cas d'erreur. Comme j'étais le seul connaissant l'homme, je devais me rendre à Richmond avec Orion, mais par un autre train que Girodot.

J'avais tout préparé, sans prévenir les autorités anglaises, dont le formalisme m'eût lié les bras. Je risquais une bagarre, mais cette solution n'était pas pour me déplaire, attendu que dans ce cas la police anglaise interviendrait, nous arrêterait tous, y compris Arton, et qu'alors il nous serait facile de prouver notre identité et de faire maintenir Arton, grâce au mandat d'amener lancé contre lui et déposé à New Scotland Yard.

Enfin Girodot partit pour Richmond et nous le suivîmes ; seulement, pendant qu'il était attablé au public-house avec les intermédiaires qui devaient le présenter à « l'insaisissable fugitif », je restai aux alentours de la gare de Richmond, observant avec attention l'arrivée des voyageurs. Tout à coup, j'aperçus, à côté d'une dame qui portait un sac de

voyage noir paraissant assez lourd, un petit homme rondelet qui ressemblait très vaguement à Arton. C'était la même démarche, la même taille, le même type sémitique ; et cependant ce n'était pas le grand corrupteur : il me suffit de le regarder attentivement pour m'en convaincre.

— Vous allez voir que cet homme qui marche devant nous est le faux Arton qu'on va présenter à Girodot, dis-je à Orion.

Je suivis des yeux le couple et je le vis entrer dans le public-house. Quelques minutes après, Orion et moi nous pénétrâmes à notre tour dans le bar, où nous voyions le soi-disant Arton et sa compagne assis en face de Girodot et choquant contre son verre leurs verres de whisky.

Girodot était impayable avec sa figure de paysan entêté et rusé, serrant contre lui, d'un geste de défense, un gros paquet soigneusement ficelé qui simulait 300,000 francs de rentes italiennes et qui n'était composé que de vieux journaux.

Seuls, du reste, les échantillons que j'avais achetés devaient être montrés par lui, puis-

qu'au moment de la conclusion du traité, tout le monde devait se jeter sur Arton pour l'arrêter.

Girodot mettait déjà la main à la poche pour y prendre les échantillons, quand je fis le signal que ce n'était pas notre homme.

Il se passa alors une scène d'un comique achevé, qui m'aurait bien fait rire si je n'avais eu la préoccupation constante, à ce moment, de préserver mes agents et moi de quelques mauvais coups des nombreux malfaiteurs qui nous entouraient.

Je vis tout à coup Girodot se lever, jouant une violente émotion, et se pencher vers ses voisins, auxquels il me désigna.

— Il y a là deux types, dit-il, qui ne m'inspirent pas confiance. C'est de la police ! Faites comme vous voudrez, moi je me tire !

Tous les Anglais qui l'entouraient comprenaient le français, et même le parlaient.

Le seul mot de police produisit un effet à la fois comique et foudroyant ; en une seconde, tous avaient disparu, y compris la dame qui accompagnait le faux Arton. Celle-ci n'oublia pas son sac, mais tous avaient oublié de payer leur consommation.

Ce fut moi qui soldai l'addition des *négo-ciants en valeurs*. Le plus drôle, c'est que Girodot retrouva dans la soirée le gentleman qui ressemblait à Arton et sa compagne.

Tous deux le houspillèrent un peu.

— Vous avez eu tort d'avoir peur, dirent-ils ; ces gens-là n'étaient pas de la police : c'étaient deux pickpockets qui en voulaient à notre sac, et ils avaient raison, puisqu'il contenait 75,000 francs. Je suis même certain que le petit qui avait la moustache rousse est un Français. Il a un chapeau comme on n'en voit pas à Londres.

Le petit à la moustache rousse, c'était moi, et le chapeau dont il parlait, je l'avais acheté le matin même dans un magasin de Regent Street.

C'était bien la peine, vraiment !

Ainsi se termina cette équipée.

Je fus pris pour un pickpocket !

Je rentrai à Londres de très méchante humeur, n'ayant même pas la ressource de m'en prendre à mon indicateur anglais qui, n'ayant jamais vu Arton, avait pu fort bien être trompé par le faux signalement et la mauvaise photographie qu'il avait reçue.

J'ai su du reste, depuis, qu'Arton ne s'était jamais livré au trafic des titres frappés d'opposition. Mais, en police, quand on veut trouver ce qu'on cherche, il faut tout croire, quitte ensuite à faire la part de la vérité.

Cette simple histoire, au milieu de beaucoup d'autres, prouve que mes meilleurs agents et moi, sans nous occuper le moins du monde de savoir jusqu'à quel point le gouvernement considérerait comme une veine ou un accident l'arrestation d'Arton, nous faisons tout au monde pour y parvenir. C'était pour nous comme un point d'honneur.

J'étais revenu à Paris depuis quelques semaines, assez maussade d'avoir fait buisson creux, quand, un matin, le préfet me dit :

— Goron, le président du conseil vous demande; ne manquez pas d'aller, cet après-midi, place Beauveau. Il tient absolument à réchauffer votre zèle, si votre zèle en a besoin, pour que vous fassiez encore un effort pour arrêter Arton.

A l'heure indiquée, j'étais au ministère de l'intérieur, en compagnie de mon secrétaire Ducrocq.

Dès qu'il revint de la Chambre, M. Ribot, que je ne connaissais que de vue, et qui fut, avec moi, d'une extrême amabilité, me fit entrer tout de suite dans son cabinet, et commença par me faire les plus grands compliments sur la façon dont je dirigeais mon service. Puis, il en vint à la question qui le préoccupait.

— Vous qui avez arrêté tant de gens, me dit-il, pourquoi diable n'arrêtez-vous pas Arton ?

— Je ne demande que cela, répondis-je; mais il ne faut point vous imaginer, monsieur le ministre, que ce soit aussi commode que de mettre la main sur un malfaiteur ordinaire, fût-il un assassin; car évidemment Arton a sa contre-police.

— Vous qui êtes un homme de ressources, reprit M. Ribot, cherchez un moyen; je suis sûr que vous le trouverez.

— Il y en a un, répliquai-je, mais il n'est pas dans les habitudes françaises, et il coûterait fort cher. Il s'agit de promettre de fortes primes à qui nous fera arrêter notre fuyard.

— C'est cela, voyez.

Ce fut à peu près le dernier mot du ministre.

Je lui promis de faire de mon mieux ; j'étais très heureux d'être autorisé à offrir des primes bien que je ne dusse pas dépasser le chiffre de 15,000 francs. Je partis immédiatement pour Londres, et comme j'ai l'habitude de faire vite, dès le lendemain, je voyais dans la Cité des individus ayant leurs entrées chez le banquier Salberg, correspondant d'Arton, auxquels j'offris la prime que j'étais autorisé à promettre.

Les Anglais sont très pratiques ; ils exigèrent des bons avec ma signature. Comme cela ne m'engageait en rien au delà de ce que j'étais autorisé à faire, et que les bons n'étaient payables qu'après l'arrestation de l'homme, je signalai tous ceux qu'on voulut.

Je ne voudrais pas me faire un honneur de l'arrestation d'Arton, attendu qu'il n'y a pas grand mérite pour un policier à profiter de la trahison ; cependant, je sais que c'est un de ces fameux bons, signés par moi, qui fit arrêter « le grand corrupteur ».

De telle sorte que M. Ribot m'ayant donné l'ordre de promettre des primes, c'est lui, en réalité, qui a fait arrêter Arton !

L'ancien président du conseil aurait mieux fait de dire cette vérité au reporter qui l'interviewa, le lendemain de l'arrestation de l'ami du baron de Reinach, que de s'en prendre à moi des recherches infructueuses de 1893.

Il m'aurait évité la peine de lui répondre la lettre ironique que publia le *Matin* ! Peut-être ne savait-il pas à ce moment-là que ce mérite lui appartenait... puisque je ne savais pas moi-même alors que l'homme qui avait livré Arton était un juif allemand, ancien employé de M. Salberg, qui avait reçu le premier bon de 15,000 francs que j'avais signé.

Seulement, d'après ce que m'a raconté Arton lui-même à Halloway, cet homme était doublement traître, puisqu'après avoir pris l'engagement de me livrer son ami, il l'avait fait chanter pendant deux ans avec mon papier !

J'ai fait quatre ou cinq voyages à Londres pour Arton, et à chacun de ces voyages, ce n'est pas de ma faute si le fugitif ne fut pas pincé.

Comme il était naturel, l'annonce des primes

avait excité de violents appétits parmi toute la plèbe de la Cité. Pour tous ces gens-là, 15,000 francs étaient une somme, et Arton ne se doute pas encore du nombre de policiers volontaires qui le recherchaient, uniquement pour la passion du gain.

J'étais donc accablé de renseignements, presque tous faux, d'ailleurs.

C'est ainsi que mes agents Houillier et Orion firent avec moi, inutilement, le voyage de Liverpool. La dénonciation précise d'un indicateur nous avait avertis qu'Arton allait arriver du Canada, viâ Liverpool.

Nous voici donc dans le grand port commercial de l'Angleterre, du matin au soir parcourant la rivière de la Mersey, jusqu'à l'embouchure, dans une méchante chaloupe à vapeur, où le pauvre Houillier avait bien souvent le mal de mer !

Pendant une semaine, il n'est pas arrivé un seul navire du Canada sans que nous l'ayons minutieusement visité, et sans que j'aie regardé tous les passagers. Arton n'en était pas, et nous revînmes encore une fois bredouilles.

J'avoue même qu'il fallait un amour pas-

sionné du métier et une foi robuste dans la sincérité de mes chefs pour continuer cette chasse avec une pareille opiniâtreté !

Je me souviens que lorsque, pour la première fois, j'allai trouver le correspondant d'Arton, le banquier Salberg, je mis toute mon éloquence à lui faire comprendre que l'intérêt d'Arton était de se rendre le plus tôt possible.

— Vous m'étonnez beaucoup, répondit M. Salberg avec un bon sourire. Vous venez me trouver de la part du gouvernement pour engager Arton à se rendre ? Or, il y a peu de temps, un mandataire du même gouvernement était assis à la place où vous êtes, et celui-là, tout au contraire, me proposait de traiter avec le même Arton, non pour le livrer à la justice, mais pour assurer sa fuite !

J'ai su depuis que le mandataire était Dupas, et M. Loubet, ainsi que M. Ribot, ont donné, lors du procès, l'explication politique de cet imbroglio ; mais alors nous ne savions rien, et il est facile de se figurer quelle tête pouvait faire un chef de la Sûreté, un homme habitué à lutter seulement contre les roueries

des malfaiteurs, devant une révélation de ce genre.

Cela ne m'empêcha point, d'ailleurs, d'écrire à mon chef, le préfet de police, à peu près ce que je pensais des difficultés sans nombre que je rencontrais, dans la chasse d'Arton, certainement prévenu par une contre-police bien faite.

Je m'expliquai même avec franchise sur tous les sujets touchant le Panama ; je me souviens d'avoir écrit un jour à propos de Cornelius Herz, après être allé à Bournemouth :

« Cet homme doit être doué d'une constitution des plus robustes pour avoir résisté à tant de consultations de médecins. Et nos petits-enfants assisteront peut-être, un jour, à ses funérailles, quand il aura enfin succombé à la maladie dont est mort Chevreul, à l'âge de 104 ans, alors que le doyen de la Faculté de médecine qui l'a condamné à vivre sera enterré depuis bien longtemps. »

Vous verrez que cette fois-là, sans avoir l'ange Gabriel dans mon jeu, j'ai été aussi bon prophète que mademoiselle Couesdon !

Et les dessous inattendus que j'entrevois

possibles n'entamaient pas ma volonté, bien arrêtée, de mettre la main sur Arton. Je fis surveiller non seulement la maison de Salberg à Londres, mais encore sa maison de campagne.

Il m'est arrivé, du reste, à ce sujet, une assez piquante aventure. Au moment de l'arrestation d'Arton, j'appartenais à la rédaction du *Matin* qui m'envoya à Londres avec la mission d'interviewer le célèbre prisonnier.

Grâce à mes anciennes fonctions de chef de la Sûreté, j'obtins assez facilement des autorités anglaises l'autorisation de voir Arton à Holloway, en présence du gouverneur, bien entendu, et à la condition expresse de ne point lui poser de questions indiscrettes.

Quand j'aperçus le prisonnier dans le cabinet du gouverneur, avec la nouvelle coupe de barbe qu'il avait prise et qui le défigurait complètement, je ne pus m'empêcher de faire cette remarque, qu'Arton aurait pu, dans les rues de Londres, s'approcher de Soudais, d'Houillier et d'Orion et leur demander du feu, au moment même où ils

consultaient la photographie que nous leur avions remise, sans qu'il fût possible qu'ils eussent une seconde le soupçon de son identité.

Mais ce qu'il y eut de piquant dans notre conversation, c'est que je passai mon temps à convaincre Arton que la police avait fait tout ce qu'elle pouvait pour l'arrêter, et, lui, à me répondre avec entêtement qu'il savait bien, au contraire, que personne ne voulait qu'il fût pris.

La situation était d'un haut comique et aurait pu se prolonger fort longtemps, car il m'a semblé que ce côté mystérieux, cette protection secrète mal définie, tout cela faisait partie de cette petite auréole politique que tient à garder le prisonnier et qui, sans doute, console son amour-propre.

Arton même me donna, je m'en souviens, cet argument : « Vous avez fait surveiller les maisons de Salberg avec une telle ostentation que nous l'avons su tout de suite. »

Sur ce mot, je renonçai à le convaincre. Il faut avoir été chef de la Sûreté pour comprendre quelle difficulté il y a, pour des agents

français, de surveiller une maison, en pays étranger, sans se faire remarquer ! J'ai donc laissé le prisonnier dans son illusion, d'autant plus difficile à comprendre qu'il savait mieux que personne que c'était un des bons signés par moi qui avait amené son arrestation !

La vérité, c'est que nous avons fait notre devoir tous les deux. Lui avait fait tout ce qu'il avait pu pour échapper à la police, et moi tous mes efforts pour le coller au bloc. Il a été pris alors qu'il se croyait oublié ; et, moi, j'ai appris son arrestation, alors que je n'étais plus à la Préfecture, que je l'avais complètement oublié, à mon tour, et que je croyais au diable tous les bons que j'avais signés !

Ainsi va le monde ! Pour les événements, en apparence les plus compliqués, ce sont, parfois, les explications les plus simples qui sont les seules vraies.

Ce ne fut pas dans cette entrevue de la prison d'Holloway que je m'occupai pour la dernière fois du « grand corrupteur ».

En revenant de Londres à Paris, je trouvai une convocation de M. Espinasse, juge d'instruction, chargé de l'affaire Dupas, qui

m'appelait comme témoin dans son cabinet.

Ces sortes d'interrogatoires sont particulièrement épineux pour les fonctionnaires ayant un peu d'expérience, ayant passé, comme moi, par des affaires du genre du procès Wilson.

Je n'avais aucun secret à révéler à M. Espinasse et je ne pouvais que lui affirmer ce qui me semblait la vérité : à savoir, qu'à ma connaissance, tout le personnel de la Préfecture de police avait fait admirablement son devoir dans l'affaire Arton et que tous mes chefs, quels qu'ils fussent, préfet ou ministres, m'avaient fait l'honneur de me demander toujours avec instance d'arrêter le fugitif. Pendant que j'étais dans le cabinet de M. Espinasse, M^e Chenu, avocat de Dupas, entra et demanda une autorisation pour voir son client.

— Mon Dieu, mon cher Maître, dit le juge, revenez demain, je vous en prie ! Je suis débordé ! je ne sais plus où donner de la tête ! *C'est la première fois que l'on me confie une affaire politique !*

M^e Chenu sortit et M. Espinasse reçut ma déposition, au sujet de la fameuse lettre d'Herbain à Soudais, dont j'ai déjà parlé et

que Soudais avait cru devoir communiquer à Dupas.

Quand j'eus fini, je ne pus m'empêcher d'ajouter, sans demander que cela fût mis au procès-verbal :

— Vous voyez bien, monsieur le juge, que ce petit secrétaire de la Sûreté n'avait pas un aussi mauvais flair. « Tout cela est de la politique, » disait-il. Et sans le vouloir, aujourd'hui, en 1896, vous venez de répéter devant moi le mot qu'il écrivait en 1893 !

Ce mot, d'ailleurs, est le mot de la fin de cette histoire d'Arton. Est-ce aussi absolument le mot de la fin de toute l'affaire du Panama ?

Je n'en sais rien, et pour une raison excellente.

Je n'ai été chargé ni d'une arrestation, ni d'une perquisition, ni même d'une recherche importante concernant le Panama.

Et voyez comme j'ai bon caractère ! Autour de moi, mes collègues ont pu arrêter anciens ministres ou députés, perquisitionner chez M. de Reinach, etc., sans me donner la moindre jalousie.

Jamais, je dois le dire, il ne m'est venu la pensée d'attribuer cette mise à l'écart à l'idée qu'aurait pu avoir M. Lozé que je fusse capable de me laisser acheter par un panamiste !

J'ai l'esprit si bien fait que j'ai toujours cru que c'était par amitié pour moi que mon chef m'avait épargné ces corvées... et puis aussi peut-être à cause de cette diablesse de réputation « d'esprit trop indépendant » qui m'a suivi toute ma vie.

Quant à ce que j'ai pu lire dans les journaux depuis cinq ans, je n'y ai jamais compris un mot — pas plus que la grande majorité du public, probablement.

Mais ce que je veux dire, c'est dans quelles circonstances il me fut donné d'entrevoir M. Charles de Lesseps et ses collègues, MM. Cottu et Fontanes.

Ces messieurs avaient obtenu la permission de déjeuner à la Sûreté, sous la surveillance d'agents de mon service, avant de se rendre chez M. Franqueville, à l'instruction.

M. Domergue, sous-chef des bureaux de la Sûreté, un homme charmant, courtois, bien élevé et adroit administrateur, avait été chargé

par moi d'organiser ce petit service et s'en acquitta à merveille.

Chaque matin, on apportait à ces messieurs, de leurs familles, des sortes de gamelles, et ils se réunissaient, tous les trois, dans une salle qui n'était pas éloignée de mon bureau. Il m'arriva une seule fois de la traverser, et jamais je n'ai oublié l'impression que me donnèrent ces trois accusés, causant avec une tranquillité d'âme parfaite et une bonne humeur rare chez des prisonniers.

— Sapristi ! me dis-je, si ceux-là sont coupables, ils sont bien forts ! Je n'en ai jamais vu sachant aussi bien cacher leur jeu !

Du reste, ils produisaient la même impression sur les agents qui les gardaient. Et je fus très frappé de voir invariablement ceux qui étaient chargés de veiller les « panamistes », devenir avec une rapidité singulière leurs plus enthousiastes défenseurs !

Ces corrupteurs devaient avoir véritablement des moyens de séduction tout à fait particuliers, car j'affirme qu'aucun de mes agents ne toucha le moindre chèque du Panama.

Puis, quand le gouvernement autorisa

M. Charles de Lesseps à aller voir son père à la Chesnaye, je fus chargé de le prévenir que sa demande était accordée, et d'assurer la sécurité de ce voyage.

Je trouvai M. Charles de Lesseps dans le cabinet de mon ami Fabre, directeur de la Conciergerie, cet homme excellent, ce Saint-Vincént-de-Paul des prisons de Paris, enlevé trop tôt à la reconnaissance des malheureux qu'il consola et releva.

M. de Lesseps accueillit la nouvelle que je lui apportais avec joie; mais quand je fus obligé d'ajouter qu'il serait accompagné de deux agents qui avaient la mission de ne pas le quitter, sa fierté se révolta.

— Oh! fit-il avec amertume, me faire l'injure de me croire capable de manquer à ma parole!

J'essayai alors de lui faire comprendre les nécessités de la consigne, la responsabilité de la police dans les voyages de ce genre, je voulus lui dire que ce n'étaient pas des précautions qui s'adressaient à lui personnellement, etc.

— Tout le monde connaît mes sentiments

religieux, dit-il, et personne ne voudrait me faire cette injure de me croire capable de me tuer! L'évasion! continua-t-il avec un sentiment de mépris indéfinissable; on me donnerait un million pour me sauver que je préférerais rester en prison!

Je calmai l'agitation de M. de Lesseps, en lui apprenant que je lui avais donné pour le garder un agent qui connaissait non seulement lui, mais son père.

Je ne le revis... que le lendemain de sa sortie de prison. Il venait me rendre visite pour me remercier de la courtoisie parfaite que j'avais montrée à son égard.

Naturellement, je lui fis ce souhait que l'année qui allait commencer fût meilleure pour lui que celle qui finissait.

— Oh! monsieur, s'écria M. de Lesseps, quelles qu'aient été mes souffrances, l'année qui vient de s'écouler a été la plus belle de mon existence!...

Il est certain que M. Charles de Lesseps se considérait comme une victime et même comme un martyr.

La postérité, qui juge humainement en der-

nier ressort les affaires humaines, fera sans doute dans cette affaire de Panama la part de chacun, et il ne m'appartient pas à moi, qui ne fais que des rapports de police, de porter un jugement sur ces choses.

Cependant, il m'est impossible de ne point faire un rapprochement avec cette autre affaire scandaleuse, à laquelle, bien malgré moi, je fus mêlé — l'affaire des décorations. — On renversa un Président de la République, des ministres, on déshonora des généraux... Beaucoup de boue fut remuée, au bénéfice de qui? Certainement pas au bénéfice de la France!

Je souhaite qu'il sorte quelque chose de meilleur de toute la boue du Panama!

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE *

* La quatrième partie des Mémoires de M. Goron a pour titre : *La Police de l'Avenir*.

TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

HAUTE ET BASSE PÈGRE

I. Escroquerie. — Le roi des escrocs	1
II. La jeunesse de Rocamboles	11
III. L'évasion de Rocamboles	27
IV. Une épopée	39
V. L'hallali	61
VI. Tentative de revanche	79
VII. Catusse, Ménégant et Cie	95
VIII. Le perroquet, de Totor et l'oie de Gatine	111
IX. Les banquiers des voleurs	131
X. Des différentes façons de voler	159
XI. L'évasion de Ménégant	183
XII. La bande des Habits Noirs	195
XIII. Brigands de grands chemins	227
XIV. Un numismate	245
XV. Plagiaire de Lacenaire	269
XVI. Le faux Panama, et les faux magistrats	283
XVII. Arton et le vrai Panama	333

Eschscholzia 4

f. 62 (mountain)

f. 62 (mountain)

Agrostis 103, 120, 183

Agrostis 104, 130, 133, 144

Agrostis, 107

Agrostis 153

Agrostis

Agrostis, 253

Agrostis, 278, 332

Agrostis, 333, 328

Agrostis (equivalents) 338

Agrostis, 280

Agrostis

189, 194

208

210

212

213

303

Dernières Publications à 3 fr. 50 le volume.

AICARD (JEAN). — Jésus. Poème	1 vol.
— Notre-Dame-d'Amour. Roman.	1 vol.
— Diamant noir. Roman	1 vol.
— Don Juan ou la Comédie du siècle	1 vol.
— L'Été à l'Ombre	1 vol.
ARÈNE (PAUL). — Friquettes et Friquets. Roman.	1 vol.
AUBERT (CHARLES). — Pantomimes Modernes. Illustrées.	1 vol.
BOIS (JULES). — Satanisme et Magie.	1 vol.
— L'Ève nouvelle	1 vol.
BOISSIÈRE (JULES). — Fumeurs d'Opium.	1 vol.
BONVALOT (GABRIEL). — L'Asie inconnue. Ouvrage couronné par l'Académie française. Portrait et carte	1 vol
BOUKAY (MAURICE). — Nouvelles Chansons. Illust. et Musique	1 vol.
CAHU (TH.). — Vendus à l'Ennemi!	1 vol.
— La Rançon de l'Honneur	1 vol.
CATERS (L. DE). L'Amour d'aimer. — Roman.	1 vol
CHANCEL (J.). — Les Plaisirs gratuits de Paris. Illustré	1 vol.
DANRIT (CAPITAINE). — La Guerre de demain. Ill. de P. de Sémant. (Guerre de Forteresse, 2 vol.; En Rase Campagne, 2 vol.; En Ballon, 2 v. d.)	2 vol.
— Journal de Guerre du lieutenant Von Piefke. Illustré	2 vol.
DAUDET (ALPHONSE). — La Fédor. Illustre	1 vol.
DAVENEL. — Vendeuses d'Amour.	1 vol.
DAYOT (ARMAND). — Le Long des Routes.	1 vol.
— Mieux que l'Amour. Roman	1 vol.
DESTIN. — Bêtes et Gens de Lettres.	1 vol.
DOCQUOIS (GEORGES). — Bêtes et Gens de Lettres.	1 vol.
DRUMONT (ÉD.). — De l'Or, de la Boue, du Sang. Ill. de G. Coindre. — Mon Vieux Paris. Illustrations de G. Coindre	1 vol. 2 vol.
FLAMMARION (CAMILLE). — La Fin du Monde. Illustré.	1 vol.
— Stella. Roman.	1 vol.
FLERS (R. DE). — Vers l'Orient. Ouvrage couronné par l'Académie française. Illustr.	1 vol.
GORON. — Mémoires	4 vol.
GUIRAUD (P.). — La Conversion de Gaston Ferney. Roman spirite. HOUSSAYE (ARSÈNE). — Souvenirs de Jeunesse	1 vol. 2 vol.
KIST (HENRY). — La Confession d'un autre Enfant du Siècle.	1 vol.
MAËL (PIERRE). — Petit Ange. Roman	1 vol.
MALOT (HECTOR). — Le Roman de mes Romans.	1 vol.
— (M ^{me}). L'Amour dominateur. Roman.	1 vol.
MAIZEROT (RENÉ). — Sœur Lise	1 vol.
MARTRIN-DONOS. — Légendes de Provence.	1 vol.
PIERREFEUX (GUY DE). — Les Martyrs de l'Épiscopat.	1 vol.
PROUDHON (P.-J.). — Abrégé de ses Œuvres	1 vol.
RÉGAMEY (FÉLIX). — D'Aix en Aix. Illustré	1 vol.
RENARD (JULES). — Poil de Carotte.	1 vol.
RENAULT (GEORGES) ET CHATEAU (HENRI). — Montmartre. Illust. RICHE (DANIEL). — L'Agonie d'une jeunesse. Roman	1 vol. 1 vol.
RICHEBOURG (ÉMILE). — Le Secret d'une Tombe	1 vol.
— La Jolie Dentellière.	1 vol.
RIVES (O. DES). — Tôt ou Tard. Roman judiciaire.	1 vol.
SALES (PIERRE). — Abandonnées.	1 vol.
SILVESTRE (ARMAND). — Contes Tragiques et Sentimentaux. Illustrés	1 vol.
SIMON (JULES). — Derniers Mémoires des Autres. Illust.	1 vol.
VAUTIER (CLAIRE). — Haine charnelle.	1 vol.
VIGNÉ D'OCTON. — Journal d'un Marin.	1 vol.
VIERGE (PIERRE). — L'Envers du Mal. Roman	1 vol.
YANN NIBOR. — Gens de Mer. Illustrations de Jobert.	1 vol.